

Centre Social de l'Île du Battoir

# PROJET SOCIAL

2023/2027

## Table des matières

1	Définition du territoire d'intervention.....	3
1.1	Compétences de la nouvelle communauté de communes et contexte politique.....	4
1.2	Collaboration et utilité sociale des 5 centres sociaux du territoire.....	5
1.3	La spécificité du Centre Social de l'Île du Battoir.....	6
2	Politique associative et organisation interne.....	6
2.1	Organisation des instances de décisions.....	6
2.2	Valeurs et organisations appuyées par l'association.....	7
2.3	Les points forts de l'équipe et pré requis.....	8
3	Démarches de renouvellement.....	10
3.1	Les étapes clefs du renouvellement.....	10
3.2	Méthodologie d'évaluation du projet 2019/2022.....	12
3.3	La démarche de diagnostic.....	13
4	Évaluation et diagnostic.....	14
4.1	Synthèse évaluation de processus par année et par action.....	14
4.1.1	La famille et le lien social en transversalité.....	14
4.1.2	L'enfance et les différents temps d'accueil de 3 à 12 ans.....	16
4.1.3	La jeunesse et l'acquisition de l'autonomie de 12 à 17 ans.....	17
4.1.4	La prévention : les conduites à risques et le mieux vivre ensemble.....	19
4.2	Evaluation de résultats autour de deux questions évaluatives.....	22
4.3	Diagnostics partagés.....	24
4.3.1	Analyse des données statistiques.....	24
4.3.2	- Un questionnaire diffusé auprès des habitants.....	29
4.3.3	- Des entretiens avec les partenaires et élus du territoire.....	31
4.3.4	Les axes de travail de la convention territoriale globale.....	32
5	Enjeux du territoire et préconisations.....	37
5.1	Axes et orientations.....	37
5.1.1	PROJET FAMILLE : L'accompagnement à la parentalité :.....	37
5.1.2	L'accès aux droits et à l'information :.....	39
5.1.3	Porter attention aux publics les plus fragiles.....	40
5.2	Méthodologie de travail pour les quatre années à venir.....	41
5.2.1	Une approche globale et transversale des situations.....	41
5.2.2	Un accompagnement collectif de proximité et individualisé.....	42
5.3	Les outils d'évaluation.....	44
5.3.1	Les évaluations annuelles.....	44
5.3.2	Questions évaluatives :.....	47
5.3.3	L'organisation de l'évaluation.....	49
6	LA FAMILLE ET LE SOUTIEN A LA PARENTALITE.....	51

6.1	L'ACCUEIL .....	52
6.2	CYBERCENTRE ET MULTIMÉDIA .....	54
6.3	SOUTIEN A LA PARENTALITÉ .....	56
6.4	FORUM RSA.....	58
6.5	LE RESEAU DE BENEVOLES .....	60
6.6	LE BIEN VIEILLIR.....	62
7	L'ENFANCE ET LE PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE .....	64
7.1	LES ACCUEILS DE LOISIRS .....	65
7.2	LA MOBILISATION DES COMPÉTENCES PSYCHOSOCIALES.....	67
7.3	LA CONTINUITÉ ÉDUCATIVE .....	69
8	LA JEUNESSE ET LA CITOYENNETÉ.....	71
8.1	JEUNESSE ET CITOYENNETE .....	72
8.2	LES POINTS D'INFORMATION.....	74
8.3	LES ACCUEILS DE LOISIRS .....	76
9	Conclusion et perspectives .....	78

## 1 Définition du territoire d'intervention

Le centre social et culturel de l'Île du Battoir a vu le jour en 1995, grâce à une concertation entre la Caisse d'Allocations Familiales et la commune de Beaurepaire. Dans un premier temps exclusivement actif sur Beaurepaire, il voit son territoire s'élargir en 2001 avec l'arrivée du dispositif Contrat Enfance Jeunesse.

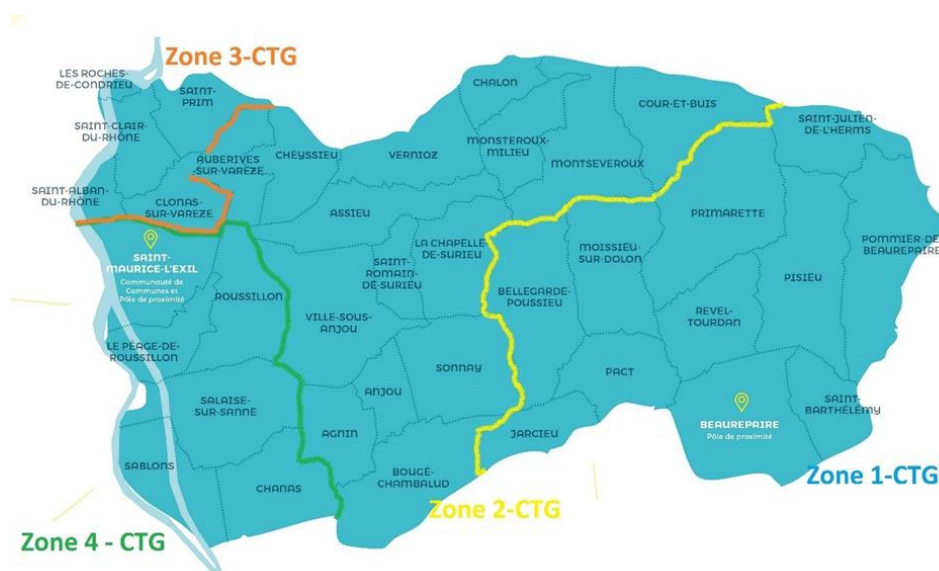
Il intervient plus particulièrement sur 11 communes, sauf concernant les actions de lien social qui se déploient sur les 15 communes.

Historiquement, le centre social est fortement soutenu dans ses actions, mais également pour initier de nouvelles actions par la communauté de communes du territoire de Beaurepaire, mais également par la commune de Beaurepaire, bourg centre qui retrouve des thématiques sociales fortes, mais qui politiquement souhaite également être dans l'animation de la vie sociale et la proximité avec les besoins des habitants.

En 2019, a lieu la fusion entre deux communautés de communes, le pays roussillonnais et le territoire de Beaurepaire. L'année 2020 a eu comme objectif une réflexion autour du territoire d'intervention du centre social, en fonction des compétences de cette nouvelle collectivité, mais également des moyens humains, financiers et des partenaires présents sur ce nouveau territoire.

Une réflexion s'est engagée avec les 5 centres sociaux du territoire accompagnés par la fédération des centres sociaux de l'Isère. Rapidement, il s'est avéré utile de mettre en évidence l'utilité sociale des structures d'animations de la vie sociale, ainsi que les collaborations entre les structures.

L'ensemble de ce travail a clairement permis de définir le territoire du centre social correspondant à la zone 1 sur la carte ci-dessous.



Ce découpage ainsi que cette nouvelle entité posent plusieurs enjeux importants pour le centre social, les paragraphes suivants vont les décliner au travers du contexte politique, mais également du travail sur la mise en évidence de l'utilité sociale d'une structure d'animation de la vie sociale.

## 1.1 Compétences de la nouvelle communauté de communes et contexte politique

Dans les précédents projets, le centre social était fortement soutenu par la communauté de communes du territoire de Beaurepaire qui disposait de la compétence petite enfance / enfance / jeunesse, et qui missionnait les acteurs pour la mise en œuvre des actions, il en était de même pour les questions autour du numérique, des séniors. La commune de Beaurepaire, quant à elle, avait gardé la compétence prévention de la délinquance, étant la commune la plus en demande et s'était rejointe avec la commune de la Côte St André pour coordonner le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.

Avec la fusion des deux collectivités, les compétences doivent être redistribuées, et notamment celles touchant la petite enfance, enfance, jeunesse et la prévention. Malgré une convention pluri annuelle, cela impacte fortement le centre social.

On peut déjà constater que la communauté de communes a maintenu et, visiblement, souhaite continuer dans ce sens, ses partenariats financiers et opérationnels. A ce jour, nous travaillons efficacement avec les secteurs de l'enfance, jeunesse, la santé et les séniors, l'insertion et l'emploi, et un travail s'engage avec la prévention.

Cette fusion a provoqué des interrogations concernant l'engagement des communes du territoire. En effet, le soutien notamment financier au centre social étant pour certaines communes historique, et notamment celle de Beaurepaire. Même si les conventions ont été retravaillées afin de préciser les actions du centre social sur la commune, le changement récent de municipalité interroge les compétences des collectivités.

En effet, même si la structure a été initialement créée par la commune pour répondre aux besoins de ses habitants, à ce jour l'intervention de l'association va bien au-delà du découpage géographique seul de Beaurepaire.

Aussi les bâtiments notamment du siège social qui regroupe une partie importante de l'activité sont aujourd'hui mis à disposition à titre exclusif de l'association de manière gracieuse, ainsi que l'entretien et les fluides. La commune souhaite aujourd'hui qu'il y ait un engagement des partenaires, et entre autres des communes du territoire dans le financement de ces coûts. A ce jour, la population accueillie sur le site dépasse largement les habitants de Beaurepaire.

Par contre, la municipalité souhaite maintenir son engagement dans son soutien à l'animation globale, l'animation famille, en direction des plus précaires et des séniors.

Ce contexte amène de fortes négociations, ce qui fragilise fortement la structure, qui se retrouve au cœur d'enjeux politiques forts dans un contexte économique difficile pour les collectivités comme pour les usagers. Des rencontres sont organisées avec l'ensemble des communes afin de trouver un consensus ne diminuant la proximité et les actions en direction de l'ensemble des habitants.

## 1.2 Collaboration et utilité sociale des 5 centres sociaux du territoire

Conjointement, s'est engagé, avec l'accompagnement de la Fédération des Centres Sociaux de l'Isère et la Caisse d'Allocations Familiales, une réflexion et une mise en perspective de l'utilité sociale des 5 centres sociaux du territoire.

Dans un contexte territorial en mutation, soutenir les 5 centres sociaux du territoire d'EBER dans une démarche partagée d'évaluation de l'impact social et territorial est apparu comme une véritable opportunité d'actions pour valoriser, enrichir, développer le savoir-faire des centres sociaux auprès des habitants et au plus près des territoires.

5

Cette méthode partagée et co-construite s'impose comme un levier novateur pour rendre visible, qualifier et développer l'action de ces acteurs sociaux dans un territoire. Convaincues de la démarche engagée par ces 5 centres sociaux, la Caisse d'Allocations Familiales de l'Isère et la Fédération des Centres Sociaux ont fait le choix de soutenir et s'associer entièrement à cette démarche.



Les centres sociaux du territoire d'Entre Bièvre et Rhône aux histoires différentes, ont été fondés pour répondre à des spécificités de territoire (géographique, politique, social, humain, économique) au plus proche des habitants.

Autour de valeurs communes et de finalités sociales partagées, ils ont développé des métiers, des modes de relations originaux avec les élus, les habitants, les services techniques et associatifs configurant le tissu local.

Tous cherchent à répondre aux besoins des habitants et aux attentes de services de proximité, à stimuler l'action sociale locale participative, à professionnaliser les services offerts.

La création de la Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône (EBER), la nécessité de pouvoir être présent dans les territoires, a été l'opportunité pour les centres sociaux de lancer une démarche d'évaluation de l'impact social de leur action dans le territoire.

Leur ambition :

- Rendre visible la plus-value sociale et territoriale des projets d'Animation de la Vie Sociale
- Ouvrir le dialogue aux différents acteurs qui composent la vie des centres : habitants, administrateurs, professionnels, partenaires et élus du territoire.

### 1.3 La spécificité du Centre Social de l'Île du Battoir

6

Concernant le Centre Social de l'Île du Battoir, nous avons choisi comme objet d'étude, l'aller vers, la transversalité et la continuité éducative (CF fiche de présentation en annexe) qui met en évidence les notions d'aller vers, de partenariat et d'accompagnement des acteurs, un travail conjoint avec l'ensemble des communes, ainsi que la transversalité des actions à tous les publics.

On retrouve donc les forces du centre social au travers :

- d'une équipe de professionnels qualifiés, en cohérence avec les attendus de la circulaire CNAF, mais même au-delà.
- D'un travail de proximité et d'itinérance au plus proche des habitants de chaque commune. En effet, concernant l'ensemble de ces actions, l'association individualise les réponses en fonction de la typologie de la commune dans laquelle elle intervient, tout en gardant une cohérence et des objectifs communs à l'ensemble du territoire.
- Un réseau de bénévoles important qui nous permet de développer des réponses aux attentes, tout en garantissant une implication et une dynamique. La quantité d'interventions ne pouvant être gérée uniquement par des salariés, elle incite la co-animation, voire l'animation autonome par des bénévoles.

## 2 Politique associative et organisation interne

Si les points évoqués ci-dessus mettent en évidence une faiblesse à travailler, une des forces de la structure réside dans sa force de réflexion autour d'une politique associative forte, décidée et mise en œuvre par le conseil d'administration et le bureau, ainsi qu'une organisation interne efficiente.

### 2.1 Organisation des instances de décisions

Au travers des statuts récemment modifiés, le conseil d'administrations composé de 14 membres élus et de 4 membres de droit qui se réunit 4 fois par an, donne mandat au bureau composé de 10 membres élus pour la gestion de la structure au quotidien.

Pour ce faire, les membres du bureau disposent d'un compte rendu hebdomadaire de toutes les actions du centre social. Tous les quinze jours, ils se réunissent pour prendre les décisions en termes de projets, gestion des ressources humaines ou gestion financière. Des notes d'aide à la décision reprenant les différents scénarii leurs sont proposés afin qu'ils puissent faire leur choix et évaluer les risques ou plus-value engendrés.

De la même manière, ils accompagnent la directrice lors des rencontres avec les élus pour les négociations et participent au travail sur l'utilité des centres sociaux évoqués ci-dessus.

Il est également à préciser qu'ils sont tous habitants du territoire et représentent 8 communes des 11 de notre territoire. Ceci permet une vision plus juste des besoins des habitants et organisent un premier relais avec les communes.

A leur demande, il est également prévu d'organiser des journées de réflexion, notamment sur la question des enjeux en termes de politique publique et de la place du centre social sur le territoire.

## 2.2 Valeurs et organisations appuyées par l'association

Les administrateurs se sont accordés autour de trois axes forts :

Politique publique et territoire : Il est préconisé une adaptation rapide et efficace aux besoins des habitants et au contexte territorial, en privilégiant l'accès pour tous. Chaque année, il est demandé à la directrice d'anticiper les organisations en ayant une vision à 3 ans des orientations publiques et des stratégies à mettre en œuvre, afin que l'association soit constamment en cohérence et prête à l'innovation et l'expérimentation.

Politique financière prudente avec la signature de conventions pluriannuelles permettant de stabiliser la structure dans ses missions socles, et notamment autour de l'animation globale et l'animation de la vie sociale. Progressivement, l'association investit également à juste mesure et en fonction des besoins pour stabiliser à long terme le bilan financier. Le renouvellement tous les trois ans de la flotte de véhicules, indispensables pour les interventions sur les communes, permet d'avoir en permanence des véhicules en état correct et ainsi de baisser les frais d'entretien de 5 000.00€ par an.

Les dépenses de fonctionnement restent toujours très maîtrisées avec notamment un important travail autour du recyclage, de l'écologie et du développement durable, ce qui crée des ressources pouvant être affectées directement soit sur des embauches de personnel : les économies réalisées sur le pôle administratif, avec un maintien des dépenses de fournitures depuis 2012 à 2 700,00 € malgré la hausse du coût de la vie et une baisse



notamment des location copieurs de – 22 247.00 € entre 2017 et 2021 a permis de renforcer l'équipe de salariés permanents.

Une attention particulière est également portée au gaspillage alimentaire et à l'achat maîtrisé et uniquement local des produits.

Politique de gestion des ressources humaines autour du professionnalisme, de la stabilité et de la complémentarité favorisant un bien-être au travail.

Malgré un contexte de recrutement difficile liée au turnover du personnel et au manque de main d'œuvre en lien avec le contexte économique et social en France, l'association maintien ses exigences dans le recrutement des salariés permanents. Il est proposé uniquement des CDI, mais avec des attentes non négociables en termes de niveau de diplômes. Lors des recrutements, l'accent est mis sur la capacité des candidats à s'intégrer dans l'équipe, la volonté d'innover, l'adaptation aux changements et ce que l'on pourrait appeler l'efficacité professionnelle et l'envie d'apprendre.

L'association ayant de nombreux vacataires en lien avec l'activité des accueils de loisirs, nous sommes vigilants à ce que les permanents assurent la stabilité et la cohérence de la mise en œuvre du projet social sur le territoire.

De la même manière, afin de faire face aux difficultés de recrutement, nous sommes dans la promotion de la formation par l'apprentissage en essayant de salarier un apprenti par secteur.

Et enfin, la question du bien-être au travail est également au centre des préoccupations. Elle se décline au travers de la flexibilité des horaires et l'adaptation au rythme de vie des salariés en permettant la souplesse et les modifications d'horaires.

Une vigilance est également portée sur le rythme avec la récupération systématique des heures. Les salariés disposent également d'espace d'échanges collaboratifs, ainsi que de séances de sophrologie. L'équipe de coordination, quant à elle, se réunit une fois tous les mois avec un intervenant pour réfléchir et trouver des solutions communes à des situations difficiles.

### 2.3 Les points forts de l'équipe et pré requis

Une organisation en secteur donnant des repères mais une transversalité dans les actions :

Afin que chacun ait des missions clairement identifiées, un travail structuré et des repères, la structure préconise une organisation classique pyramidale en secteur. Chacun dispose à son arrivée d'une fiche de poste et d'un livret d'accueil reprenant les essentiels.

Cependant, nos interventions auprès des publics devant être cohérentes et globales, nous ne pouvons pas morceler nos actions, c'est pourquoi chaque semaine, l'équipe de coordination composée des responsables de secteur, de la coordinatrice pédagogique et de la directrice se réunit pour garantir la cohérence et la transversalité avec la mise en commun de projets et de co-animations par plusieurs secteurs d'interventions.

Ensuite, des informations de la semaine sont diffusées à chaque membre de l'équipe par mail et chaque secteur organise une réunion hebdomadaire. Le compte rendu de cette réunion de coordination est également envoyé à l'ensemble des membres du bureau.

Complémentarité et maîtrise des missions d'un centre social :

Lors du recrutement nous sommes attentifs à ce que les salariés d'un même secteur soient complémentaires dans leur approche pédagogique mais également dans leurs compétences. Cette complémentarité est clairement affichée afin que chacun puisse valoriser ce qu'il sait faire et se saisir de ce que l'autre peut lui apporter. C'est pourquoi il y a également une complémentarité entre les formations de base, soit l'animation, soit le travail social.

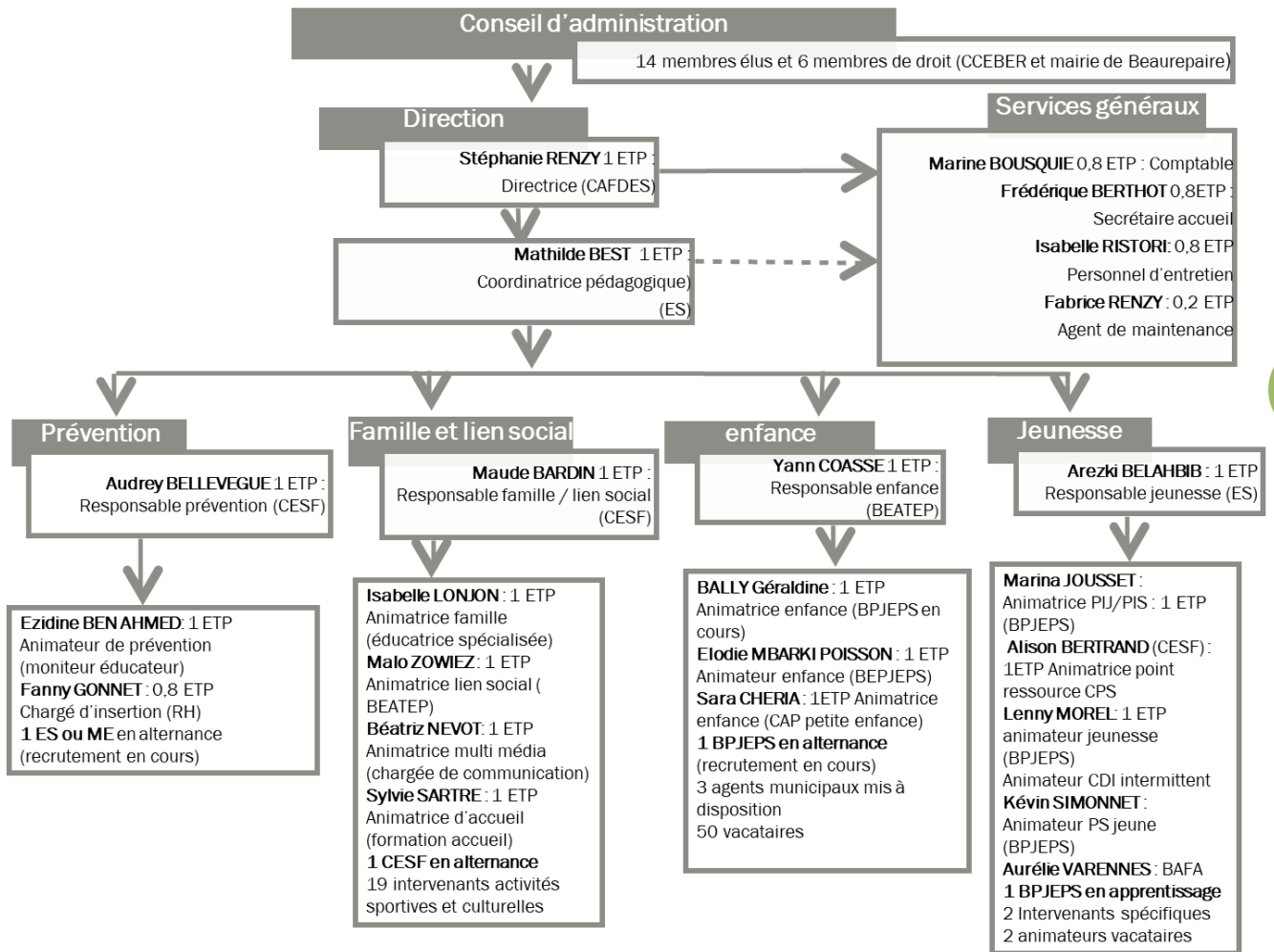
Par contre, il est mesuré à chaque entretien, la compréhension et la motivation pour l'animation de la vie sociale, ainsi que l'engagement pour le statut associatif.

Proximité et facilité d'approche des habitants : Une vigilance est également apportée aux savoirs être. En effet nous devons, afin de faciliter le recueil de la demande et l'animation de groupes d'habitants, disposer de capacités d'écoute, de convivialité, de bienveillance et de non jugement.

Niveau de qualification au service d'une réflexion et de réajustements permanents : Régulièrement, l'équipe interroge ses modes de fonctionnement, ses interventions et les attentes du public afin de réajuster son travail. Nous développons un processus d'évaluation continue, avec des évaluations en fin d'action avec le public et annuellement sous forme de commission. Si cela peut paraître un travail conséquent, il s'agit juste de l'inclure de manière régulière, avec des outils adaptés, ce qui facilite grandement la mise en œuvre des actions, mais également les questions de communication. Ce travail permet d'être au plus proche des attentes des habitants et ainsi d'avoir des actions dynamiques qui mobilisent systématiquement sans avoir recours à une communication de masse.

Ci-dessous l'organigramme actuel, celui-ci doit être modifié au 1 janvier 2023, avec la reprise complète du secteur prévention par la commune de Beaurepaire.

En fonction des préconisations, et des points clefs du diagnostic, mais également des volontés de financement des différentes collectivités celui-ci sera modifié dans les préconisations.



### 3 Démarches de renouvellement

#### 3.1 Les étapes clefs du renouvellement

Suite au dernier comité de pilotage du projet social 2019/2022, les étapes du renouvellement ont été actées par l'ensemble des acteurs présents. Une présentation en a été faite aux salariés en janvier 2022. En parallèle la coordinatrice pédagogique suit la formation sur le renouvellement organisé par la Fédération des Centres Sociaux de l'Isère.

Mise en place de 4 grandes étapes, chacune validée par un comité de pilotage :

- Evaluation du projet 2019/2022

Centraliser les données des informations recueillies chaque année lors des commissions d'évaluation, synthétiser les données des différents rapports d'activités.

S'interroger à l'aide des outils d'évaluation inscrits dans le projet sur les deux questions évaluatives posées en amont et sur les attendus définis en 2019.

Pour rappel, les deux questions évaluatives étaient :

- Le développement du pouvoir d'agir, l'implication et la citoyenneté à tous les âges mesurés à l'aide de l'échelle d'ARENSTEIN
- Le mieux vivre ensemble et les passerelles vers plus de mixité et de liens intergénérationnels mesurés à l'aide d'un tableau de synthèse.

#### - Elaboration du diagnostic de territoire

Le diagnostic constitue un moment important dans le processus de développement d'un territoire. Pour cela, nous posons qu'il comporte trois phases articulées entre elles :

- la collecte des données froides, à l'aide des différents diagnostics déjà réalisés sur le territoire et des données statistiques de la Caisse d'Allocation Familiales et de l'INSEE.
- Des réunions collectives avec les partenaires et collectivités permettant de mettre en exergue les questions prioritaires.
- Un questionnaire auprès des habitants du territoire permettant de recueillir les besoins et attentes des familles.

#### - Elaboration des priorités, axes, plan d'actions, et évaluation

Il s'agit de confronter les différentes analyses pour dégager les principaux enjeux du territoire. Puis en s'appuyant sur des textes de référence, de construire des axes prioritaires pour les quatre prochaines années. Enfin, de développer des champs d'action qui tiennent compte des ressources humaines, matérielles et financières.

Deux nouvelles questions évaluatives seront également posées afin de mesurer l'impact des actions sur le territoire.

#### - Formalisation du projet social :

Rédaction des nouvelles fiches action en cohérence avec l'analyse réalisée par le biais de l'évaluation et du diagnostic, et les grandes orientations qui en découlent. Tout en restant vigilant à bien organiser l'ensemble sur les thématiques d'animation de la vie sociale et les missions d'un centre social définies dans la dernière circulaire CNAF de 2012.

Trois comités de pilotage valident ce travail :

#### - Comité de pilotage du 5 mai 2022

Définition des grandes orientations du projet social en fonction des résultats et analyse et en cohérence avec la convention territoriale globale signée entre la CC EBER et la CAF de l'Isère.

#### - Comité de pilotage du 4 juillet 2022

Présentation des actions en adéquation avec les préconisations et orientations définies au préalable.

- Comité de pilotage du 26 septembre 2022

Validation du document final pour la demande de renouvellement d'agrément.

### 3.2 Méthodologie d'évaluation du projet 2019/2022

L'évaluation du précédent projet social s'est réalisée en deux temps :

- Evaluation du processus :

Chaque fiche action référencée fixe les modalités d'évaluation en fonction des objectifs opérationnels. Celle-ci permet d'analyser ce qui relève du déroulement de l'action. Elle permet de traduire l'écart entre ce qui était prévu dans l'action et sa réalisation concrète. C'est un outil de pilotage de l'action. Ces indicateurs sont demandés chaque année dans le bilan annuel, sous forme de commissions regroupant, les partenaires, les habitants et les salariés du secteur concerné.

- Evaluation de résultat :

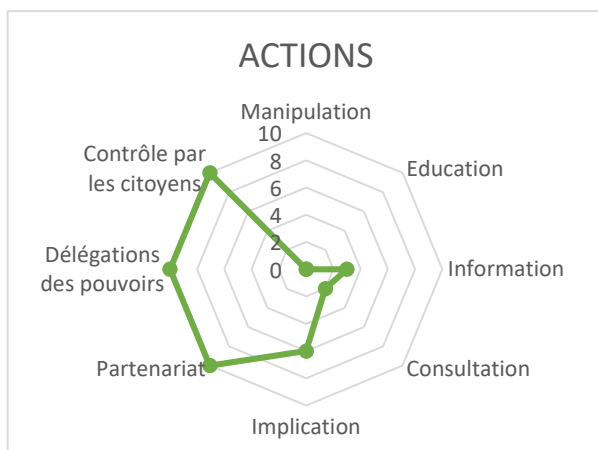
Les indicateurs de résultats du projet seront collectés et analysés dans le bilan d'ensemble qualitatif et quantitatif.

Celle-ci se réalise grâce à la synthèse des évaluations de processus et la mesure des écarts entre ce qui était prévu et ce qui est réalisé, mais également de manière plus fine autour de deux questions évaluatives centrales :

- Le développement du pouvoir d'agir, l'implication et la citoyenneté à tous les âges

Avec la mesure grâce à l'échelle d'Arnstein et un graphique qui sera repris chaque année afin de mesurer l'évolution. Celui-ci s'attachera à quantifier sur une échelle de 1 à 10 :

- la présence, consommation de services ou d'activités ;
- l'implication dans une instance d'information et de consultation ;
- la contribution momentanée à une activité ou à un projet collectif ;
- la collaboration « permanente » et la prise de responsabilité,
- la contribution au processus de décision ;



- Le mieux vivre ensemble et les passerelles vers plus de mixité et de liens intergénérationnels.

Les thématiques sont regroupées dans un tableau qui met en évidence le niveau au démarrage, ainsi que les attendus. Celles-ci sont mesurées chaque année.

Le vivre ensemble et la mixité sont mesurés en termes de ; diversités des publics, de sexe, d'âges, de niveau social, de composante familiale, de territoire d'habitation, capacités à participer ensemble à une action, capacités à construire conjointement une action, capacités à créer des solidarités

Les passerelles ; le passage des jeunes de la prévention vers les dispositifs de droit commun jeunesse, le passage des accueils enfance vers la jeunesse.

L'intergénérationnel avec l'interaction et la mixité des actions, jeunesse, famille, seniors, enfants et prévention

### 3.3 La démarche de diagnostic

La démarche de diagnostic s'est réalisée en quatre temps :

- une observation des données statistiques recueillies via l'INSEE et la CAF de l'Isère enrichies par les derniers travaux de diagnostic réalisés par la Communauté de Communes Entre Bièvre Et Rhône autour notamment de la petite enfance.

- Le travail réalisé pour la mise en place de la Convention Territoriale Globale. Il s'agit en effet, que le projet social du centre social de l'île du Battoir s'intègre parfaitement dans les enjeux et orientations définies au préalable dans la CTG.

La Convention territoriale globale est une convention-cadre politique et stratégique qui permet d'élaborer et de mettre en œuvre un projet social de territoire partagé :

- Sur les champs d'interventions communs : accès aux droits et inclusion numérique, petite enfance, parentalité, enfance, jeunesse, animation de la vie sociale, logement et habitat
- Adapté aux enjeux du territoire et à la diversité des besoins sociaux des habitants (information, accessibilité aux services, prise en compte des besoins spécifiques des familles...)
- Pour une impulsion nouvelle du partenariat en faveur du développement global des territoires : vers l'action publique sociale de demain...
- Constituant un levier pour déployer la politique et les priorités stratégiques de la Caf de l'Isère au plus près des besoins des familles

L'objectif de la Caf et des partenaires est de co-piloter et structurer les politiques familiales et sociales territoriales avec les collectivités territoriales et tous les acteurs locaux sur chaque champ d'intervention, dans une logique de développement de l'offre et d'investissement social.

#### - Le diagnostic participatif auprès des habitants

Celui-ci s'est déroulé via un questionnaire qui a été envoyé à tous les adhérents, mais également diffusé sur des lieux permettant de rencontrer des personnes ne fréquentant pas le centre social (marché, sortie d'école, associations caritatives).

Il s'articulait autour des thématiques suivantes :

- la composition de la famille : situation, nombre d'enfants et âges, situations particulières (handicaps, ressources)
- La mobilité : facilité de déplacement, mode de déplacement, lieu de travail
- Les modes de garde utilisés
- Les problématiques éducatives rencontrées
- Les loisirs et activités extra scolaires
- Les modalités de communication et d'informations
- les soins, la prise en compte de la santé et l'isolement

#### - La rencontre de partenaires associatifs et institutionnels

De manière à être cohérent, cette démarche s'est menée conjointement avec la CC EBER, autour de tables rondes. Une première avec les responsables permettant de définir les grands objectifs prioritaires et axes généraux d'interventions ; et une deuxième avec les professionnels de terrain autour de la définition d'axes opérationnels.

## 4 Évaluation et diagnostic

### 4.1 Synthèse évaluation de processus par année et par action

#### 4.1.1 La famille et le lien social en transversalité

L'Accueil: Accueil apprécié et de plus en plus fréquenté, **la délocalisation devient plus efficace** pour notamment le recueil de la demande et les liens de confiance, besoin de **créer un outil facile pour le recueil de la demande**. Baisse du nombre d'adhérents liée à la diminution des activités socio culturelles, **repenser la politique d'adhésion ;**

Constat : **précarisation des familles, demande de travail autour de la place des membres des familles recomposées, modes de garde**

L'Accompagnement au multimédia : Fréquentation plus faible en 2021, lié notamment à l'isolement des seniors et la perte des financements CARSAT pour les cours informatique gratuits seniors. On constate un public de plus en plus précaire avec des **problématiques d'accès aux droits et à l'emploi** récurrentes. Les seniors les plus isolés et précaires ne s'autofinancent pas les cours. **Accessibilité pour les seniors les plus précaires.**

Les loisirs en famille : Précarisation du public. **Investissement rendu plus difficile avec la crise sanitaire.** **Systématiser les temps parentalité** avant les cinémas plein air, **rester dans des actions à moindre coût** pour faciliter l'accès tout en veillant à **trouver des leviers de mixité sociale** pour rendre pertinents les échanges et proposer plusieurs visions de la parentalité.

15

Les temps d'échanges et d'informations : Temps appréciés s'ils permettent l'expérimentation, ils sont ainsi moins stigmatisant. Malgré la crise sanitaire ils sont restés très fréquentés. Continuer une communication plus importante en direction des partenaires. **Valoriser l'expérimentation et la facilité d'accès dans les thèmes et supports utilisés.**

Le Lieu d'Accueil Enfants et parents : Un renouvellement constant des familles qui permet de rester sur le public cible. **Outils très pertinents pour le soutien à la parentalité.** Fréquentation régulière qui surcharge les créneaux. **Intérêt de trouver des partenariats pour proposer un créneau supplémentaire**, peut être porté par une autre structure, le centre social étant déjà au plafond.

La ludothèque : Développement du dispositif, amélioration et **augmentation du prêt, réflexion sur l'ouverture d'un temps les mercredis après-midi.** Beaucoup de contraintes pour la délocalisation et les difficultés à utiliser les salles municipales, devrait s'améliorer à l'issue de la crise sanitaire.

**Veiller au renouvellement des supports de jeux.**

Les activités socio culturelles : **Réorganisation des activités socio culturelles** qui deviennent progressivement complètement en accord avec les demandes des habitants et les missions du centre social. Par contre, les adhésions étant centrées sur ces activités et l'accueil de loisirs il s'avère primordial de **réfléchir notre politique d'adhésion.**

Le réseau de bénévoles : **Augmentation des bénévoles**, égalité de participation entre les communes du territoire. **Levier non négligeable dans le déploiement de nouvelles actions et dans leur réussite.** Leviers de recueil de la demande. **Importance de structurer le réseau d'échange et de développer les engagements**



**intergénérationnels et la mixité sociale du réseau pour favoriser la montée en compétences et éviter l'épuisement.**

Le bien vieillir sur le territoire de Beurepaire : Population importante sur le territoire formulant de nombreuses demandes. **Prioriser les actions sur les questions de santé et bien-être, notamment pour lutter contre la dépression, les actions renforçant l'utilité sociale et favorisant les solidarités. Réfléchir les questions de mobilité pour prévenir l'isolement.**

Le point Information famille : Tout au long du projet, cet espace est surtout devenu un complément de l'accueil du centre social, avec une attention plus individuelle qui permettait de préciser la demande et d'orienter vers le collectif. **Il est à envisager que cette action devienne un complément de la fiche action de l'accueil.**

16

L'accompagnement parental : Dispositif de prévention de la délinquance important, **évite la complication de situations familiales. L'isolement a renforcé les difficultés pour beaucoup de familles du territoire, demande d'intervention sur les plus petites communes. Nécessité de réfléchir aux financements de cette action par les plus petites communes car celui-ci vient réellement en amont du décrochage scolaire, violence intra familiale, mal être adolescents et situation de crise familiale.** Aujourd'hui, les relais vers les services spécialisés sont très opérants. Cette action vient vraiment en complément et en premier levier.

Les actions socio linguistiques : Cette action a intégré le secteur prévention avec la mise en place de groupe visant **plutôt l'insertion sociale et le mieux vivre ensemble.** Elle peut ainsi être plutôt préconisée comme support à la prévention de la radicalisation, objectif du CLSPD.

L'Accompagnement Individuel Renforcé : **Arrêt de l'action à la demande du centre social**

Les forums RSA : Progressivement cet outil devient vecteur d'engagement citoyen au-delà d'un simple regard porté sur le dispositif pour lequel les allocataires ont peu de levier, ils ont travaillé à favoriser les échanges et la mixité avec d'autres au travers de projets solidaires en direction des plus démunis. **Projet à conforter, dans le cadre du don de soi et de la réciprocité.**

#### 4.1.2 L'enfance et les différents temps d'accueil de 3 à 12 ans

Le renforcement des compétences psychosociales chez l'enfant : Méthode reconnue mise en avant par les écoles, partenaires de l'insertion, services sociaux, centres sociaux.

**Dispositif saturé, négociation en cours avec l'ARS pour augmenter les interventions du point ressource et la formation d'acteurs sur le territoire CC EBER. Intervention auprès des publics maternels.**

L'accueil de loisirs de Beaurepaire : Site repéré comme **support d'accueil pour les enfants porteurs de handicaps**, accroissement important des demandes. Beaucoup de famille en situation de précarité. **Forte hausse de fréquentation les mercredis qui entraînent d'importantes difficultés de recrutement.** Réfléchir de manière plus approfondie les questions autour de **l'accueil inclusif, le sur encadrement ne suffisant pas.** **Réfléchir à la politique de recrutement et la stabilisation de l'équipe d'animateur pour ne pas nuire à la continuité éducative.**

Les accueils de Loisirs délocalisés : **Continuité éducative et mise à disposition de personnel par les communes d'accueil, réelle plus-value pédagogique**, ceci permet d'avoir une fréquentation en hausse et plus stable. Force des temps de partenariats locaux et des actions développés sur le village comme les jardins partagés à Pisieu, permet de développer les actions intergénérationnelles. **Accentuer les actions de soutien à la parentalité de proximité et réfléchir les passerelles avec les actions se déroulant sur d'autres communes.**

Les communes et la prise en compte de la continuité éducative : **Préconisations d'actions nouvelles du nouveau Projet Educatif De Territoire :**

**Actions autour de la mobilisation des compétences psychosociales**

**Mobilisation de groupes de jeunes sur l'ensemble des communes.**

**Accentuer les actions de soutien à la parentalité notamment Ludothèque, Ludi'drive, accueils parents organisés dans les écoles et sur les différents sites.**

**Conférence parentalité sur des thématiques prioritaires itinérantes (relation fille/garçon, place du beau parent au sein de la famille recomposée.)**

**Continuer le déploiement des CLAS en s'appuyant sur les ressources locales pour l'encadrement, développer et signer des conventions pour les accompagnements parentaux fort soutien aux petits CCAS.**

**Beaucoup de demande d'appui et de formations des personnels municipaux.**

#### 4.1.3 La jeunesse et l'acquisition de l'autonomie de 12 à 17 ans

L'accueil des jeunes 12/17 ans pendant les vacances scolaires : Continuer à proposer une **programmation moins de consommation qui favorise l'engagement des jeunes** et leur passage sur l'accompagnement de projet. **Accentuer les départs en séjour vecteur de prise d'initiative, d'autonomie. Développer les partenariats avec les structures de prévention** destinées aux jeunes (maison des ados, planning familial, mission locale).

**Réfléchir les modes de communication aux familles et les questions de soutien à la parentalité.**

L'accueil passerelle des 10/14 ans : Ce groupe **remplit bien sa fonction de passerelle**. Très souvent il est utilisé par la prévention pour le passage vers le droit commun, ce qui en fait un groupe difficile sur lequel il est important de **garder un binôme travailleur social et animateur**. Sa fonction de passerelle fait qu'il y a un **renouvellement permanent de jeunes**.

**Accentuer les co animations avec les structures spécialisées** (Maison des ados, planning familial, PIJ/PIS, mission locale ...).

Intervention CPS en début de vacances pour **initier la prise de décision**, revoir le projet pédagogique.

Le point information jeunesse et santé : Partenariat essentiel avec les établissements d'apprentis CFAI et MFR avec la construction d'actions sur le long terme.

Important travail de mobilisation du point ressource au **service de la prévention des addictions**.

Partenariat important avec la mission locale, reprise dès 2022 des interventions du PIS auprès des jeunes en garantie jeunes (déscolarisé et souvent en rupture).

**Réfléchir l'organisation forums Jobs d'été** en partenariat avec les structures d'accompagnement vers l'emploi et uniformiser le fonctionnement avec l'autre partie du territoire CCEBER.

**Pérenniser et continuer les partenariats notamment avec la mission locale.**

**Réfléchir le BAFA afin qu'il soit ressource pour les recrutements du territoire.**

Intégrer d'autres thématiques sur les addictions plus d'actualité : alimentation, avec des conduites addictives développées dans la famille et chez les jeunes autour de **la gestion du stress créant des troubles alimentaires et de la « malbouffe »**

Maillage à valoriser entre le point ressources et les interventions point information santé.

Le point ressource : Point ressource en développement, de nombreuses demandes des partenaires pour de la formation aux Compétences Psycho Sociales et du prêt et **présentation d'outils sur les thématiques addictions, harcèlement, alimentation ...**

Penser à valoriser les outils de prévention créés lors des chantiers éducatifs de prévention de pairs par les pairs.

**Organiser les interventions sur l'autre partie de la CCEBER**, difficultés en termes de moyens humains.

**Réfléchir à développer les relais.**

Accompagnement de projet les mercredis et samedis : Nécessité de **redynamiser les autofinancements**, de nombreux jeunes viennent sur la totalité du mercredi, avec un repas à consommer sur place, sans besoin d'activités support.

**L'organisation des mercredis est à repenser pour le prochain projet social, de manière plus souple en terme d'horaire sur une amplitude plus large et en repensant les activités supports.**

La Prestation de Services Jeunes : Dispositif très pertinent et bien venu sur le territoire. **Permet un réel contact avec des jeunes plus éloignés des actions traditionnelles** du centre social. Très fort engagement des communes qui permet de déployer de nombreux projets citoyens sur les communes d'habitation des jeunes. Il va falloir être vigilant, compte tenu de l'importance des demandes à rendre autonome certains projets afin d'en commencer d'autres.

Si cette dynamique persiste, elle devrait permettre de redonner de la place aux associations locales avec **l'engagement d'un public jeune dans les instances de décision au même titre que l'implication dans les conseils municipaux. A mesurer dans 5 ans.**

#### 4.1.4 La prévention : les conduites à risques et le mieux vivre ensemble

Le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance : En 2021, la mairie de Beaurepaire a repris à sa charge la coordination du conseil local de sécurité de la délinquance, avec une mission plus claire du centre social autour de la mise en œuvre des orientations actées dans ce cadre.

L'équipe de prévention est complètement basée au Centre de l'Île du Battoir avec une majorité d'interventions régies dans le cadre de la convention tripartites sur la commune de Beaurepaire.

En janvier 2020, une nouvelle action voit le jour ; dans le cadre du dispositif « public invisible » proposé par l'Etat et coordonné par EBER Communauté de Commune, dispositif visant à favoriser l'insertion professionnelle des jeunes de 16 à 30 ans les plus éloignés du monde de l'emploi, celle-ci bénéficie à la commune de Beaurepaire, mais également aux petites communes alentours. Un nouveau poste de chargé d'insertion vient étayer les actions réalisées et financées exclusivement sur la commune de Beaurepaire.

**Aujourd'hui se pose la question du territoire d'intervention du centre social pour les questions ayant trait à la prévention. Celles-ci sont en cours de réflexion en 2022.**

**Les priorités restent les questions de violences intrafamiliales et les questions de harcèlement et de prévention du décrochage scolaire.**

L'accompagnement scolaire : Ce dispositif s'avère très efficace comme prévention au décrochage scolaire, mais également comme soutien à la parentalité. Le collège public est très partie prenante de cette action, un partenariat pourrait être développé avec les établissements privés qui accueillent des jeunes en perte de repères et souvent sans projet (collège Luzy DUFEILLANT/MFR St Barthélémy)

L'accompagnement individuel : Accroissement des suivis, concernant les 11/21 ans, ils sont uniquement de Beaurepaire, les financements donnés uniquement par la commune ne nous permettent pas d'accompagner d'autres jeunes. **Cependant de nombreux jeunes auraient besoin de soutien notamment sur la commune de Saint Barthélémy, commune limitrophe rencontrant les mêmes problématiques.**

Les chantiers éducatifs : La baisse progressive des financements de l'état pour la commune de Beaurepaire en lien avec des chantiers uniquement techniques n'a pas facilité la mise en œuvre de ce travail en 2021. Cependant, les chantiers portés par le centre social avec **les questions de prévention des pairs par les pairs s'avèrent très pertinentes, tant au niveau des jeunes suivis qui doivent déployer un esprit critique et créatif, que pour les jeunes sensibilisés qui se sentent plus concernés. Des échanges pourraient s'envisager avec d'autres structures intervenant sur des chantiers plus techniques et notre méthodologie d'intervention. A réfléchir dans le cadre d'un élargissement du territoire de nos actions de prévention et l'intégration des actions de prévention CC EBER.**

Les accompagnements de projets participatifs : Progressivement, ces actions que nous appelons pour les plus jeunes, accompagnement de projets ont vu le jour et sont menées entièrement par ces jeunes adultes. L'accent a été mis sur le public féminin souvent moins présent, **malgré des problématiques fortes de dévalorisation du corps, harcèlement, identité sexuelle.** La priorité a été de travailler l'estime de soi et la représentation du corps en commençant par les questions de bien-être. Cependant, cette thématique essentielle doit être approfondie, des partenariats avec le planning familial, le conseil départemental, devraient voir le jour afin de rendre plus opérant cette action.

**Les questions de mobilité très problématique sur le territoire devraient être travaillées en partenariat avec les services pour l'emploi et la CC EBER**

L'initiation sportive : Cette action, même si elle permet la pratique d'un sport, doit repenser et **valoriser plus autour des questions du respect et du rapport à l'autre**, afin de ne pas être déviée de sa thématique première. Les groupes doivent également être mixtes afin de ne pas stigmatiser les jeunes « à problème ».

La présence sociale et la médiation : **Ce travail est à réfléchir, car la crise sanitaire a augmenté l'isolement des jeunes à domicile, il semble opportun d'accentuer les premiers contacts via les réseaux sociaux avec des dispositifs comme les promeneurs du net.**

### **SYNTHESE EVALUATIONS ANNUELLES**

#### → **Accentuer les actions de soutien à la parentalité**

Porter attention aux familles les plus fragiles (précarité, monoparentalité, handicaps).

Développer les actions favorisant la mixité sociale.

Soutien aux CCAS des plus petites communes pour la prise en charge de situations familiales complexes.

Valoriser l'expérimentation entre parents (ludothèque, Lieu d'Accueil Enfants Parents)

Conférence parentalité sur des thématiques prioritaires itinérantes (relation fille/garçon, place du beau parent au sein de la famille recomposée.)

Continuer le déploiement des CLAS en s'appuyant sur les ressources locales pour l'encadrement.

Soutenir les parents d'adolescents en leur permettant d'être à leur juste place et trouver l'équilibre pour l'acquisition progressive de leur enfant.

#### → **Développer l'esprit critique et la citoyenneté**

Structurer le réseau d'échange, développer les engagements intergénérationnels et la mixité sociale du réseau pour favoriser la montée en compétences et éviter l'épuisement.

Mise en place d'actions autour de l'engagement et de la réciprocité avec les plus démunis.

Accentuer les actions socio linguistiques à visées d'insertion sociale qui correspondent mieux aux attentes du territoire.

Développer les interventions sur la mobilisation des compétences psychosociales dès le plus jeune âge.

Continuer à favoriser l'engagement des jeunes.

Initier la prise de décision chez les plus jeunes, notamment les 10/14 ans âge plus charnière.

Continuer à mettre en place les passerelles entre les âges et le travail transversal et individualisé.

Développer les questions de prévention des pairs par les pairs.

#### → **Développer les actions en lien avec le bien être**

Porter attention aux plus démunis car on constate une précarisation de la population.

Demandes d'actions autour du bien-être physique pour les familles et les séniors.

Réfléchir les questions de mobilité pour prévenir l'isolement.

Pérenniser le mixage des personnels avec les communes qui favorisent le bien-être des enfants.

Maintenir les actions de prévention des addictions, mais développer les actions autour de la gestion du stress, et l'alimentation.

Accentuer les actions autour de la prévention du harcèlement, la discrimination, violences intra familiales et ainsi le mieux vivre ensemble.

Développer les partenariats et la co-animation avec les structures spécialisées.

Concernant le handicap, afin de proposer un accueil inclusif, le sur-encadrement n'est pas suffisant.

#### → **Développer les démarches d'aller vers**

Problématiques d'accès aux droits et à l'emploi récurrentes par manque de mobilité géographique et psychologique.

Accentuer les actions de soutien à la parentalité de proximité et réfléchir les passerelles avec les actions se déroulant sur d'autres communes.

Proposer des actions de formation aux professionnels sur l'ensemble du territoire de la CCEBER concernant la mobilisation des compétences psychosociales

Développer les questions de prévention sur d'autres communes que Beaurepaire

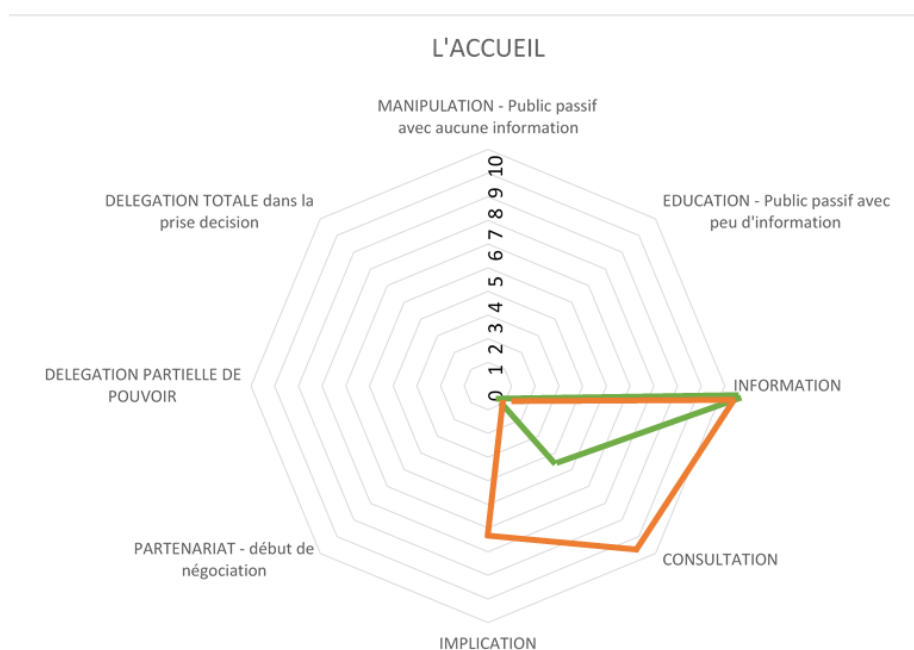
## 4.2 Evaluation de résultats autour de deux questions évaluatives

### → Le développement du pouvoir d’agir, l’implication et la citoyenneté à tous les âges

Grâce à l’utilisation de l’échelle d’ARENSTEIN, nous avons pu évaluer l’évolution de l’investissement des habitants dans nos actions au travers de 8 critères :

1. MANIPULATION : Public passif sans aucune information
2. EDUCATION : Public passif avec peu d’informations
3. INFORMATION
4. CONSULTATION
5. IMPLICATION
6. PARTENARIAT : Début de négociation avec les décideurs
7. DELEGATION PARTIELLE DE POUVOIRS
8. DELEGATION TOTALE DANS LA PRISE DE DECISIONS

Chaque item est noté sur une échelle de 0 et 10 en fonction du degré de mobilisation du critère. La courbe verte fait état de l’implication des habitants en 2019 et la rouge de l’évolution en 2022. Ci-dessous un exemple de lecture pour la fiche action accueil, l’ensemble des courbes se trouvant en annexe 1 du dossier.



Concernant l’accueil, on constate en 2019, un travail plus centré sur l’information, alors qu’en 2022, il s’est amélioré avec plus de consultation des besoins et attentes des habitants et une première implication et démarches de la population pour la mise en place d’action, grâce notamment aux accueils délocalisés qui permettent de co construire les programmations d’actions jeunesse ou encore le déploiement d’actions seniors. Ils permettent également de mieux repérer les attentes en termes de besoin de soutien à la parentalité.

## SYNTHESE :

On constate une augmentation de l'implication et de la prise de décisions, notamment sur les actions en direction du public seniors, qui se retrouve progressivement sur les niveaux 7 et 8.

Concernant les actions jeunesse, l'implication se développe également et s'accroît encore avec les actions nouvelles PS jeunes qui développent notamment les questions autour de la citoyenneté et de l'engagement.

La tranche d'âge la plus difficile à mobiliser reste le public famille qui souvent avance des contraintes de temps, ce qui est encore plus prégnant dans les familles où les deux parents travaillent et qui ont tendance à utiliser le centre social comme mode de garderie ou comme support à des loisirs de consommation. On constate cependant une progression des représentations.

Les publics les plus en difficultés que l'on retrouve sur les secteurs prévention et insertion s'investissent de plus en plus, en étant acteurs de nouveaux projets les concernant pour les plus jeunes et solidaires pour les adultes.

23

### → Le mieux vivre ensemble et les passerelles vers plus de mixité et d'actions intergénérationnelles

Cet item a été mesuré chaque année grâce à un tableau récapitulatif (exemple en annexe). Celui-ci reprendait les questions en terme de :

- diversité des publics accueillis et la mixité
- capacités à co construire des actions et à créer des solidarités
- passerelles entre les différentes actions, avec notamment le passage vers le droit commun, ou la capacité à mettre en œuvre une démarche citoyenne.

Pour chaque action, un état des lieux ainsi que les effets attendus ont été proposés en 2019 et la progression fut notée chaque année.

## SYNTHESE :

- Famille et soutien à la parentalité : jusqu'en 2020 nous constatons une mixité des publics en termes de niveau social, celle-ci a tendance à s'effacer en 2021, avec une précarisation des familles accueillies. Par contre, il y a toujours prédominance des femmes sur ces thématiques.

- Actions de lien social : globalement nous accueillons de plus en plus d'hommes sur ces questions, notamment pour les actions sur le bien vieillir. Les réseaux et solidarités commencent à se former, elles sont à développer dans le prochain projet social et à conforter. Celles-ci sont favorisées en périodes plus propices comme le confinement, les fêtes de fin d'année ou la pauvreté.

- La continuité éducative et les compétences psycho sociales : outils et axe fort de la co construction de projet avec les acteurs du territoire, qu'ils soient professionnels, élus, familles.

- Les passerelles : à partir de 2021, on constate de réelles passerelles et une transversalité entre les secteurs, ce qui produit des effets en termes de soutien à la parentalité, ou pour les plus jeunes de développement d'actions de citoyenneté ou encore de prévention de la délinquance.



Les passerelles les plus marquantes sont :

Les espaces d'accueil, qui par une écoute active, orientent notamment des familles fréquentant les ALSH vers les dispositifs de soutien à la parentalité qu'ils s'agissent du lieu d'accueil enfants parents, des sorties et veillées ou encore vers une écoute plus individuelle afin de présenter et de proposer un suivi par l'un de nos partenaires spécialisés.

Les jeunes accueillis lors des temps de médiation du secteur prévention qui intègrent des actions 12/17 ans ou jeunes majeurs de droit commun comme les ALSH, l'accompagnement de projet ou encore un service civique. Les différentes passerelles en fonction de l'âge de l'enfant accueilli fonctionnent très bien, mais cela était déjà le cas lors du précédent projet, avec le passage de l'enfance vers les 10/14 ans puis vers les actions 12/17 ans.

24

## **SYNTHESE GLOBALE DE L'EVALUATION**

→ Actions de soutien à la parentalité à consolider autour des thématiques : Précarité, monoparentalité, familles recomposées, handicap, mixité, adolescence, relations filles/garçons.

Développer les lieux d'expérimentation pour les parents comme la ludothèque et le lieu d'accueil enfants parents ou encore les accompagnements à la scolarité

→ Développer l'esprit critique et la citoyenneté : structurer l'engagement bénévole et les actions de réciprocité, continuer les actions de mobilisation des compétences psychosociales, systématiser la prévention des pairs par les pairs.

→ Comprendre les enjeux de société et favoriser les choix et la prise de décision

→ Développer les actions en lien avec le bien-être avec comme axes forts de porter attention aux plus démunis, développer les actions autour du bien-être physique, de l'utilité sociale et la lutte contre l'isolement. Favoriser la continuité éducative au travers du partenariat et des passerelles.

→ Proposer un accueil inclusif quel que soit la particularité et la problématique rencontrées.

→ Thématiques prioritaires : isolement des séniors, addictions, stress, alimentation et violences intrafamiliales.

→ Développer les lieux et l'accompagnement pour l'accès aux droits et à l'emploi

→ Modes d'intervention préconisées :

La délocalisation et l'aller vers concernant toutes les thématiques.

Développer l'esprit critique, l'information, la capacité à faire des choix pour prendre des décisions.

Travailler en passerelle, transversalité, partenariat et co construction en développant les réseaux.

### 4.3 Diagnostics partagés

#### 4.3.1 Analyse des données statistiques

Ces données sont issues des derniers diagnostics réalisés sur le territoire de la communauté de communes Entre Bièvre Et Rhône ; portrait du territoire du 28 juin 2021, diagnostic petite enfance de 2019 et

l'évaluation en cours sur la mobilité, ainsi que les statistiques de la Caisse d'Allocations Familiales 2020. Elle prend bien sûr en compte uniquement le territoire d'intervention du centre social défini au-dessus.

### Répartition de la population

	population 2019	Allocataires CAF	Allocataires/ pop totale
<b>Beaurepaire</b>	5060	1166	23,04%
<b>Bellegarde Poussieu</b>	1005	120	11,94%
<b>Jarcieu</b>	1081	174	16,09%
<b>Moissieu sur Dolon</b>	753	99	13,14%
<b>Pact</b>	870	142	16,32%
<b>Pisieu</b>	530	70	13,20%
<b>Pommier de Beaurepaire</b>	724	101	13,95%
<b>Primarette</b>	734	81	11,03%
<b>Revel Tourdan</b>	1077	140	12,99%
<b>St Barthélémy</b>	970	151	15,57%
<b>St Julien de l'herms</b>	156	22	14,10%
<b>CCEBER</b>	68 386	12283	17,96%
<b>Isère</b>	1 262 000	263135	20,85%

#### - Particularités démographiques

Concentration de la population : Le territoire est à dominante rurale. Beaurepaire et St Barthélémy sont sur la première qualification de l'unité urbaine ce qui signifie qu'une commune ou un ensemble de communes comporte une zone bâtie d'au moins 2000 habitants où aucune habitation n'est séparée de la plus proche de plus de 200 mètres.

Beaurepaire fait partie des 6 communes où la population est la plus concentrée du territoire de la zone de la communauté de communes EBER. Si l'on regarde uniquement le territoire d'intervention du centre social on constate une concentration de la population sur Beaurepaire suivie par les communes de Jarcieu, Revel Tourdan et Bellegarde Poussieu.

#### - Le vieillissement de la population :

Définition : L'indice de vieillissement est le rapport de la population des 65 ans et plus sur celle des moins de 20 ans.

St Barthélemy (55) est la seule commune de cette zone avec un indice de vieillissement faible.

L'indice de vieillissement le plus important est sur Beaurepaire, soit 100 ce qui signifie qu'il y a 100 personnes de plus de 65 ans pour 100 personnes de moins de 20 ans.

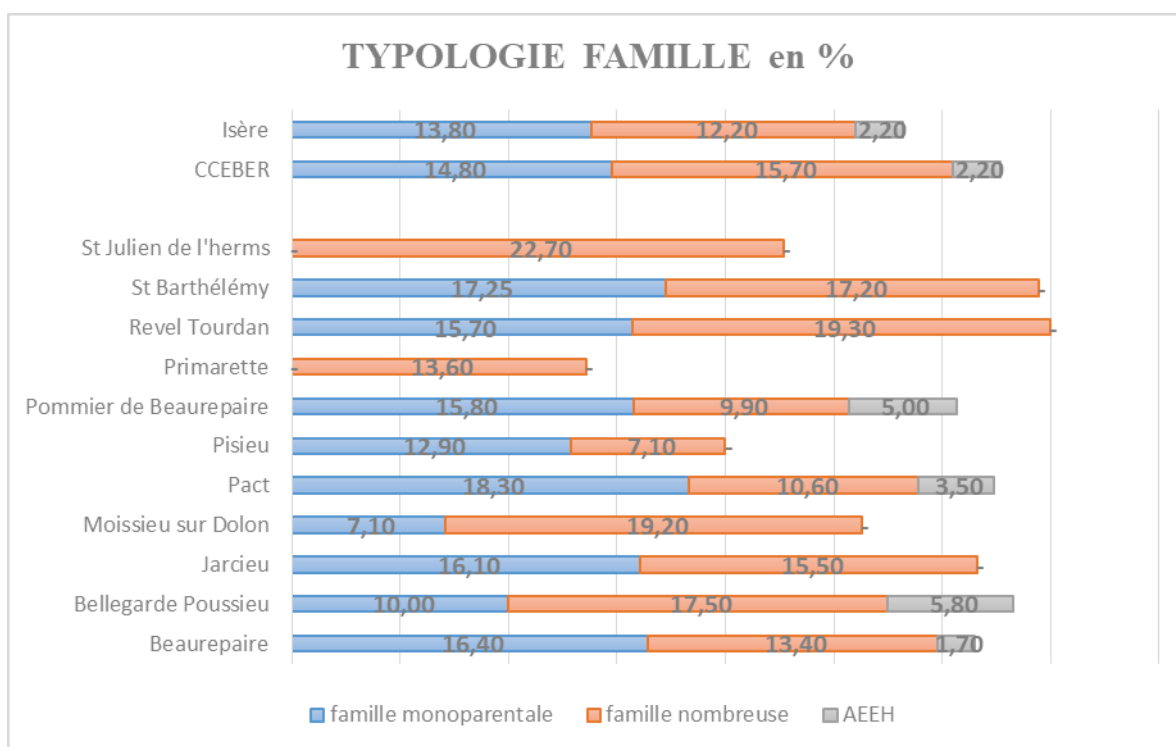
Beaurepaire fait partie des 3 communes du territoire ayant l'indice de vieillissement le plus élevé d'EBER. C'est une commune avec un EHPAD.

La moyenne nationale est de 80. Celle du territoire est de 73.

8 communes de cette zone sauf St Barthélémy, Revel-Tourdan (72) et Pommier de Beaurepaire (66) sont au-dessus de la moyenne de 73 soit : Jarcieu (96), Primarette (95), Bellegarde-Poussieu (92), Pisiu (90), Moissieu sur Dolon (80), St Julien de l'Herms(76) et Pact (76).

Nous sommes donc sur un territoire ou la population est "âgée" puisque 8 communes sur 11 sont au-dessus de 73.

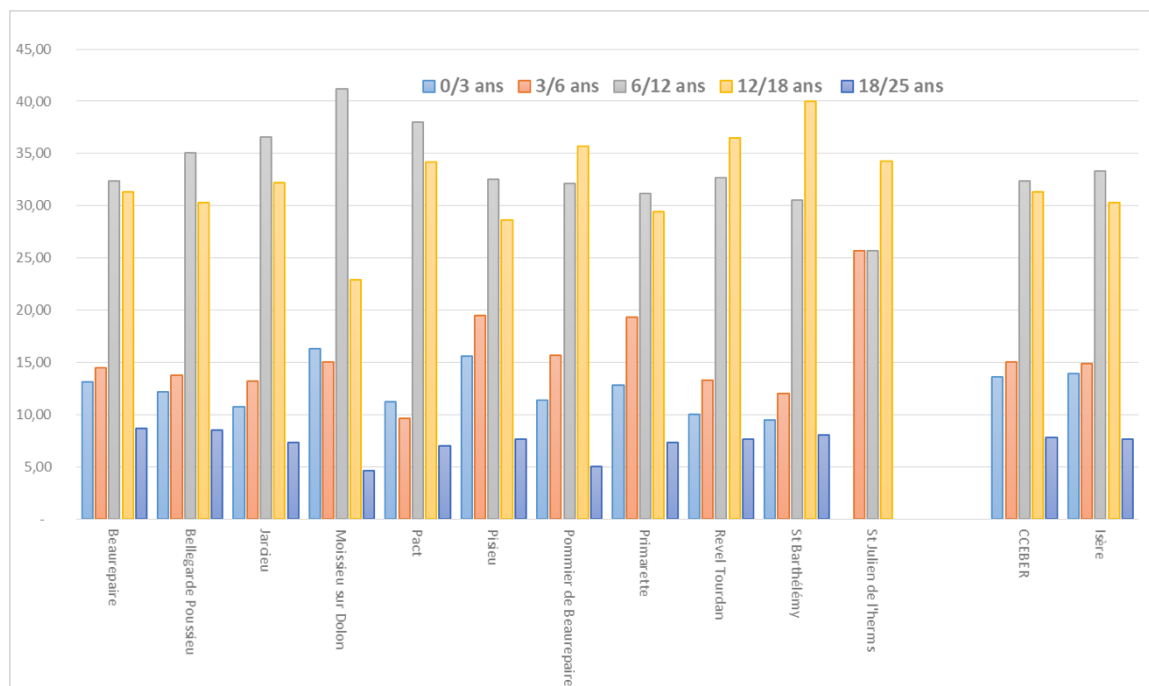
- **Typologie de familles :**



Entre 2010 et 2015, un fort taux de natalité sur St Julien de l'Herms et Jarcieu. Les familles avec enfants sont particulièrement représentées à St Barthélémy. Quant à St Julien de l'Herms on observe une forte proportion de familles nombreuses et aussi de familles monoparentales.

Quatre communes ont un fort taux de familles monoparentales (au-dessus de la moyenne départementale) : St Julien de l'Herms, Jarcieu, Beaurepaire et St Barthélémy, suivi de près par Revel-Tourdan et Pommier de Beaurepaire.

## - Ages des enfants :



On constate globalement une majorité d'enfants entre 6 et 12 ans avec notamment une tendance qui s'inverse sur les communes Pommier de Beaurepaire, Revel Tourdan, Saint Barthélemy et St Julien de l'Herms qui concentrent une population 12/18 ans supérieure. On retrouve de nombreux enfants en bas âges (0/3 ans) sur les communes de Moissieu sur Dolon et Pisieu.

## L'emploi, le niveau de formation et l'activité sur le territoire

Sur cette zone, l'indice de dépendance économique est au-dessus de 100 ce qui signifie qu'il y a plus de personnes potentiellement inactives (moins de 20 ans et + de 60 ans) que des personnes potentiellement en âge de travailler (de 20 à 59 ans), sauf pour St Julien de l'Herms (96) et Pact (88).

Beaurepaire est la commune du territoire EBER affichant le plus haut taux soit 123.

Néanmoins, Beaurepaire fait partie de l'une des 7 communes d'EBER concentrant les 77,71 % de l'emploi.

Le taux d'activité des 15-64 ans, est de 70,7 % sur Beaurepaire (juste derrière Péage), en dessous de la moyenne nationale à 72 %. Un taux de chômage élevé à Beaurepaire de 18 %.

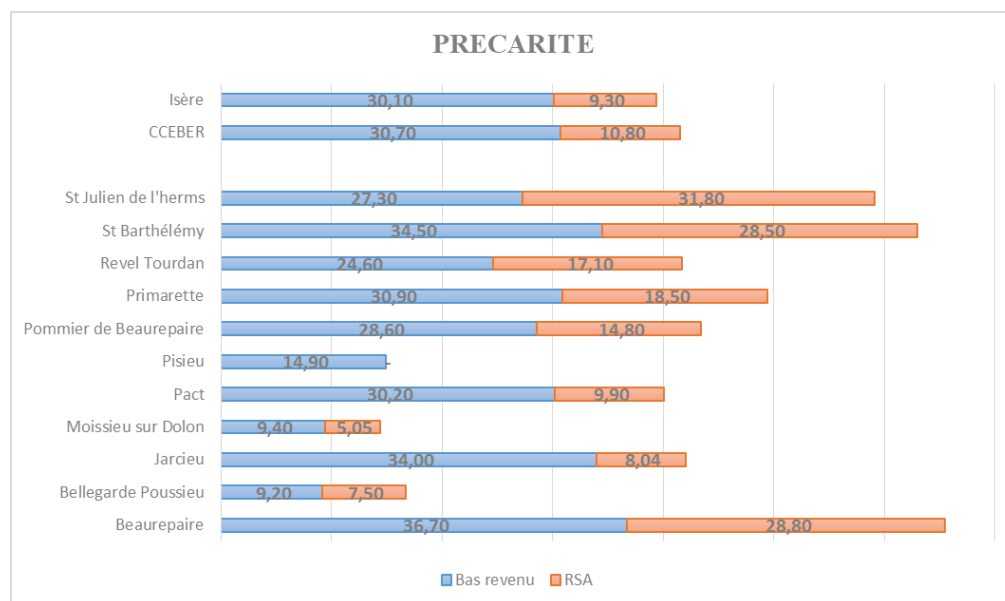
Un taux important d'emplois partiels sur Revel Tourdan et Pommier de Beaurepaire.

La part des salariés en emploi précaire est plus élevée chez les femmes.

Le niveau de formation des femmes n'ayant aucun diplôme est très élevé soit 28,8 % sur ce territoire contre 22,2 % en Isère, le taux le plus élevé sont chez les femmes ayant le niveau CAP-BEP / 3,8 % des femmes de ce territoire ont bac +5 (10,2 % en Isère)

Chez les hommes le taux est aussi élevé 24 % aucun diplôme (18,7 % en Isère), le taux le plus élevé sont chez les hommes ayant le niveau CAP-BEP, 4,7 % ont BAC +5 (13,5 % en Isère)

## Ressources, logement et Précarité



*Données CAF exprimées en pourcentage par rapport à la population totale des allocataires*

Une population au-dessous du revenu médian pour cette zone 1 sauf pour Bellegarde Poussieu. Beaurepaire (2<sup>ème</sup> commune d'EBER) se plaçant juste derrière le Péage de Roussillon.

Beaurepaire : 30,8 % de sa population dont les ressources sont composées de plus de 50 % de prestation CAF (devant Péage à 30,7 % soit la 1<sup>ère</sup> commune d'EBER), suivi par St Barthélémy à 20,1 % et en bout de tableau Moissieu sur Dolon à 5,4 %.

Part des bénéficiaires d'une aide au logement : Beaurepaire : 55,1 %, St Barthélémy : 34,4 %, Revel-Tourdan : 31 %, Jarcieu : 28,3 %, Pact : 28,1 %, Pommier de Beaurepaire : 21,9 %, Moissieu du Dolon : 17,2 %, Bellegarde-Poussieu : 14,7 %, Primarette : 13,4 % et Pisieu : 10,8 %.

Sur cette zone, la plupart des propriétaires occupent leur logement (89,8 % sur Primarette et 88,5 % à St Julien de l'Herms) sauf à Beaurepaire où seulement 56,3 % des propriétaires occupent leur logement.

De fait, nombreux sont les locataires du parc privé sur Beaurepaire et Jarcieu. Le logement social le plus important est à Beaurepaire sur cette zone 1.

Entre 2010 et 2015, les communes de Jarcieu et Primarette ont vu leur nombre d'enfants de moins de 3 ans progresser alors que l'évolution du nombre de constructions nouvelles n'est pas importante à l'échelle du territoire.

## Transports et mobilité

Cette zone 1 n'est pas desservie par les transports en commun.

Dans le diagnostic en cours à EBER, 3 propositions pour cette zone :

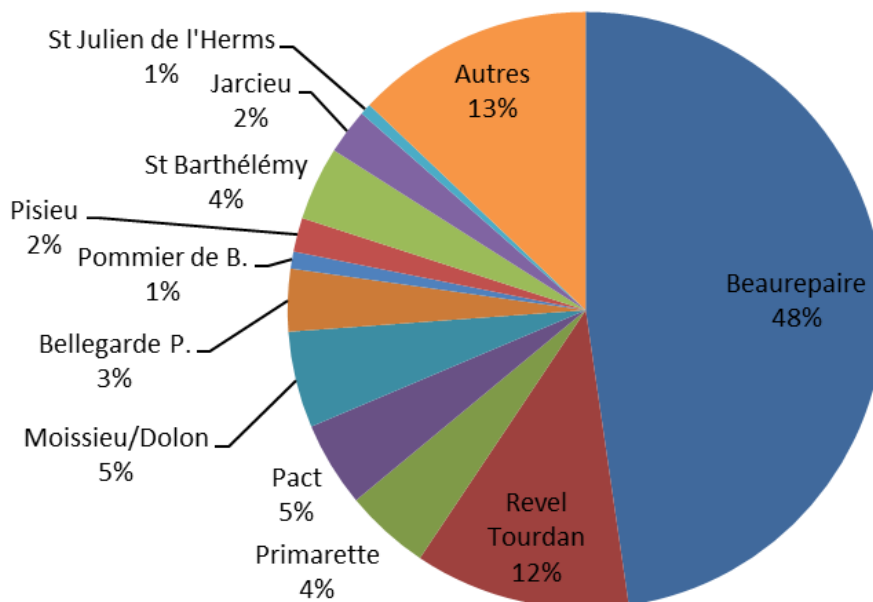
- Création d'une ligne B (transport en commun) rejoignant Beaurepaire à Chanas,
- Extension du transport à la demande Zonal sur réservation : 2 A/R par jour sur chaque zone, du lundi au samedi en minibus 9 places
- Extension du transport à la demande (en minibus- en porte à porte), pour les plus de 75 ans, les personnes en invalidité ou bénéficiaires de l'APA ou d'une carte de stationnement pour personnes en situation de handicap (du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h).

29

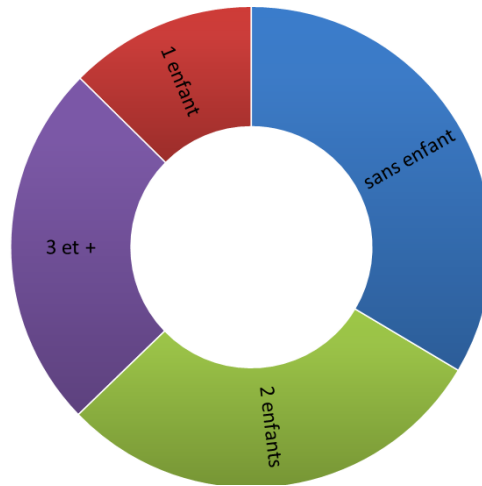
### 4.3.2 - Un questionnaire diffusé auprès des habitants

Nous avons diffusé un questionnaire quantitatif auprès des habitants du territoire en étant vigilant à interroger nos adhérents mais pas uniquement, nous nous sommes déplacés au plus près des lieux de vie (marché, écoles...) et proche des plus démunis (associations caritatives).

Nous avons recueilli 325 réponses sur l'ensemble de notre territoire d'intervention.



Concernant la composition familiale des répondants, nous retrouvons une majorité de personnes en couple pour 69.50 %, suivi de 18.50 % de personnes seules et 5.50 % de personnes en situation de monoparentalité. Nous nous sommes également attachés à avoir une image du nombre d'enfants et des âges des membres de la famille.



Le nombre de famille sans enfant est à relativiser puisqu'il comptabilise les seniors qui représentent 22.70 % des personnes interrogées pour les plus de 60 ans et 31 % des personnes entre 40 et 60 ans. Cependant 24.90 % des familles interrogées ont 3 enfants ou plus et peuvent être considérées comme familles nombreuses.

Concernant les âges des membres de la famille ;

Tranche d'âge des enfants et adultes	Nombre	Pourcentage
0-3 ans	24	7,70%
3-6 ans	71	21,80%
6-12 ans	159	48,80%
12-25 ans	87	26,70%
24-40 ans	90	27,60%
40-60 ans	101	31%
60 et +	74	22,70%

Les familles interrogées utilisent en majorité des modes de gardes collectifs (18,10%, et 18.10 % font appel à la solidarité familiale, 4.30% rencontrent des difficultés concernant les modes de garde).

Les thématiques pour lesquelles les parents se sentent en difficulté éducative sont en majorité autour des questions de l'adolescence, l'autorité et les limites, viennent ensuite l'alimentation et la scolarité. Les questions autour de la santé et des réseaux sociaux étant les items les moins mis en avant.

16% des personnes interrogées sont confrontées au handicap et pour 26.50 % ne sont pas accueillies en structure spécialisée.

Globalement 62 % des personnes pratiquent un loisir sur la CCEBER dont 49.20 % un sport et 35.80 % une activité culturelle.

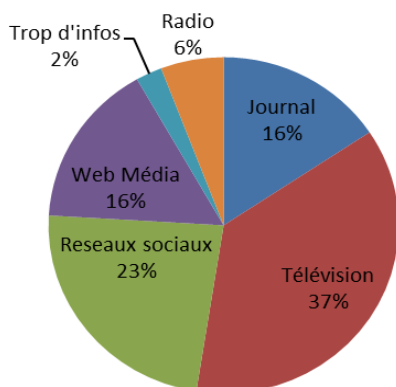
Sur les questions de mobilité et de déplacement, 13.5% les personnes interrogées parlent de difficultés et 8.60% évoquent une impossibilité et de grosses difficultés. Pour les personnes mobiles, 95 % utilisent une voiture personnelle.

Au regard de l'emploi, 31.40% des personnes interrogées travaillent sur la communauté de communes, 28% ne travaillent pas et 13.80% sont retraitées.

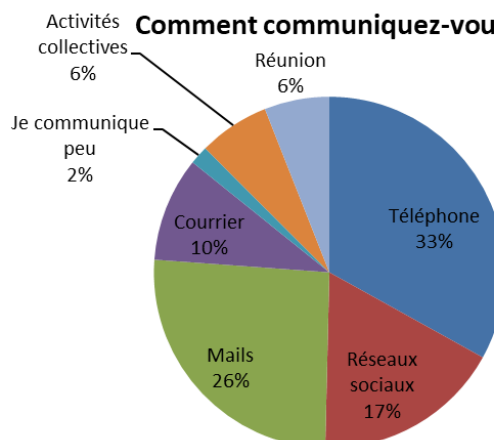
Concernant l'accès au numérique, 10.40% des personnes n'ont pas d'ordinateur et 14.40 % auraient besoin d'aide pour l'utilisation. Au regard de la communication 15% se sentent seules.

Concernant l'information et la communication, elles se répartissent de la manière suivante :

### Comment vous informez-vous?



### Comment communiquez-vous?



Concernant les questions de santé, 75.80% des personnes interrogées évoquent le manque de structures de soins, notamment psychologique pour 25.30%, concernant l'alimentation pour 11.30% et sur la vie familiale pour 8.80%, les addictions arrivent en quatrième position avec 6%.

#### 4.3.3 - Des entretiens avec les partenaires et élus du territoire

Une rencontre avec les partenaires du territoire a été organisée le 10 février 2022 conjointement avec la Communauté de Communes afin de valider les premiers éléments de diagnostic et pour construire un projet social qui s'intègre et qui soit cohérent avec la nouvelle Convention Territoriale Globale.

L'assemblée a travaillé sur les 3 enjeux définis ci-dessous et a souhaité rajouter un axe culture et loisirs.

En synthèse des échanges, on peut noter :

- Les questions de soutien et Accompagnement à la parentalité tout au long du développement de l'enfant avec une attention particulière sur les adolescents. Une réflexion à avoir concernant l'utilisation de réseaux sociaux, du harcèlement en milieu scolaire.

- Des interrogations quant à la place de chacun au sein de la famille et notamment en termes de choix et de décisions (l'enfant, le parent, le beau-parent...). Beaucoup de questions sur la composition familiale, l'augmentation des séparations en lien avec la crise sanitaire et l'augmentation des violences intrafamiliales.

- L'importance et la nécessité de travailler les questions de partenariat et de réseaux autour de cette thématique.



- Accès aux droits et à l'information avec la nécessité de sensibiliser à la recherche d'informations, pas uniquement nationale mais également locale. Les questions autour de la bonne utilisation des informations véhiculées via les réseaux sociaux et le numérique, que ce soit en terme juridique ou en terme de discrimination de l'information.

L'accent a été ensuite mis sur les questions d'accès aux droits avec l'importance d'accompagner les habitants face à la dématérialisation des démarches et les difficultés de mobilité qui demandent l'accompagnement physique mais également à l'utilisation vers des points d'accès et le déploiement de point d'accès itinérant sur l'ensemble du territoire.

- Porter attention aux publics les plus fragiles, avec les problématiques récurrentes autour de la mobilité pour l'accès aux soins, à la formation, l'emploi et la culture.

- L'identification de thématiques prioritaires en terme de santé et de bien-être qui concernent ; les addictions, la santé mentale, l'hygiène de vie et l'alimentation, et l'accessibilité à l'offre de soins.

- Il est également mis en évidence les difficultés d'insertion sociale et professionnelle en lien avec la mobilité, le savoir-être et le manque de formation adulte et l'apprentissage.

- La dernière thématique concernant le handicap avec le besoin de travailler l'information et l'orientation, la nécessité de travailler la coordination entre les structures, de professionnaliser les personnels notamment de cantine/garderie et accueils périscolaires, de créer des espaces de rencontres pour les parents permettant le droit au répit, et pour finir la mise en évidence du manque de structures sur notre territoire.

#### 4.3.4 Les axes de travail de la convention territoriale globale

L'année 2022 est également l'année de réflexion et de construction de la convention globale territoriale signée entre la Caisse d'Allocations Familiales de l'Isère et la Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône.

L'ensemble des acteurs par le biais d'un travail concerté propose :

Finalités : Aller vers la mise en place d'un contrat sur le territoire EBER en vue de maintenir et développer les services aux habitants.

Pour ce faire 4 axes de travail ont été repérés, avec une thématique prioritaire et transversale autour de la mobilité. Chacun est défini en objectifs stratégiques et opérationnels.

## Axe 1 : ORGANISER L'OFFRE PETITE ENFANCE, ENFANCE, JEUNESSE ET PARENTALITE

### → Accompagner la parentalité tout au long du parcours de l'enfant

- Informer, connaître l'offre existante
- Développer des réseaux pluridisciplinaires - Mieux se connaître entre professionnels - Faire culture commune - Formations communes
- Mutualiser des informations mais aussi des démarches comme un même portail famille pour toutes les institutions
- OUVRIR les structures aux familles /FAVORISER et DEVELOPPER la présence des familles au sein des accueils, sorties culturelles, loisirs...
- Poursuivre et développer les actions de soutien à la parentalité (échanges entre parents, lieux d'écoute, espaces de paroles...)
- Soutenir, sensibiliser et accompagner les équipes
- Mutualiser les compétences, co-construire et programmer les actions parentalité
- Favoriser l'accès de tous les parents dans toutes les structures (Culturelles, petite enfance...)

### → Harmoniser, coordonner et développer l'offre petite enfance

- Diffuser l'information de l'offre petite enfance sur EBER
- Associer les différents partenaires petite enfance autour de projets communs
- Développer une politique RH avec du personnel volant pouvant répondre aux besoins des équipes (maladies / accueil des enfants en situation de handicap)
- Avoir une politique globale petite enfance pour mieux cibler et organiser l'offre privée des micro-crèches / Faire coopérer les acteurs privés et publics
- Observatoire de la petite enfance (répondre aux besoins...) / Imaginer des structures innovantes répondant aux besoins : MAM ou structures avec des horaires élargis
- FAVORISER l'accès au divertissement culturel adapté aux tout petits (spectacle, exposition) et le développement de la place du livre à la maison pour les tout petits (contrat territoire lecture).

### → Développer, Maintenir et coordonner les projets enfance

- Développer des formations continues en direction des équipes d'animation
- PROPOSER des projets transversaux et innovants sur le territoire / Créer des passerelles entre les différents partenaires (surtout pour les 6-15 ans)
- MUTUALISER l'offre à l'échelle du territoire
- Faire connaître et reconnaître le PRE
- Mettre en place et ou formaliser un réseau pour les acteurs intervenants en direction des 6/12ans

→ Impulser, développer, mutualiser et coordonner des projets pour la jeunesse (13-17 ans / 12-25 ans /16-29 ans)

- Créer un réseau pluridisciplinaire intervenant sur le champ de la jeunesse
- Créer un service d'information sur la question du logement/hébergement des 16-29 ans
- Sensibiliser les jeunes sur les questions de mobilités (transports en commun, modes doux) / Créer un bus à la demande
- Favoriser un parcours en escalier insertion/ emploi
- Développer des formations qualifiantes de proximité
- Soutenir les actions de santé (sexualité, jeune consommateur, conduites addictives...)
- PROPOSER des projets transversaux et innovants sur le territoire.

34

## AXE 2 : PERMETTRE L'ACCES AUX DROITS ET A L'INFORMATION

→ Développer l'esprit critique face à l'information

- Développer / Sensibiliser par des actions tout public / Favoriser l'entrée culturelle
- Former / sensibiliser tous les acteurs / Développer un réseau entre institutions / Associer les acteurs de la Santé, de l'Education Nationale
- LEGITIMER la cellule de veille numérique pour faire réseau entre professionnels (prévention, culture, loisirs...) : la piloter et lui donner des moyens
- S'appuyer sur ce qui existe comme le réseau Ecume (journalisme / média), les promeneurs du net, les compétences psycho-sociales

→ Accompagner (= Faire avec) l'accès aux outils numérique

- Développer et installer la médiation numérique (bénéficiaire de personnel)
- Mutualiser le matériel
- Accompagner les usagers dans la globalité du parcours (engagement, dossiers...) pour devenir autonome
- Recenser les différents moyens/outils/structures et professionnels qui accompagnent l'accès aux outils numériques sur le territoire

→ Faciliter l'accès aux droits

- Développer les points d'accès gratuits, de proximité et accessibles à tous
- Construire un réseau partagé pluridisciplinaire
- Avoir un interlocuteur privilégié dans les institutions
- Asseoir et développer les ateliers sociolinguistiques
- Créer une ressource de traducteurs sur le territoire pour faciliter la communication parents/professionnels

## AXE 3 : AGIR EN DIRECTION DES PUBLICS FRAGILISÉS

→ Prendre en compte la santé

- Sensibiliser / Informer sur les actions, services existants
- Développer la prévention Santé tout public (alimentation...) / Promouvoir le dépistage et les sensibilisations
- Développer la médiation Santé
- Développer une offre de soins au plus près des publics fragilisés = aller vers, bus santé itinérant
- Favoriser le répit parental et prévenir l'épuisement parental (avec les facteurs de risques; handicap, monoparentalité, barrière de la langue...)
- Favoriser l'accès aux soins (problématique absence de médecins traitants et de spécialistes sur le territoire)

35

→ Promouvoir l'insertion sociale et professionnelle

- Développer les réseaux pluridisciplinaires
- Accompagner / Informer sur les services existants
- Accompagner les mobilités
- Notion de parcours personnalisé en équipe pluridisciplinaire (? Du porteur institutionnalisé)
- Associer les entreprises
- Développer les EAJE AVIP sur tout le territoire / Créer/Développer/Faciliter les places d'urgence dans les structures petite enfance (poste de volants ?)

→ Répondre aux enjeux liés au handicap

- Formation / sensibilisation des acteurs
- Conforter et développer les actions de l'espace ressources et handicap (Notion de répit pour les familles, des rencontres...) / Valoriser la pair-aidance
- Faciliter l'accès aux soins (mobilités...)
- Intégrer le partenariat culturel (TEC / médiathèque/ conservatoire) dans le champ du handicap
- Favoriser l'inclusion et répondre aux besoins de socialisation des enfants et répit des parents
- Structurer les liens entre les différents acteurs (écoles, structures d'accueil, clubs sportifs, conservatoire...) notamment avec la participation aux réunions d'équipes éducatives, équipes de suivi de scolarité)
- Développer les liens avec les structures médico-sociales

AXE 4 : ANIMER LA VIE SOCIALE

→ Développer le mieux vivre ensemble

- S'appuyer sur les centres sociaux, les médiathèques... du territoire comme tiers-lieu
- Aménager des espaces publics, de rencontres entre habitants accessibles à tous (jardins partagés...)
- Créer des évènements en direction des habitants
- "aller vers" / Itinérance / Proximité (=disposer d'espaces)

- Travailler sur les représentations
- Développer la médiation (communication avec un objectif pro) (facilitateur d'échanges)

→ Sensibiliser tous les publics à la culture et aux loisirs

- Faire se rencontrer des publics différents (CSP différentes, jeunes différents, intergénérationnel...)
- S'appuyer sur des événements existants / Rendre visible les actions déjà existantes (spectacles du conservatoire gratuits, spectacles TEC à 1€ pour les plus défavorisés, médiathèque gratuite pour les -18 ans, animations petite enfance, enfance et jeunesse gratuites...)
- Accompagner les publics vers la Culture (Faciliter / simplifier...)
- Faire connaître les lieux de loisirs, les pratiques culturelles, de proximité
- Encourager les pratiques amateurs / mobiliser des espaces pour "répéter" et fédérer
- Développer des projets artistiques plus participatifs (Résidence plus inclusive)
- "Aller vers" les lieux de vie des habitants
- Développer le projet orchestre à l'école sur le territoire
- Créer, développer des partenariats avec les structures culturelles (artothèque, médiathèque, conservatoire...)

## 5 Enjeux du territoire et préconisations

### 5.1 Axes et orientations

Ce travail amène à ce jour, une réflexion autour de 3 axes prioritaires du prochain projet :

#### 5.1.1 PROJET FAMILLE : L'accompagnement à la parentalité :

Si l'on recroise l'ensemble des analyses au regard de l'évaluation et diagnostic, 3 thématiques sont importantes à travailler dans cet axe : les questions autour du handicap, la monoparentalité et familles recomposées, ainsi que l'accueil du jeune enfant. A savoir que cette dernière n'étant pas le cœur de compétences aujourd'hui de l'association, cela sera à travailler en partenariat avec le pôle petite enfance intercommunal situé à proximité. De plus, on retrouve également un intérêt fort des familles autour des dispositifs permettant l'expérimentation. Ainsi, des outils comme la ludothèque et le lieu d'Accueil Enfants Parents sont largement mis en avant, mais également tous les temps partagés parents/enfants et à tous les âges. Ces actions sont encore plus vectrices de mixité et d'échanges si elles valorisent les compétences de chacun.

Nous retrouvons également toutes les questions autour des relations parents/enfants à tous les âges avec les questions sur les limites, comment trouver un juste équilibre entre l'autonomisation progressive de l'enfant, de l'adolescent et la place du parent comme détenteur de l'autorité parentale, mais également comme référent du cadre rassurant pour son enfant quel que soit son âge.

#### **Orientation 1 :**

**Permettre aux parents d'être acteur dans l'exercice de leur fonction parentale en les accompagnant pour trouver leur place, en leur permettant d'expérimenter et cela au-delà des difficultés ou spécificités de leur composition familiale.**

L'orientation 1 est directement axée vers les familles et répondra aux missions premières d'un centre social en termes de soutien à la parentalité.

Extrait de la circulaire CNAF préconisant la mise en place d'un projet « familles ». « Les centres sociaux, acteurs de l'amélioration de la vie personnelle et sociale des différents membres des familles, sont fortement invités à développer un projet « familles » visant à répondre aux problématiques familiales du territoire, et à soutenir tout particulièrement les parents dans leur rôle éducatif. Le projet familles, intégré au projet d'animation globale du centre social, doit présenter les caractéristiques suivantes :

- Répondre aux problématiques familiales repérées sur le territoire ;
- Développer des actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intrafamiliale et aux relations et solidarités inter familiales ;
- Coordonner les actions et services de soutien à la parentalité développés au sein du centre social ;

- Faciliter l'articulation des actions familles du centre social avec celles conduites par les partenaires du territoire.

**Objectif principal :**

Faciliter l'accès aux actions de soutien à la parentalité en portant attention aux publics les plus en difficulté, soit de par leur situation précaire ou de par leur composition familiale.

**Objectifs opérationnels :**

- Proposer des actions permettant à chacun de trouver sa place dans les familles de composition complexe, monoparentalité, recomposées ou encore familles nombreuses.
- Prendre en compte la notion de handicap en favorisant l'inclusion
- Organiser le partenariat et le réseau concernant l'accueil du jeune enfant.

38

**Objectif principal :**

Favoriser l'expérimentation dans des actions concrètes qui s'appuient sur la valorisation des compétences des parents et des membres de la famille.

**Objectifs opérationnels :**

- Développer les espaces d'accueil permettant de recueillir les demandes et compétences des parents
- Mettre en place des ateliers parents et enfants favorisant l'expérimentation collective au travers d'espaces de jeux, de temps de loisirs, de soutien à la scolarité ...
- Développer les espaces d'accueil collectif de soutien à la parentalité.

**Objectif principal :**

Permettre à chaque membre de la famille de trouver sa juste place dans l'autonomisation de l'enfant.

**Objectifs opérationnels**

- Proposer aux parents des espaces de connaissance de modèles éducatifs favorisant les choix
- Intégrer et trouver la juste place des parents dans chaque dispositif enfance, jeunesse et prévention du centre social, notamment en termes d'exercice de l'autorité parentale et de choix d'actions.
- Créer des espaces d'échanges entre parents facilitant les échanges d'expériences et de mixité de point de vue.

## 5.1.2 L'accès aux droits et à l'information :

### **Orientation n°2**

**Permettre à tous les publics d'accéder à l'information, de manière à connaître, décrypter et analyser l'information pour construire son esprit critique et faire des choix adaptés et pertinents pour améliorer son quotidien et son bien-être.**

Il apparaît de manière assez générale d'importantes difficultés d'accès aux droits sur le territoire. Mais au-delà de ce constat, il semble également nécessaire d'éduquer à la compréhension des médias, de l'information et au décryptage de l'information.

#### ***Objectif principal :***

Faciliter l'accès à une information diversifiée tant sur les supports que dans le contenu

#### ***Objectifs opérationnels :***

- Participer activement à la co animation des points d'accès développés par les collectivités locales
- Proposer des supports d'informations adaptés sur chaque secteur et pour chaque tranche d'âges en fonction des centres d'intérêts
- Développer les partenariats et réseaux facilitant l'information à la population.

#### ***Objectif principal :***

Former aux nouvelles technologies et aux nouveaux modes de communication

#### ***Objectifs opérationnels :***

- Proposer des actions de formation à l'outil multimédia
- Développer les actions d'échanges de compétences autour de l'utilisation des réseaux sociaux
- Organiser la communication et les supports d'informations et de mise en lien du centre social

#### ***Objectif principal :***

Permettre à chacun de comprendre l'information, de la diversifier, de l'analyser et ainsi de développer son esprit critique.

#### ***Objectifs opérationnels :***

- Former les habitants, les acteurs à la mobilisation des compétences psycho sociales
- Initier du débat citoyen sur nos actions
- Proposer des accueils et supports collectifs permettant l'échange et le choix



**Orientation 3 :**

**Faciliter l'accès du centre social aux publics les plus fragiles en termes de mobilité, d'isolement ou encore de difficultés sociales ou d'insertion professionnelle complexe qui fragilise leur participation et leur bien-être**

***Objectif principal***

Prévenir l'isolement par des actions facilitant la mobilité tant physique que psychologique

***Objectifs opérationnels :***

- Développer les actions d'aller vers et de proximité afin de rencontrer les habitants les plus isolés
- Proposer des actions d'initiation à la mobilité à tous les âges avec des moyens de déplacement adapté
- Développer la mise en réseau des habitants pour rompre l'isolement

***Objectif principal :***

Favoriser la prise en compte de la santé et du bien-être à tous les âges de la vie, notamment pour la prévention du vieillissement, les addictions et les conduites à risques, le rythme de vie et l'alimentation

***Objectifs opérationnels :***

- Développer les partenariats avec des acteurs locaux de santé en fonction des priorités repérées
- Mettre en place des ateliers collectifs de prévention santé adaptés aux priorités et aux besoins en fonction de l'âge et de la situation
- Par la mobilisation des compétences psycho-sociales, permettre à chacun de faire des choix en termes de santé et bien-être

***Objectif principal :***

Développer des supports facilitant l'insertion sociale et professionnelle tout en gardant une place de mise en lien et de facilitateur et en permettant la prise d'initiative.

***Objectifs opérationnels :***

- Mettre en place des ateliers d'insertion sociale facilitant la mixité et l'échange des publics.
- Créer des réseaux et des actions partenariales avec les acteurs de l'insertion professionnelle.
- Faciliter l'accès au premier emploi et aux actions citoyennes des plus jeunes.

## 5.2 Méthodologie de travail pour les quatre années à venir

### 5.2.1 Une approche globale et transversale des situations

Comme le montre l'organigramme de l'association, l'équipe est organisée en secteurs, ceci afin de faciliter l'organisation et les repères notamment des salariés, mais également de nos partenaires.

Cependant, il va de soi que nous ne pouvons pas sectoriser les habitants en fonction de leur âge ou de leur problématique. En effet, très souvent les professionnels pouvant intervenir dans les accompagnements dépendent de plusieurs secteurs ; enfance, jeunesse, famille, prévention.

Comme le précise la circulaire CNAF qui régit l'agrément d'animation de la vie sociale, « L'approche est multidimensionnelle : approche globale de la situation d'une personne, prise en compte d'une famille dans sa globalité, ouverture à tous les publics et à toutes les classes d'âge, analyse globale du territoire d'implantation ».

Pour ce faire, compte tenu de la typologie du public du territoire, l'équipe est construite en fonction des complémentarités entre chacun de ses membres, avec une méthode de dynamique d'équipe basée sur un management par l'apprenance.

- Complémentarité :

De manière à ce que cette organisation fonctionne, il est nécessaire de regarder lors des recrutements la complémentarité entre les personnes que cela soit technique ou en termes de personnalité. Ceci permet de valoriser les forces et atouts du salarié, mais également de découvrir des savoir-faire ou être qu'il maîtrise moins.

L'équipe du centre social est composée avec des profils professionnels différents qui viennent des secteurs de l'animation et du travail social, mais également d'autres univers comme la communication ou encore les ressources humaines, ce qui donne une autre vision des accompagnements possibles.

Lors des recrutements, ce qui est avant tout recherché est cette volonté de travailler avec des méthodes nouvelles, l'envie de changement et de mouvement, ainsi que la capacité à acquérir de la technicité, mais celle-ci n'est pas un prérequis.

- L'apprenance :

Utilisation des techniques de co-développement, processus d'animation de groupe basé sur l'intelligence collective. Il permet d'aborder des problématiques vécues et de faire émerger des solutions et des pistes de résolutions de problèmes. Il permet aux participants d'apprendre à être plus efficaces, à aider et se faire aider en mobilisant l'écoute active.

L'équipe de coordination composée des responsables de secteur, de la coordinatrice pédagogique et de la directrice expérimente ces méthodes lors de formations, à raison d'une séance toutes les 6 semaines.

Ce premier travail déjà expérimenté en 2021/2022 permet de consolider l'équipe et ainsi de partager les situations et de favoriser l'implication et la recherche de solutions communes.

Cette même équipe se réunit de manière hebdomadaire et ainsi travaille de manière très transversale, l'organisation des actions, la réponse aux demandes collectives d'habitants, ainsi que la résolution de problèmes.

Ce travail assure la fluidité entre les services, la prise en compte globale de la famille, la réactivité et la régularité des actions, peu importe les salariés présents.

La coordinatrice pédagogique est garante de ce travail en transversalité et insuffle la place de la famille comme centrale, et la cohérence avec les objectifs fixés lors des instances de pilotage.

Les responsables de secteur réfléchissent de manière hebdomadaire avec leur équipe, les actions à mettre en œuvre concrètement pour répondre au mieux aux besoins des habitants.

Cette méthodologie favorise grandement l'innovation sociale et l'adaptation permanente aux problématiques de société et au contexte socio-économique.

### 5.2.2 Un accompagnement collectif de proximité et individualisé

Le diagnostic réalisé, ainsi que les spécificités du territoire induisent une méthodologie et une approche des publics spécifiques.

Dans un premier temps compte tenu des difficultés de mobilité, mais également des habitudes de la population, il est nécessaire que l'équipe se rende au plus proche des lieux de vie, mais qu'elle soit également en proximité et en réseau avec la population.

Dans un deuxième temps, grâce au regard pluridisciplinaire, nous pouvons proposer une approche plus individualisée des situations tout en respectant les missions d'animation collective d'un centre social.

- La proximité et l'aller vers :

Pour ce faire, l'équipe se mobilise et se déplace au plus proche des communes en proposant des accueils de proximité, notamment pour les accueils de loisirs, mais également pour les actions de soutien à la parentalité.

Un certain nombre d'actions sont itinérantes et programmées en rotation sur l'ensemble du territoire du centre social, c'est le cas de la ludothèque, des conférences parentalité, des ath'lons ou encore des cinémas plein-air.

Cependant, ces actions sont renforcées avec notamment le recueil de demandes plus spécifiques des communes et la proposition d'actions ou d'accompagnements adaptés au travers :

- Des dispositifs de continuité éducative, pour le soutien aux actions éducatives en direction des enfants
- De la prestation de service jeunes et l'engagement citoyen des jeunes
- Des actions de prévention

#### - Des actions pour les séniors

Pour ce faire, l'équipe du centre social doit se montrer souple et réactive aux demandes, tout en gardant bien à l'esprit les missions d'un centre social et surtout les notions d'accompagnement avec les questions d'accompagnement et de prise de relais et d'autonomisation des actions sur les communes.

#### - L'individualisation dans un collectif

Si l'on reprend la circulaire CNAF de 2012 qui détermine le champ d'intervention des centres sociaux, celle-ci précise que « l'objectif global des centres sociaux est de rompre l'isolement des habitants d'un territoire, de prévenir et réduire les exclusions, de renforcer les solidarités entre les personnes en les « intégrant » **dans des projets collectifs**, leur permettant d'être acteurs et d'assumer un rôle social au sein d'un collectif ou sur le territoire. ». Celle-ci reprecise bien la vocation des structures d'animation de la vie sociale comme accompagnatrices de collectifs d'habitants. Cependant compte tenu des problématiques et difficultés de nombreux habitants, et pour faciliter la réalisation de l'axe 3 « porter attention aux publics les plus fragiles », il semble indispensable d'accorder une attention plus individuelle au plus démunis afin de faciliter l'intégration d'un collectif.

#### - Des SAS passerelle avant l'intégration du collectif :

C'est dans ce cadre-là que des accueils plus individuels sont organisés en complément de l'accueil plus généraliste.

On retrouve ainsi un accueil individuel pour les parents ayant un enfant porteur de handicap et qui ont besoin d'être rassurés et d'adapter les modalités d'accueil, mais également pour des familles en difficultés ayant besoin d'évaluer les possibilités de prise en charge avant de procéder à une inscription.

De la même manière, le point information famille ou encore le point information jeunesse qui peuvent accompagner individuellement la personne avant le passage au collectif.

#### - L'individualisation :

Comme le démontre un certain nombre d'études, l'action collective est vectrice d'émancipation et de dynamisme notamment dans le changement et la résolution de problème. Cependant, chaque individu a besoin d'être conforté individuellement afin de pouvoir bénéficier des apports et participer activement aux groupes. C'est pourquoi, lors d'animations collectives, une attention particulière est portée à chacun, cela très souvent matérialisé par :

- la co-animation, avec un binôme partenaire, ce qui est le cas dans les dispositifs de continuité éducative avec des co-animations enseignants et professionnels du centre social, ou encore pour l'insertion avec le binôme en lien avec la mission locale.

- L'animation par deux professionnels complémentaires de l'équipe du centre social, les accueils parents avec la chargé d'accueil et le référent famille, les accompagnements à la scolarité, les projets jeunesse

- Un binôme avec un élu dans le cadre de la formation de personnels municipaux, de la mise en place d'actions PS jeunes.

Ce travail permet d'intégrer des personnes plus en difficulté et ainsi favorise l'action collective et le «passage du traitement d'un problème individuel à une question collective (...) à une repolitisation de la question sociale». En ce sens, cette articulation est un véritable enjeu d'empowerment visant la transformation sociale pour davantage de justice sociale par l'exercice de la démocratie et de la citoyenneté (Bacqué, Biewener, 2013)

### 5.3 Les outils d'évaluation

#### 5.3.1 Les évaluations annuelles

Comme lors du précédent projet social, il nous semble essentiel d'associer l'ensemble des acteurs et essentiellement les habitants à l'évaluation opérationnelle des actions.

Pour ce faire, des commissions thématiques seront organisées chaque fin d'année, et regrouperont des habitants usagers, des partenaires et des professionnels.

Celles-ci permettront de regarder de manière précise les résultats de l'année tant au niveau quantitatif et qualitatif. A terme, leur compilation permettra ainsi d'évaluer les modifications et les effets du projet sur les 4 années du projet social.

Celles-ci évaluent les objectifs opérationnels définis précédemment, afin d'être en cohérence avec la transversalité de nos actions et les notions d'accompagnements globaux. Nous souhaitons appliquer la grille d'évaluation à l'ensemble des actions définies dans les fiches. En fonction, certains seront plus accentués que d'autres mais cela nous semble plus lisible notamment pour les habitants et les partenaires.

CRITERES	INDICATEURS	RESULTATS
<b>Quantitatifs</b>		
<p><b>Population accueillie</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- nombre de personnes</li> <li>- nombre d'accompagnements spécifiques</li> <li>- répartition quotients familiaux</li> </ul> <p><b>Réseau et transversalité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- nombre de partenaires</li> <li>- secteurs du centre social impliqués</li> </ul> <p><b>Territoire touché</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- nombre de communes,</li> <li>- nombre d'actions délocalisées</li> <li>- Lieux d'habitation du public accueillis</li> </ul>		
<b>Au regard des objectifs visés</b>		
<p><b><u>ORIENTATION 1</u> Permettre aux parents d'être acteur dans l'exercice de leur fonction parentale en les accompagnant pour trouver leur place, en leur permettant d'expérimenter et cela au-delà des difficultés ou spécificités de leur composition familiale.</b></p> <p><i>Faciliter l'accès des actions de soutien à la parentalité en portant attention aux publics les plus en difficulté, soit de par leur situation précaire ou de par leurs compositions familiales.</i></p>		

Proposer des actions permettant à chacun de trouver sa place dans les familles de composition complexe, monoparentalité, recomposées ou encore familles nombreuses.	Mixité des publics et des compositions familiales  Echange et participation active de toutes les familles  Participation de publics demandant des prises en compte spécifiques (handicap, monoparentalité, précarité ...)	
Prendre en compte la notion de handicap en favorisant l'inclusion	Mode de compensation utilisée et participation active	
Organiser le partenariat et le réseau concernant l'accueil du jeune enfant.	Type de partenariat et de réseau mobilisé Type d'actions mises en œuvre	
<i>Favoriser l'expérimentation dans des actions concrètes qui s'appuient sur la valorisation des compétences des parents et des membres de la famille.</i>		
Développer les espaces d'accueil permettant de recueillir les demandes et compétences des parents	Type d'accueil Demandes recueillies Participation et mobilisation de compétences parentales	
Mettre en place des ateliers parents et enfants favorisant l'expérimentation collective au travers d'espaces de jeux, de temps de loisirs, de soutien à la scolarité ...	Type d'ateliers favorisant l'expérimentation parentale	
Développer les espaces d'accueil collectif de soutien à la parentalité.	Type d'accueil collectif mobilisé, fréquence	
<i>Permettre à chaque membre de la famille de trouver sa juste place dans l'autonomisation de l'enfant.</i>		
Proposer aux parents des espaces de connaissance de modèles éducatifs favorisant les choix	Echanges entre parents, type d'ateliers Types de modèles éducatifs partagés Thématiques évoquées	
Intégrer et trouver la juste place des parents dans chaque dispositif enfance, jeunesse et prévention du centre social, notamment en termes d'exercice de l'autorité parentale et de choix d'actions.	Présence et actions/implications des parents Accompagnement des enfants dans leurs choix par les parents	
Créer des espaces d'échanges entre parents facilitant les échanges d'expériences et de mixité de point de vue.	Type d'espace d'échanges Fluidité et mixité des échanges et points de vue	
<b><i>ORIENTATION 2 Permettre à tous les publics d'accéder à l'information, de manière à connaître, décrypter et analyser l'information pour construire son esprit critique et faire des choix adaptés et pertinents pour améliorer son quotidien et son bien-être.</i></b>		
<i>Faciliter l'accès à une information diversifiée tant sur les supports que dans le contenu</i>		
Participer activement à la co animation des points d'accès développés par les collectivités locales	Type de co animations proposées Typologie du public touché en termes d'isolement et de niveau de ressources	
Proposer des supports d'informations adaptés sur chaque secteur et pour	Type de supports d'information proposés / âge	

chaque tranche d'âges en fonction des centres d'intérêts	Utilisation des supports par le public, fréquence, intérêt porté	
Développer les partenariats et réseaux facilitant l'information à la population.	Partenariat de communication établie Identification des réseaux utilisés	
<i>Former aux nouvelles technologies et aux nouveaux modes de communication</i>		
Proposer des actions de formation à l'outil multi média	Type de formation (en fonction des publics, régularité, fréquentation)	
Développer les actions d'échanges de compétences autour de l'utilisation des réseaux sociaux	Type d'actions mixant plusieurs types de publics	
Organiser la communication et les supports d'informations et de mise en lien du centre social	Démarche de communication établie et écrite Efficacité des modes de communication (enquête sur les créneaux de communication utilisés par les habitants)	
<i>Permettre à chacun de comprendre l'information, de la diversifier, de l'analyser et ainsi de développer son esprit critique.</i>		
Former les habitants, les acteurs à la mobilisation des compétences psycho sociales	Type de formation CPS développé pour les habitants	
Initier du débat citoyen sur nos actions	Type de débat mené sur chaque secteur, consensus trouvé et participation des acteurs	
Proposer des accueils et supports collectifs permettant l'échange et le choix	Accueils spécifiques développés et outils de communication utilisés pour favoriser l'échange	
<b><i>ORIENTATION 3 Faciliter l'accès du centre social aux publics les plus fragiles en termes de mobilité, d'isolement ou encore de difficultés sociales ou d'insertion professionnelle complexe qui fragilise leur participation et leur bien-être</i></b>		
<i>Prévenir l'isolement par des actions facilitant la mobilité tant physique que psychologique</i>		
Développer les actions d'aller vers et de proximité afin de rencontrer les habitants les plus isolés	Type d'actions délocalisées et nombre	
Proposer des actions d'initiation à la mobilité à tous les âges avec des moyens de déplacements adaptés	Type d'actions spécifiques mobilité proposée Mise en place de moyens autonomes	
Développer la mise en réseau des habitants pour rompre l'isolement	Type de réseau développé (objet, types de participants)	
<i>Favoriser la prise en compte de la santé et du bien-être à tous les âges de la vie, notamment pour la prévention du vieillissement, les addictions et les conduites à risque, le rythme de vie et l'alimentation</i>		
Développer les partenariats avec des acteurs locaux de santé en fonction des priorités repérées	Partenariats identifiés et conventionnés Diversité des partenariats et cohérence avec les problématiques repérées	
Mettre en place des ateliers collectifs de prévention santé adaptés aux priorités et aux besoins en fonction de l'âge et de la situation	Types d'ateliers collectifs santé mis en place et fréquentation Adaptation et cohérence avec les problématiques santé du territoire Prise en compte de tous les âges	

Permettre à chacun de faire des choix en termes de santé et bien-être par la mobilisation des compétences psycho sociales	Ateliers CPS mis en place en lien avec la santé Action mobilisant les CPS et mise en place par les habitants	
<i>Développer des supports facilitant l'insertion sociale et professionnelle tout en gardant une place de mise en lien et de facilitateur et en permettant la prise d'initiative</i>		
Mettre en place des ateliers d'insertion sociale facilitant la mixité et l'échange des publics.	Type d'ateliers Typologie des participants montrant une mixité Evaluation et proposition de nouvelles actions suite aux ateliers	
Créer des réseaux et des actions partenariales avec les acteurs de l'insertion professionnelle	Type d'actions partenariales avec les acteurs de l'insertion, fréquence, régularité	
Faciliter l'accès au premier emploi et aux actions citoyennes des plus jeunes.	Type d'action favorisant l'accès au premier emploi, nombre de participants ayant pu accéder à un emploi Type d'actions citoyennes mises en œuvre et participation active et régulière des jeunes Mobilisation du public vers d'autres actions que celles du centre social	

### 5.3.2 Questions évaluatives :

Deux portes d'entrée nous semblent essentielles pour ce projet : l'implication des habitants et la mise en pratique du partenariat, pour ce faire deux questions évaluatives :

- ***Quelle est la participation et l'implication des habitants au sein de l'activité du centre social et celles-ci représentent-elle la population du territoire ?***

La participation des habitants au travers de ; l'animation / mobilisation de groupes pour récolter de la parole sur un sujet donné, l'engagement et l'auto-organisation des groupes ou l'action collective à partir d'un besoin, d'une préoccupation.

Et, la mixité et l'accessibilité avec ; les âges, les classes sociales, le handicap, le genre, le territoire d'habitation.

Il semble pertinent de mesurer pour chacune des actions le degré d'engagement selon les niveaux définis dans la circulaire CNAF de 2012 soit :

#### ***1 – la présence, la consommation services ou activités***

Concerne les actions où les habitants viennent juste consommer une activité sans jamais donner leur avis ou encore participer au processus de changement ou d'évolution.

#### ***2 – La contribution momentanée à une activité ou un projet collectif***



Pour les habitants qui organisent et participent à une action sur un temps donné, et qui ne s'inscrivent pas dans la durée.

### **3 – L'implication dans une instance d'information ou de consultation**

Lorsque les personnes communiquent sur l'action, participent à la mise en œuvre technique et opérationnelle, ainsi qu'à l'évaluation. Concerne des actions pérennes et inscrites au projet social. Leur avis permet de faire évoluer et d'adapter l'action.

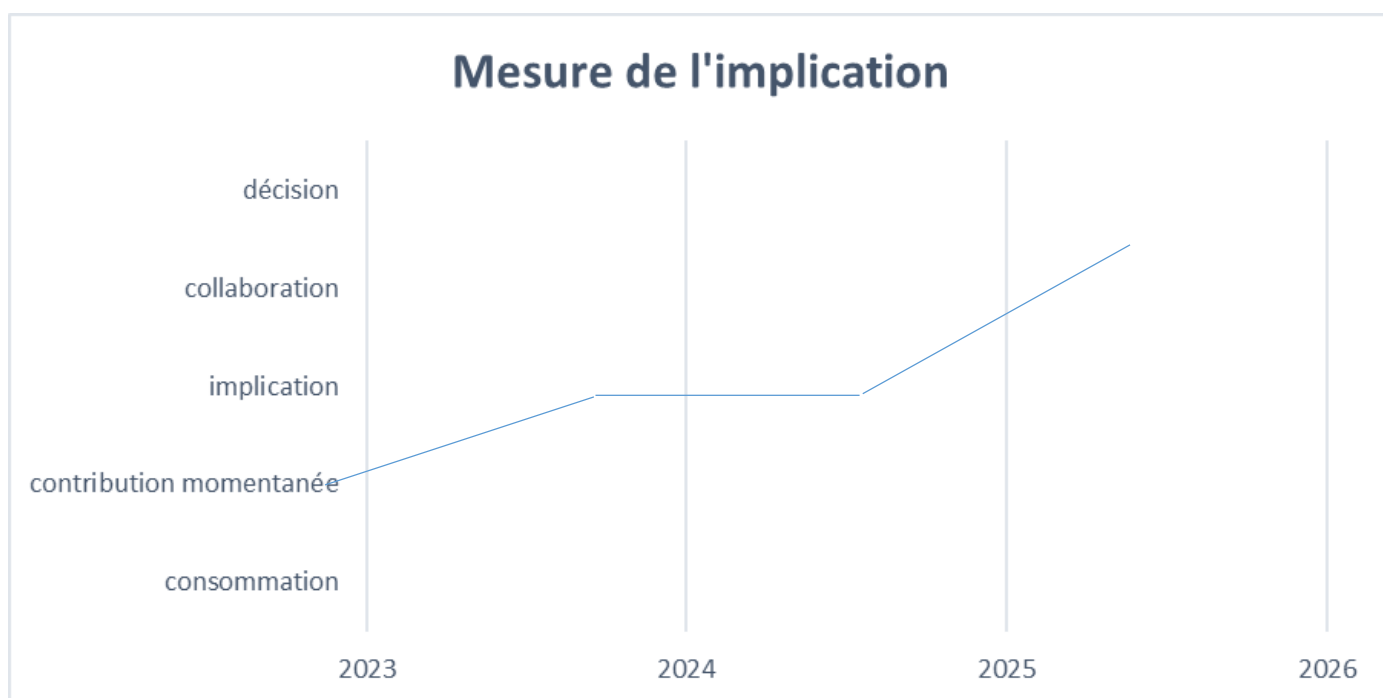
### **4 – La collaboration permanente et la prise de responsabilité**

Au-delà de l'implication dans l'action, les personnes ont la responsabilité du bon déroulement de l'action, de sa mise en place, de son organisation, de son évaluation et de son adaptation.

### **5 – La contribution au processus de décision**

Les personnes participent aux instances de décisions concernant la mise en œuvre de l'objet de l'association et du projet social. Elles donnent leur avis, débattent et prennent les décisions de manière autonome.

Chaque année, le niveau le plus élevé de participation dans l'action sera noté sur le graphique joint et permettra ainsi de mesurer l'évolution.



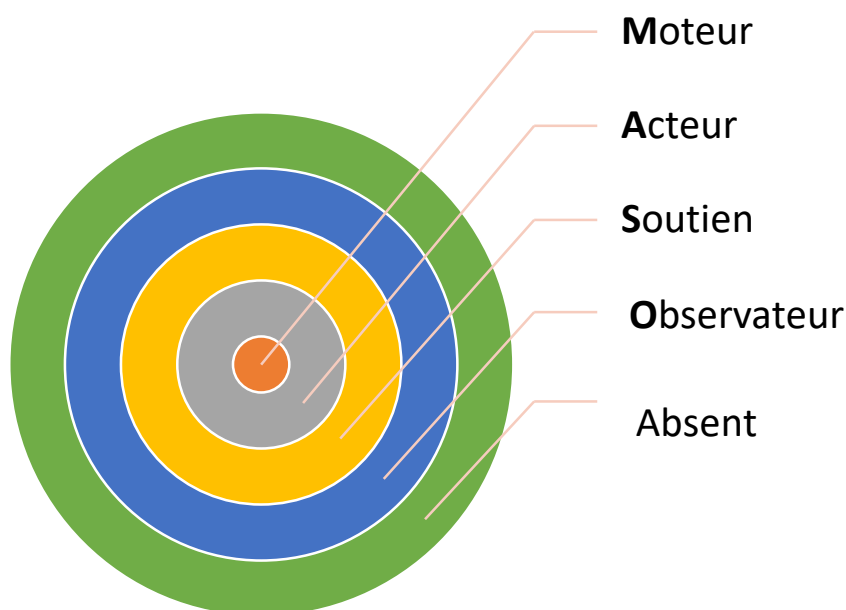
### **Quel partenariat le centre social a-t-il mis en œuvre pour mener à bien l'action, et comment celui-ci doit-il évoluer ??**

Il nous semble important de vérifier la mise en œuvre du partenariat et du réseau avec les acteurs du territoire. Ce travail permettra la justesse des actions avec un regard pluridisciplinaire et une mobilisation de moyens supplémentaires et plus cohérents au service de la population.

Pour chaque action, le tableau et la cible seront remplis annuellement. Ce travail sera réalisé par l'équipe de coordination afin de mesurer le niveau de partenariat engagé et la cohérence entre le souhait du centre social

et la volonté du partenaire. Lors de rencontres, les regards pourront être croisés afin d'optimiser la volonté et la place de chacun dans la relation.

Critères	Indicateurs	Résultat
<b>Moteur : participe à la mise en œuvre et au pilotage du projet</b>	Type de projet concerné et adéquation avec les orientations et le projet social. Fréquentation et assiduité aux réunions Force de proposition pour la mise en œuvre de nouveau projet	
<b>Acteur : Intervient sur le terrain, participe sans piloter</b>	Co animation des actions, orientation du public, accompagnement du public	
<b>Soutien : N'intervient pas mais soutient l'action</b>	apports financiers, logistiques, ressources humaines, communication	
<b>observateur : s'intéresse à l'action</b>	S'intéresse et vient voir mais n'est pas acteur	
<b>Absent : devrait ou pourrait être partenaire, mais ne l'est pas</b>	Ne vient pas malgré les sollicitations, ou n'est pas sollicité	



### 5.3.3 L'organisation de l'évaluation

**- Les commissions thématiques par secteur :**

L'évaluation se formalise chaque année sous forme de commissions, mais elle reprendra également les différentes évaluations réalisées tout au long de l'année dans les différentes actions et les bilans.

Les commissions thématiques par secteur regrouperont des participants, habitants, usagers, des partenaires opérationnels, ainsi que les salariés concernés. Pour chaque action, sera repris le tableau d'évaluation annuelle

qui se réfère aux objectifs opérationnels. Il s'agira d'évaluer uniquement les items en lien avec les objectifs choisis pour l'action, même si le tableau est utilisé pour l'ensemble des fiches.

La compilation de ce travail annuel permettra d'avoir une lisibilité dans l'évolution tout au long du projet social et ainsi de participer à la construction du prochain.

**- *L'implication des habitants en réunion de secteur :***

Concernant les questions évaluatives, celle concernant l'implication sera évaluée chaque année en équipe de secteur, afin de fixer les objectifs de participation et les stratégies mises en œuvre pour atteindre la prise de décision.

50

**- *Le partenariat en réunion de coordination :***

Celle concernant le partenariat sera également annuelle et mesurée chaque fin d'année par l'équipe de coordination afin de réfléchir aux démarches à réaliser pour améliorer, accentuer et développer certains partenariats. Ce travail sera également l'occasion de bien vérifier les cohérences des partenariats en lien avec l'animation de la vie sociale.

**- *Validation et décision :***

Un travail de synthèse sera alors présenté en bureau de l'association qui déterminera les grands axes de travail à développer pour l'année suivante. Les administrateurs présenteront alors la démarche et les résultats en comité de pilotage regroupant les principaux décideurs et financeurs de l'association.

## 6 LA FAMILLE ET LE SOUTIEN A LA PARENTALITE

## 6.1 L'ACCUEIL

### Descriptif de l'action :

L'accueil dans la structure permet de recevoir l'ensemble des habitants du territoire sans distinction (Parents/Bénévoles...).

Les informations générales sur le fonctionnement de la structure sont données lors du premier contact ainsi que les inscriptions aux diverses actions proposées par le centre social (sorties familles, actions seniors, ALSH enfance/jeunesse). Dans le cadre de l'accueil de loisirs, des accueils délocalisés sont organisés afin de recueillir la parole des habitants du territoire dans sa globalité.

L'accueil est un lieu de recueil pour la parole des habitants qui nous permet ainsi d'adapter nos actions en fonction de leurs attentes et demandes dans la mesure du possible. Le recueil est un tableau Excel dans lequel apparaît le nombre de personnes venues ainsi que toutes nouvelles personnes.

L'accueil est un lien essentiel entre les habitants et l'ensemble des secteurs et professionnels de la structure. Afin d'être au plus proche des attentes, plusieurs professionnels se relaient dans les espaces d'accueil, ce qui permet à chacun de connaître au mieux le public et ainsi de s'adapter très régulièrement. Lorsque les familles sont en difficultés financières, un devis peut être réalisé avant un rendez-vous avec le point information famille.

Le Point Information Famille (PIF) a pour but de recevoir les familles en difficultés de diverses natures (financières, éducatives, sociales). Les familles peuvent être orientées au PIF par l'animatrice d'accueil si elle perçoit des difficultés ou par les autres professionnels de la structure connaissant la famille et ayant repéré des difficultés.

La famille est reçue par deux travailleurs sociaux lors d'un entretien individuel afin de pouvoir échanger autour de la situation difficile vécue. Ce temps permet une analyse de la situation et ainsi de pouvoir répondre au plus proche des attentes en orientant, si nécessaire, les familles vers des partenaires extérieurs (MDA, Conseil Départemental, Mission locale, Maison de santé...).

52

### **Orientation n°1 : Permettre aux parents d'être acteur dans l'exercice de leur fonction parentale en les accompagnant pour trouver leur place, en leur permettant d'expérimenter et cela au-delà des difficultés ou spécificités de leur composition familiale.**

<b>Objectifs principaux</b>	<b>Objectifs opérationnels</b>
Faciliter l'accès aux actions de soutien à la parentalité en portant attention aux publics les plus en difficultés, soit de par leur situation précaire ou de par leurs compositions familiales	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Proposer des actions permettant à chacun de trouver sa place dans les familles de composition complexe, monoparentalité, recomposées ou encore familles nombreuses.</li> <li>→ Prendre en compte la notion de handicap en favorisant l'inclusion</li> <li>→ Organiser le partenariat et le réseau concernant l'accueil du jeune enfant.</li> </ul>
Favoriser l'expérimentation dans des actions concrètes qui s'appuient sur la valorisation des compétences des parents et des membres de la famille.	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Développer les espaces d'accueil permettant de recueillir les demandes et compétences des parents</li> <li>→ Mettre en place des ateliers parents et enfants favorisant l'expérimentation collective au travers d'espaces de jeux, de temps de loisirs, de soutien à la scolarité ...</li> <li>→ Développer les espaces d'accueil collectif de soutien à la parentalité.</li> </ul>
Permettre à chaque membre de la famille de trouver sa juste place dans l'autonomisation de l'enfant.	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Proposer aux parents des espaces de connaissance de modèles éducatifs favorisant les choix</li> <li>→ Intégrer et trouver la juste place des parents dans chaque dispositif enfance, jeunesse et prévention du centre social, notamment en termes d'exercice de l'autorité parentale et de choix d'actions.</li> <li>→ Créer des espaces d'échanges entre parents facilitant les échanges d'expériences et de mixité de point de vue.</li> </ul>

**Orientation n°2 : Permettre à tous les publics d'accéder à l'information, de manière à connaître, décrypter et analyser l'information pour construire son esprit critique et faire des choix adaptés et pertinents pour améliorer son quotidien et son bien-être.**

Objectifs principaux	Objectifs opérationnels
Faciliter l'accès à une information diversifiée tant sur les supports que dans le contenu	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Participer activement à la co animation des points d'accès développés par les collectivités locales</li> <li>→ Proposer des supports d'informations adaptés sur chaque secteur et pour chaque tranche d'âges en fonction des centres d'intérêts</li> <li>→ Développer les partenariats et réseaux facilitant l'information à la population.</li> </ul>
Former aux nouvelles technologies et aux nouveaux modes de communication	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Proposer des actions de formation à l'outil multimédia</li> <li>→ Développer les actions d'échanges de compétences autour de l'utilisation des réseaux sociaux</li> <li>→ Organiser la communication et les supports d'informations et de mise en lien du centre social</li> </ul>
Permettre à chacun de comprendre l'information, de la diversifier, de l'analyser et ainsi de développer son esprit critique.	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Former les habitants, les acteurs à la mobilisation des compétences psycho sociales</li> <li>→ Initier du débat citoyen sur nos actions</li> <li>→ Proposer des accueils et supports collectifs permettant l'échange et le choix</li> </ul>

**Orientation 3 : Faciliter l'accès du centre social aux publics les plus fragiles en termes de mobilité, d'isolement ou encore de difficultés sociales ou d'insertion professionnelle complexe qui fragilise leur participation et leur bien-être**

Objectifs principaux	Objectifs opérationnels
Prévenir l'isolement par des actions facilitant la mobilité tant physique que psychologique	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Développer les actions d'aller vers et de proximité afin de rencontrer les habitants les plus isolés</li> <li>→ Proposer des actions d'initiation à la mobilité à tous les âges avec des moyens de déplacements adaptés</li> <li>→ Développer la mise en réseau des habitants pour rompre l'isolement</li> </ul>
Favoriser la prise en compte de la santé et du bien-être à tous les âges de la vie, notamment pour la prévention du vieillissement, les addictions et les conduites à risque, le rythme de vie et l'alimentation	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Développer les partenariats avec des acteurs locaux de santé en fonction des priorités repérées</li> <li>→ Mettre en place des ateliers collectifs de prévention santé adaptés aux priorités et aux besoins en fonction de l'âge et de la situation</li> <li>→ Par la mobilisation des compétences psycho sociales permettre à chacun de faire des choix en termes de santé et bien être</li> </ul>
Développer des supports facilitant l'insertion sociale et professionnelle tout en gardant une place de mise en lien et de facilitateur et en permettant la prise d'initiative	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Mettre en place des ateliers d'insertion sociale facilitant la mixité et l'échange des publics.</li> <li>→ Créer des réseaux et des actions partenariales avec les acteurs de l'insertion professionnelle</li> <li>→ Faciliter l'accès au premier emploi et aux actions citoyennes des plus jeunes.</li> </ul>

**Partenaires identifiés :**

Le conseil départemental, l'ASE, associations caritatives, Mairie, communes délocalisées, MDA, Mission locale, Trait d'union, Maison de santé, pôle petite enfance.

**Implication des habitants actuelles (x) souhaitée (v) :**

X	<i>La présence, la consommation services ou activités</i>
X	<i>La contribution momentanée à une activité ou un projet collectif</i>
V	<i>L'implication dans une instance d'information ou de consultation</i>
V	<i>La collaboration permanente et la prise de responsabilité</i>

## 6.2 CYBERCENTRE ET MULTIMÉDIA

### Descriptif de l'action :

Des cours informatiques à destination des seniors sont proposés à l'ensemble des habitants du territoire. Il y a 3 niveaux différents du débutant à l'initié. Ces cours se déroulent de manière hebdomadaire pendant 1h30 les lundis matins, mardis et vendredis matin et après-midi.

Ces cours permettent aux seniors d'aborder un thème autour de l'usage numérique. Ce thème est changé tous les mois par exemple : les bases de l'ordinateur, le courrier électronique, l'internet, le traitement de l'image... A chaque fin de mois, une auto-évaluation est faite par les seniors qui permet de prendre connaissance de ses acquis.

Les FAQ (Foire aux questions) sont des ateliers à destination des seniors les lundis après-midi hors période de vacances scolaires. Ils permettent d'aborder des questions pratiques et des mises en situation des difficultés rencontrées autour de l'usage numérique dans l'échange de l'interconnaissance.

Des ateliers thématiques seront proposés pendant les vacances scolaires les lundis après-midi autour des connaissances informatiques comme par exemple : le choix d'achat d'un ordinateur, les nouvelles technologies, la pollution numérique, les réseaux sociaux... dans un lien intergénérationnel avec les enfants et adolescents de l'ALSH.

Le Cyber centre est ouvert en dehors de ces ateliers et cours à l'ensemble de la population les lundis, mardis, jeudis et vendredis en fin d'après-midi. Cet accueil permet aux utilisateurs d'avoir un accès à internet ainsi qu'un accès à un ordinateur afin de pouvoir faire des traitements de texte, CV, démarches administratives ainsi que la numérisation et l'impression des documents. L'animatrice du cyber centre oriente si besoin les personnes présentes vers les organismes de droit commun.

La prévention à l'usage du multimédia avec des interventions en milieu scolaire, sur des dispositifs d'insertion et de prévention, avec comme objectif de développer l'esprit critique.

### **Orientation n°1 : Permettre aux parents d'être acteur dans l'exercice de leur fonction parentale en les accompagnant pour trouver leur place, en leur permettant d'expérimenter et cela au-delà des difficultés ou spécificités de leur composition familiale.**

<b>Objectifs principaux</b>	<b>Objectifs opérationnels</b>
Faciliter l'accès aux actions de soutien à la parentalité en portant attention aux publics les plus en difficultés, soit de par leur situation précaire ou de par leurs compositions familiales	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Proposer des actions permettant à chacun de trouver sa place dans les familles de composition complexe, monoparentalité, recomposées ou encore familles nombreuses.</li> <li>→ Prendre en compte la notion de handicap en favorisant l'inclusion</li> <li>→ Organiser le partenariat et le réseau concernant l'accueil du jeune enfant.</li> </ul>
Favoriser l'expérimentation dans des actions concrètes qui s'appuient sur la valorisation des compétences des parents et des membres de la famille.	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Développer les espaces d'accueil permettant de recueillir les demandes et compétences des parents</li> <li>→ Mettre en place des ateliers parents et enfants favorisant l'expérimentation collective au travers d'espaces de jeux, de temps de loisirs, de soutien à la scolarité ...</li> <li>→ Développer les espaces d'accueil collectif de soutien à la parentalité.</li> </ul>
Permettre à chaque membre de la famille de trouver sa juste place dans l'autonomisation de l'enfant.	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Proposer aux parents des espaces de connaissance de modèles éducatifs favorisant les choix</li> <li>→ Intégrer et trouver la juste place des parents dans chaque dispositif enfance, jeunesse et prévention du centre social, notamment en termes d'exercice de l'autorité parentale et de choix d'actions.</li> <li>→ Créer des espaces d'échanges entre parents facilitant les échanges d'expériences et de mixité de point de vue.</li> </ul>

**Orientation n°2 : Permettre à tous les publics d'accéder à l'information, de manière à connaître, décrypter et analyser l'information pour construire son esprit critique et faire des choix adaptés et pertinents pour améliorer son quotidien et son bien-être.**

Objectifs principaux	Objectifs opérationnels
Faciliter l'accès à une information diversifiée tant sur les supports que dans le contenu	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Participer activement à la co animation des points d'accès développés par les collectivités locales</li> <li>→ Proposer des supports d'informations adaptés sur chaque secteur et pour chaque tranche d'âges en fonction des centres d'intérêts</li> <li>→ Développer les partenariats et réseaux facilitant l'information à la population.</li> </ul>
Former aux nouvelles technologies et aux nouveaux modes de communication	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Proposer des actions de formation à l'outil multimédia</li> <li>→ Développer les actions d'échanges de compétences autour de l'utilisation des réseaux sociaux</li> <li>→ Organiser la communication et les supports d'information et de mise en lien du centre social</li> </ul>
Permettre à chacun de comprendre l'information, de la diversifier, de l'analyser et ainsi de développer son esprit critique.	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Former les habitants, les acteurs à la mobilisation des compétences psycho sociales</li> <li>→ Initier du débat citoyen sur nos actions</li> <li>→ Proposer des accueils et supports collectifs permettant l'échange et le choix</li> </ul>

**Orientation 3 : Faciliter l'accès du centre social aux publics les plus fragiles en termes de mobilité, d'isolement ou encore de difficultés sociales ou d'insertion professionnelle complexe qui fragilise leur participation et leur bien être**

Objectifs principaux	Objectifs opérationnels
Prévenir l'isolement par des actions facilitant la mobilité tant physique que psychologique	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Développer les actions d'aller vers et de proximité afin de rencontrer les habitants les plus isolés</li> <li>→ Proposer des actions d'initiation à la mobilité à tous les âges avec des moyens de déplacements adaptés</li> <li>→ Développer la mise en réseau des habitants pour rompre l'isolement</li> </ul>
Favoriser la prise en compte de la santé et du bien-être à tous les âges de la vie, notamment pour la prévention du vieillissement, les addictions et les conduites à risque, le rythme de vie et l'alimentation	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Développer les partenariats avec des acteurs locaux de santé en fonction des priorités repérées</li> <li>→ Mettre en place des ateliers collectifs de prévention santé adaptés aux priorités et aux besoins en fonction de l'âge et de la situation</li> <li>→ Par la mobilisation des compétences psycho sociales permettre à chacun de faire des choix en termes de santé et bien être</li> </ul>
Développer des supports facilitant l'insertion sociale et professionnelle tout en gardant une place de mise en lien et de facilitateur et en permettant la prise d'initiative	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Mettre en place des ateliers d'insertion sociale facilitant la mixité et l'échange des publics.</li> <li>→ Créer des réseaux et des actions partenariales avec les acteurs de l'insertion professionnelle</li> <li>→ Faciliter l'accès au premier emploi et aux actions citoyennes des plus jeunes.</li> </ul>

**Partenaires identifiés :**

Conseil départemental, communes, mission locale, bus France service, collectivités locales

**Implication des habitants actuelles (x) souhaitée (v) :**

<b>X</b>	<b><i>La présence, la consommation services ou activités</i></b>
<b>X</b>	<b><i>La contribution momentanée à une activité ou un projet collectif</i></b>
<b>X</b>	<b><i>L'implication dans une instance d'information ou de consultation</i></b>
<b>X</b>	<b><i>La collaboration permanente et la prise de responsabilité</i></b>



## 6.3 SOUTIEN A LA PARENTALITÉ

### Descriptif de l'action :

**Le LAEP** animé par plusieurs professionnels en partenariat avec le pôle petite enfance tous les mercredis matin de 9h-11h. Les parents sont accueillis avec leurs enfants (0/3 ans) anonymement autour du jeu, parcours motricité... Ce temps permet l'échange avec des professionnels aguerris autour du développement de l'enfant.

**L'accompagnement parental** à destination des parents en difficultés éducatives, est un accompagnement individuel, sur 6 mois renouvelables une fois, avec un travailleur social en soutien éducatif pour les enfants mais également un soutien plus général sur des difficultés d'ordre économiques, médicales, sociales...

**La ludothèque** est un espace de jeu ouvert à tous, les mercredis matin sur Beaurepaire ainsi que les mercredis après-midi sur Saint-Barthélémy. Elle est aussi présente en accueil délocalisé en accord avec les différentes communes des territoires. Les familles peuvent venir utiliser les jeux sur place mais également les emprunter.

**Les sorties familiales culturelles**, les veillées parents/enfants ont lieu tout au long de l'année ainsi que des cinémas plein-air sur le temps estival. Ils sont encadrés par des travailleurs sociaux permettant ainsi une création de lien de confiance et une approche éducative dans les difficultés rencontrées au quotidien. Ces temps sont importants dans l'échange entre les familles et dans leurs difficultés similaires ou non.

#### **Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité :**

Des collégiens en difficultés scolaires et sociales sont en binôme avec un bénévole, deux soirées par semaine afin de lutter contre le décrochage scolaire. Les parents sont conviés à certains de ces temps (temps convivial ainsi que la possibilité de participer à une séance) pour échanger avec eux autour de leurs difficultés et de voir les bénéfices de l'action.

Pour les écoles primaires ; 5 écoles bénéficient du temps d'accompagnement à la scolarité deux fois par semaine en groupe. Il est encadré par les professionnels du centre social et selon les communes en binôme avec un bénévole. Ce temps permet d'accompagner les enfants et les parents dans la compréhension de l'éducation nationale et faciliter les liens avec l'école.

**Orientation n°1 : Permettre aux parents d'être acteur dans l'exercice de leur fonction parentale en les accompagnant pour trouver leur place, en leur permettant d'expérimenter et cela au-delà des difficultés ou spécificités de leur composition familiale.**

<b>Objectifs principaux</b>	<b>Objectifs opérationnels</b>
Faciliter l'accès aux actions de soutien à la parentalité en portant attention aux publics les plus en difficulté, soit de par leur situation précaire ou de par leurs compositions familiales	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Proposer des actions permettant à chacun de trouver sa place dans les familles de composition complexe, monoparentalité, recomposée ou encore familles nombreuses.</li> <li>→ Prendre en compte la notion de handicap en favorisant l'inclusion</li> <li>→ Organiser le partenariat et le réseau concernant l'accueil du jeune enfant.</li> </ul>
Favoriser l'expérimentation dans des actions concrètes qui s'appuient sur la valorisation des compétences des parents et des membres de la famille.	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Développer les espaces d'accueil permettant de recueillir les demandes et compétences des parents</li> <li>→ Mettre en place des ateliers parents et enfants favorisant l'expérimentation collective au travers d'espaces de jeux, de temps de loisirs, de soutien à la scolarité ...</li> <li>→ Développer les espaces d'accueil collectif de soutien à la parentalité.</li> </ul>
Permettre à chaque membre de la famille de trouver sa juste place dans l'autonomisation de l'enfant.	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Proposer aux parents des espaces de connaissance de modèles éducatifs favorisant les choix</li> <li>→ Intégrer et trouver la juste place des parents dans chaque dispositif enfance, jeunesse et prévention du centre social, notamment en termes d'exercice de l'autorité parentale et de choix d'actions.</li> <li>→ Créer des espaces d'échanges entre parents facilitant les échanges d'expériences et de mixité de point de vue.</li> </ul>

**Orientation n°2 : Permettre à tous les publics d'accéder à l'information, de manière à connaître, décrypter et analyser l'information pour construire son esprit critique et faire des choix adaptés et pertinents pour améliorer son quotidien et son bien-être.**

Objectifs principaux	Objectifs opérationnels
Faciliter l'accès à une information diversifiée tant sur les supports que dans le contenu	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Participer activement à la co animation des points d'accès développés par les collectivités locales</li> <li>→ Proposer des supports d'informations adaptés sur chaque secteur et pour chaque tranche d'âges en fonction des centres d'intérêts</li> <li>→ Développer les partenariats et réseaux facilitant l'information à la population.</li> </ul>
Former aux nouvelles technologies et aux nouveaux modes de communication	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Proposer des actions de formation à l'outil multimédia</li> <li>→ Développer les actions d'échanges de compétences autour de l'utilisation des réseaux sociaux</li> <li>→ Organiser la communication et les supports d'informations et de mise en lien du centre social</li> </ul>
Permettre à chacun de comprendre l'information, de la diversifier, de l'analyser et ainsi de développer son esprit critique.	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Former les habitants, les acteurs à la mobilisation des compétences psycho sociales</li> <li>→ Initier du débat citoyen sur nos actions</li> <li>→ Proposer des accueils et supports collectifs permettant l'échange et le choix</li> </ul>

**Orientation 3 : Faciliter l'accès du centre social aux publics les plus fragiles en termes de mobilité, d'isolement ou encore de difficultés sociales ou d'insertion professionnelle complexe qui fragilise leur participation et leur bien être**

Objectifs principaux	Objectifs opérationnels
Prévenir l'isolement par des actions facilitant la mobilité tant physique que psychologique	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Développer les actions d'aller vers et de proximité afin de rencontrer les habitants les plus isolés</li> <li>→ Proposer des actions d'initiation à la mobilité à tous les âges avec des moyens de déplacements adaptés</li> <li>→ Développer la mise en réseau des habitants pour rompre l'isolement</li> </ul>
Favoriser la prise en compte de la santé et du bien-être à tous les âges de la vie, notamment pour la prévention du vieillissement, les addictions et les conduites à risque, le rythme de vie et l'alimentation	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Développer les partenariats avec des acteurs locaux de santé en fonction des priorités repérées</li> <li>→ Mettre en place des ateliers collectifs de prévention santé adaptés aux priorités et aux besoins en fonction de l'âge et de la situation</li> <li>→ Par la mobilisation des compétences psycho sociales permettre à chacun de faire des choix en termes de santé et bien être</li> </ul>
Développer des supports facilitant l'insertion sociale et professionnelle tout en gardant une place de mise en lien et de facilitateur et en permettant la prise d'initiative	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Mettre en place des ateliers d'insertion sociale facilitant la mixité et l'échange des publics.</li> <li>→ Créer des réseaux et des actions partenariales avec les acteurs de l'insertion professionnelle</li> <li>→ Faciliter l'accès au premier emploi et aux actions citoyennes des plus jeunes.</li> </ul>

**Partenaires identifiés :**

Mairies et écoles des communes délocalisées, pôle petite enfance, associations caritatives, le réseau bénévole, la PMI, la maison de santé, maison des ados, ASE, collèges de secteur, collectivités locales

**Implication des habitants souhaitée :**

- X La présence, la consommation services ou activités*
- X La contribution momentanée à une activité ou un projet collectif*
- X L'implication dans une instance d'information ou de consultation*
- V La collaboration permanente et la prise de responsabilité*

## 6.4 FORUM RSA

### Descriptif de l'action :

Le forum RSA est organisé une fois par mois sur le territoire Bièvre Valloire par un travailleur social dans le but de faire participer des allocataires RSA à l'amélioration du dispositif.

Les rencontres sont faites par thème choisi en amont avec les allocataires qui peuvent être délocalisées (visites de chantier d'insertion, actions collectives à visée solidaire...)

La délocalisation des rencontres favorise la participation d'un maximum d'allocataires quel que soit leur lieu d'habitation.

Ces forums permettent aux allocataires de rompre l'isolement social et professionnel, de s'engager dans un dispositif et dans une dynamique de groupe.

**Orientation n°1 : Permettre aux parents d'être acteur dans l'exercice de leur fonction parentale en les accompagnant pour trouver leur place, en leur permettant d'expérimenter et cela au-delà des difficultés ou spécificités de leur composition familiale.**

Objectifs principaux	Objectifs opérationnels
Faciliter l'accès aux actions de soutien à la parentalité en portant attention aux publics les plus en difficultés, soit de par leur situation précaire ou de par leurs compositions familiales	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Proposer des actions permettant à chacun de trouver sa place dans les familles de composition complexe, monoparentalité, recomposées ou encore familles nombreuses.</li> <li>→ Prendre en compte la notion de handicap en favorisant l'inclusion</li> <li>→ Organiser le partenariat et le réseau concernant l'accueil du jeune enfant.</li> </ul>
Favoriser l'expérimentation dans des actions concrètes qui s'appuient sur la valorisation des compétences des parents et des membres de la famille.	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Développer les espaces d'accueil permettant de recueillir les demandes et compétences des parents</li> <li>→ Mettre en place des ateliers parents et enfants favorisant l'expérimentation collective au travers d'espaces de jeux, de temps de loisirs, de soutien à la scolarité ...</li> <li>→ Développer les espaces d'accueil collectif de soutien à la parentalité.</li> </ul>
Permettre à chaque membre de la famille de trouver sa juste place dans l'autonomisation de l'enfant.	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Proposer aux parents des espaces de connaissance de modèles éducatifs favorisant les choix</li> <li>→ Intégrer et trouver la juste place des parents dans chaque dispositif enfance, jeunesse et prévention du centre social, notamment en termes d'exercice de l'autorité parentale et de choix d'actions.</li> <li>→ Créer des espaces d'échanges entre parents facilitant les échanges d'expériences et de mixité de point de vue.</li> </ul>

**Orientation n°2 : Permettre à tous les publics d'accéder à l'information, de manière à connaître, décrypter et analyser l'information pour construire son esprit critique et faire des choix adaptés et pertinents pour améliorer son quotidien et son bien-être.**

Objectifs principaux	Objectifs opérationnels
Faciliter l'accès à une information diversifiée tant sur les supports que dans le contenu	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Participer activement à la co animation des points d'accès développés par les collectivités locales</li> <li>→ Proposer des supports d'informations adaptés sur chaque secteur et pour chaque tranche d'âges en fonction des centres d'intérêts</li> <li>→ Développer les partenariats et réseaux facilitant l'information à la population.</li> </ul>
Former aux nouvelles technologies et aux nouveaux modes de communication	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Proposer des actions de formation à l'outil multimédia</li> <li>→ Développer les actions d'échanges de compétences autour de l'utilisation des réseaux sociaux</li> <li>→ Organiser la communication et les supports d'informations et de mise en lien du centre social</li> </ul>
Permettre à chacun de comprendre l'information, de la diversifier, de l'analyser et ainsi de développer son esprit critique.	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Former les habitants, les acteurs à la mobilisation des compétences psycho sociales</li> <li>→ Initier au débat citoyen sur nos actions</li> <li>→ Proposer des accueils et supports collectifs permettant l'échange et le choix</li> </ul>

**Orientation 3 : Faciliter l'accès du centre social aux publics les plus fragiles en termes de mobilité, d'isolement ou encore de difficultés sociales ou d'insertion professionnelle complexe qui fragilise leur participation et leur bien être**

Objectifs principaux	Objectifs opérationnels
Prévenir l'isolement par des actions facilitant la mobilité tant physique que psychologique	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Développer les actions d'aller vers et de proximité afin de rencontrer les habitants les plus isolés</li> <li>→ Proposer des actions d'initiation à la mobilité à tous les âges avec des moyens de déplacement adapté</li> <li>→ Développer la mise en réseau des habitants pour rompre l'isolement</li> </ul>
Favoriser la prise en compte de la santé et du bien-être à tous les âges de la vie, notamment pour la prévention du vieillissement, les addictions et les conduites à risque, le rythme de vie et l'alimentation	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Développer les partenariats avec des acteurs locaux de santé en fonction des priorités repérées</li> <li>→ Mettre en place des ateliers collectifs de prévention santé adaptés aux priorités et aux besoins en fonction de l'âge et de la situation</li> <li>→ Par la mobilisation des compétences psycho sociales permettre à chacun de faire des choix en termes de santé et bien être</li> </ul>
Développer des supports facilitant l'insertion sociale et professionnelle tout en gardant une place de mise en lien et de facilitateur et en permettant la prise d'initiative	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Mettre en place des ateliers d'insertion sociale facilitant la mixité et l'échange des publics.</li> <li>→ Créer des réseaux et des actions partenariales avec les acteurs de l'insertion professionnelle</li> <li>→ Faciliter l'accès au premier emploi et aux actions citoyennes des plus jeunes.</li> </ul>

**Partenaires identifiés :**

Pôle emploi, Département, animateurs locaux d'insertion, associations caritatives, MSA

**Implication des habitants actuelles (x) souhaitée (v) :**

- X La présence, la consommation services ou activités*
- X La contribution momentanée à une activité ou un projet collectif*
- X L'implication dans une instance d'information ou de consultation*
- V La collaboration permanente et la prise de responsabilité*

## 6.5 LE RESEAU DE BENEVOLES

### Descriptif de l'action :

Le réseau de bénévoles permet de repérer des habitants souhaitant s'inscrire et s'investir dans différentes activités du centre social.

Les activités socio-culturelles sont de plus en plus encadrées par des bénévoles tel que : la marche, le tir à l'arc, marche nordique, tennis de table, anglais, couture, scrabble... Elles sont à destination de tous les habitants du territoire des 11 communes que couvre le centre social.

Le CLAS intergénérationnel est également encadré par des bénévoles en individuel avec des jeunes ce qui permet de lutter contre le décrochage scolaire et ainsi favoriser l'interconnaissance entre les générations.

La ludothèque, les bénévoles sont en soutien avec l'animatrice sur les communes délocalisées afin de pouvoir accueillir un plus grand nombre de familles et d'enfants.

L'informatique, un groupe 2 bénévoles encadre un atelier informatique senior pour s'entraider autour de l'usage numérique.

Nous organisons chaque année 2 repas/rencontres avec les bénévoles afin de les remercier pour leur investissement ainsi que valoriser leur implication au sein de la structure. Ces temps sont des temps conviviaux ou chacun peut rencontrer l'autre et échanger ensemble sur ce qu'ils font au sein de centre social.

Nous avons de plus en plus de bénévoles qui s'investissent dans la structure et qui nous permettent de maintenir, voire d'agrandir le nombre d'activités et d'actions menées par le centre social.

### **Orientation n°1 : Permettre aux parents d'être acteur dans l'exercice de leur fonction parentale en les accompagnant pour trouver leur place, en leur permettant d'expérimenter et cela au-delà des difficultés ou spécificités de leur composition familiale.**

<b>Objectifs principaux</b>	<b>Objectifs opérationnels</b>
Faciliter l'accès aux actions de soutien à la parentalité en portant attention aux publics les plus en difficultés, soit de par leur situation précaire ou de par leurs compositions familiales	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Proposer des actions permettant à chacun de trouver sa place dans les familles de composition complexe, monoparentalité, recomposées ou encore familles nombreuses.</li> <li>→ Prendre en compte la notion de handicap en favorisant l'inclusion</li> <li>→ Organiser le partenariat et le réseau concernant l'accueil du jeune enfant.</li> </ul>
Favoriser l'expérimentation dans des actions concrètes qui s'appuient sur la valorisation des compétences des parents et des membres de la famille.	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Développer les espaces d'accueil permettant de recueillir les demandes et compétences des parents</li> <li>→ Mettre en place des ateliers parents et enfants favorisant l'expérimentation collective au travers d'espace de jeux, de temps de loisirs, de soutien à la scolarité ...</li> <li>→ Développer les espaces d'accueil collectif de soutien à la parentalité.</li> </ul>
Permettre à chaque membre de la famille de trouver sa juste place dans l'autonomisation de l'enfant.	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Proposer aux parents des espaces de connaissance de modèles éducatifs favorisant les choix</li> <li>→ Intégrer et trouver la juste place des parents dans chaque dispositif enfance, jeunesse et prévention du centre social, notamment en termes d'exercice de l'autorité parentale et de choix d'actions.</li> <li>→ Créer des espaces d'échanges entre parents facilitant les échanges d'expériences et de mixité de point de vue.</li> </ul>

**Orientation n°2 : Permettre à tous les publics d'accéder à l'information, de manière à connaître, décrypter et analyser l'information pour construire son esprit critique et faire des choix adaptés et pertinents pour améliorer son quotidien et son bien-être.**

Objectifs principaux	Objectifs opérationnels
Faciliter l'accès à une information diversifiée tant sur les supports que dans le contenu	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Participer activement à la co animation des points d'accès développés par les collectivités locales</li> <li>→ Proposer des supports d'informations adaptés sur chaque secteur et pour chaque tranche d'âges en fonction des centres d'intérêts</li> <li>→ Développer les partenariats et réseaux facilitant l'information à la population.</li> </ul>
Former aux nouvelles technologies et aux nouveaux modes de communication	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Proposer des actions de formation à l'outil multimédia</li> <li>→ Développer les actions d'échanges de compétences autour de l'utilisation des réseaux sociaux</li> <li>→ Organiser la communication et les supports d'informations et de mise en lien du centre social</li> </ul>
Permettre à chacun de comprendre l'information, de la diversifier, de l'analyser et ainsi de développer son esprit critique.	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Former les habitants, les acteurs à la mobilisation des compétences psycho sociales</li> <li>→ Initier du débat citoyen sur nos actions</li> <li>→ Proposer des accueils et supports collectifs permettant l'échange et le choix</li> </ul>

**Orientation 3 : Faciliter l'accès du centre social aux publics les plus fragiles en termes de mobilité, d'isolement ou encore de difficultés sociales ou d'insertion professionnelle complexe qui fragilise leur participation et leur bien-être**

Objectifs principaux	Objectifs opérationnels
Prévenir l'isolement par des actions facilitant la mobilité tant physique que psychologique	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Développer les actions d'aller vers et de proximité afin de rencontrer les habitants les plus isolés</li> <li>→ Proposer des actions d'initiation à la mobilité à tous les âges avec des moyens de déplacements adaptés</li> <li>→ Développer la mise en réseau des habitants pour rompre l'isolement</li> </ul>
Favoriser la prise en compte de la santé et du bien-être à tous les âges de la vie, notamment pour la prévention du vieillissement, les addictions et les conduites à risque, le rythme de vie et l'alimentation	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Développer les partenariats avec des acteurs locaux de santé en fonction des priorités repérées</li> <li>→ Mettre en place des ateliers collectifs de prévention santé adaptés aux priorités et aux besoins en fonction de l'âge et de la situation</li> <li>→ Par la mobilisation des compétences psycho sociales permettre à chacun de faire des choix en termes de santé et bien être</li> </ul>
Développer des supports facilitant l'insertion sociale et professionnelle tout en gardant une place de mise en lien et de facilitateur et en permettant la prise d'initiative	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Mettre en place des ateliers d'insertion sociale facilitant la mixité et l'échange des publics.</li> <li>→ Créer des réseaux et des actions partenariales avec les acteurs de l'insertion professionnelle</li> <li>→ Faciliter l'accès au premier emploi et aux actions citoyennes des plus jeunes.</li> </ul>

**Partenaires identifiés :**

Communes, communauté de communes, les établissements scolaires, tissu associatif

**Implication des habitants actuelles (x) souhaitée (v) :**

<b>X</b>	<b><i>La présence, la consommation services ou activités</i></b>
<b>X</b>	<b><i>La contribution momentanée à une activité ou un projet collectif</i></b>
<b>X</b>	<b><i>L'implication dans une instance d'information ou de consultation</i></b>
<b>X</b>	<b><i>La collaboration permanente et la prise de responsabilité</i></b>

**Descriptif de l'action :**

Tout au long de l'année, le centre social propose des actions à destination des seniors de plus de 60 ans en plus des activités sportives et culturelles.

Le centre social travaille à l'amélioration de la qualité de vie des personnes vieillissantes sur le territoire. L'objectif du centre social est de renforcer les compétences des seniors pour prolonger leur autonomie et soutenir santé et qualité de vie. Bien vieillir dans sa tête, dans son corps et avec les autres sont les thématiques abordées. Pour ce faire, plusieurs ateliers sont menés comme :

Les conférences santé : des ateliers dans lesquels ils peuvent échanger et comprendre les effets, bienfaits, efficacité et contre-indications des produits naturels. En complément, des ateliers cuisines sont proposés en lien avec la nature (cueillette de saison). Des ateliers en lien avec la CARSAT sont proposés aux seniors sur le thème de : « bien vivre sa retraite ».

Le café des aînés : Le café des aînés se traduit sous la forme de la diffusion d'un film, d'un documentaire, d'une comédie musicale. Il se réalise à l'annexe du centre social en ville. 11 séances sont proposées tout au long de l'année. Après les séances, un temps convivial est proposé aux seniors autour d'un café, d'une boisson, un temps d'échange se crée.

Sorties culturelles : Les sorties culturelles se déroulent de mars à octobre. 1 sortie par mois est proposée. Elles se font dans un périmètre de 40 km à la ronde afin que les seniors puissent y retourner en dehors du centre social.

Carnet de vie : Un groupe de seniors écrit leurs souvenirs de vie selon la thématique proposée par l'animatrice (enfance, école, les saisons...). Des interventions extérieures permettent aux seniors d'illustrer et d'affiner leurs écrits en fonction de leur besoin. Ils exposent ensuite leurs écrits lors d'une manifestation culturelle sur Beaurepaire "Carnet de voyage".

D'autres ateliers sont proposés comme l'atelier mémoire, l'usage du numérique ainsi que la conduite seniors.

**Orientation n°1 : Permettre aux parents d'être acteur dans l'exercice de leur fonction parentale en les accompagnant pour trouver leur place, en leur permettant d'expérimenter et cela au-delà des difficultés ou spécificités de leur composition familiale.**

Objectifs principaux	Objectifs opérationnels
Faciliter l'accès aux actions de soutien à la parentalité en portant attention aux publics les plus en difficultés, soit de par leur situation précaire ou de par leurs compositions familiales	→ Proposer des actions permettant à chacun de trouver sa place dans les familles de composition complexe, monoparentalité, recomposées ou encore familles nombreuses. → Prendre en compte la notion de handicap en favorisant l'inclusion → Organiser le partenariat et le réseau concernant l'accueil du jeune enfant.
Favoriser l'expérimentation dans des actions concrètes qui s'appuient sur la valorisation des compétences des parents et des membres de la famille.	→ Développer les espaces d'accueil permettant de recueillir les demandes et compétences des parents → Mettre en place des ateliers parents et enfants favorisant l'expérimentation collective au travers d'espaces de jeux, de temps de loisirs, de soutien à la scolarité ... → Développer les espaces d'accueil collectif de soutien à la parentalité.
Permettre à chaque membre de la famille de trouver sa juste place dans l'autonomisation de l'enfant.	→ Proposer aux parents des espaces de connaissance de modèles éducatifs favorisant les choix → Intégrer et trouver la juste place des parents dans chaque dispositif enfance, jeunesse et prévention du centre social, notamment en termes d'exercice de l'autorité parentale et de choix d'actions. → Créer des espaces d'échanges entre parents facilitant les échanges d'expériences et de mixité de point de vue.

**Orientation n°2 : Permettre à tous les publics d'accéder à l'information, de manière à connaître, décrypter et analyser l'information pour construire son esprit critique et faire des choix adaptés et pertinents pour améliorer son quotidien et son bien-être.**

Objectifs principaux	Objectifs opérationnels
Faciliter l'accès à une information diversifiée tant sur les supports que dans le contenu	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Participer activement à la co animation des points d'accès développés par les collectivités locales</li> <li>→ Proposer des supports d'informations adaptés sur chaque secteur et pour chaque tranche d'âges en fonction des centres d'intérêts</li> <li>→ Développer les partenariats et réseaux facilitant l'information à la population.</li> </ul>
Former aux nouvelles technologies et aux nouveaux modes de communication	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Proposer des actions de formation à l'outil multimédia</li> <li>→ Développer les actions d'échanges de compétences autour de l'utilisation des réseaux sociaux</li> <li>→ Organiser la communication et les supports d'informations et de mise en lien du centre social</li> </ul>
Permettre à chacun de comprendre l'information, de la diversifier, de l'analyser et ainsi de développer son esprit critique.	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Former les habitants, les acteurs à la mobilisation des compétences psycho sociales</li> <li>→ Initier du débat citoyen sur nos actions</li> <li>→ Proposer des accueils et supports collectifs permettant l'échange et le choix</li> </ul>

**Orientation 3 : Faciliter l'accès du centre social aux publics les plus fragiles en termes de mobilité, d'isolement ou encore de difficultés sociales ou d'insertion professionnelle complexe qui fragilise leur participation et leur bien-être**

Objectifs principaux	Objectifs opérationnels
Prévenir l'isolement par des actions facilitant la mobilité tant physique que psychologique	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Développer les actions d'aller vers et de proximité afin de rencontrer les habitants les plus isolés</li> <li>→ Proposer des actions d'initiation à la mobilité à tous les âges avec des moyens de déplacements adaptés</li> <li>→ Développer la mise en réseau des habitants pour rompre l'isolement</li> </ul>
Favoriser la prise en compte de la santé et du bien-être à tous les âges de la vie, notamment pour la prévention du vieillissement, les addictions et les conduites à risque, le rythme de vie et l'alimentation	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Développer les partenariats avec des acteurs locaux de santé en fonction des priorités repérées</li> <li>→ Mettre en place des ateliers collectifs de prévention santé adaptés aux priorités et aux besoins en fonction de l'âge et de la situation</li> <li>→ Par la mobilisation des compétences psycho sociales permettre à chacun de faire des choix en termes de santé et bien-être</li> </ul>
Développer des supports facilitant l'insertion sociale et professionnelle tout en gardant une place de mise en lien et de facilitateur et en permettant la prise d'initiative	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Mettre en place des ateliers d'insertion sociale facilitant la mixité et l'échange des publics.</li> <li>→ Créer des réseaux et des actions partenariales avec les acteurs de l'insertion professionnelle</li> <li>→ Faciliter l'accès au premier emploi et aux actions citoyennes des plus jeunes.</li> </ul>

**Partenaires identifiés :**

CARSAT, Département, MSA, auto-école, collectivités locales

**Implication des habitants actuelles (x) souhaitée (v) :**

<b>X</b>	<b><i>La présence, la consommation services ou activités</i></b>
<b>X</b>	<b><i>La contribution momentanée à une activité ou un projet collectif</i></b>
<b>X</b>	<b><i>L'implication dans une instance d'information ou de consultation</i></b>
<b>X</b>	<b><i>La collaboration permanente et la prise de responsabilité</i></b>



## 7 L'ENFANCE ET LE PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE

## 7.1 LES ACCUEILS DE LOISIRS

### Descriptif de l'action :

Les accueils de loisirs 3/11 ans sont ouverts sur plusieurs lieux en fonction des demandes des familles et de la volonté des municipalités. Nous veillons à ce qu'il y ait en permanence un lieu ouvert toutes les vacances comme les mercredis.

Sur les 3 sites, nous avons un salarié permanent qui gère l'organisation, la planification des activités en lien avec le projet social et le lien avec les parents. Nous privilégions ainsi la fonction accueil et proximité avec les familles.

Nous veillons également à la transversalité et la cohésion d'équipe chez les animateurs vacataires avec l'organisation de formations, de réunions et l'alternance d'intervention sur les différents sites.

Nous avons un projet pédagogique commun pour les 3 sites afin de favoriser le vivre ensemble et la prise de responsabilité à leur portée en utilisant les outils CPS que nous avons, le tout dans la sécurité et les règles afin que les enfants puissent s'épanouir pleinement sur l'ALSH.

Nous avons un axe fort dans le projet pédagogique sur l'inclusion de tous les enfants (handicap, trouble du comportement, sur les interactions sociales, ...) A travers différents supports et la formation des vacataires nous travaillons l'acceptation de l'autre.

Un autre objectif concernant le développement durable est réfléchi également sur l'ensemble des sites que ce soit au travers de jardins partagés ou de la mini ferme.

Nous souhaitons accentuer le lien de confiance que nous avons avec les familles pour cela, l'animateur enfance qui est le référent de site s'occupe de l'accueil du soir afin de discuter de la journée de l'enfant aux parents, une animatrice du secteur famille fait de temps en temps des accueils spécifiques.

### **Orientation n°1 : Permettre aux parents d'être acteur dans l'exercice de leur fonction parentale en les accompagnant pour trouver leur place, en leur permettant d'expérimenter et cela au-delà des difficultés ou spécificités de leur composition familiale.**

<b>Objectifs principaux</b>	<b>Objectifs opérationnels</b>
Faciliter l'accès aux actions de soutien à la parentalité en portant attention aux publics les plus en difficultés, soit de par leur situation précaire ou de par leurs compositions familiales	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Proposer des actions permettant à chacun de trouver sa place dans les familles de composition complexe, monoparentalité, recomposées ou encore familles nombreuses.</li> <li>→ Prendre en compte la notion de handicap en favorisant l'inclusion</li> <li>→ Organiser le partenariat et le réseau concernant l'accueil du jeune enfant.</li> </ul>
Favoriser l'expérimentation dans des actions concrètes qui s'appuient sur la valorisation des compétences des parents et des membres de la famille.	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Développer les espaces d'accueil permettant de recueillir les demandes et compétences des parents</li> <li>→ Mettre en place des ateliers parents et enfants favorisant l'expérimentation collective au travers d'espaces de jeux, de temps de loisirs, de soutien à la scolarité ...</li> <li>→ Développer les espaces d'accueil collectif de soutien à la parentalité.</li> </ul>
Permettre à chaque membre de la famille de trouver sa juste place dans l'autonomisation de l'enfant.	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Proposer aux parents des espaces de connaissance de modèles éducatifs favorisant les choix</li> <li>→ Intégrer et trouver la juste place des parents dans chaque dispositif enfance, jeunesse et prévention du centre social, notamment en termes d'exercice de l'autorité parentale et de choix d'actions.</li> <li>→ Créer des espaces d'échanges entre parents facilitant les échanges d'expériences et de mixité de point de vue.</li> </ul>

**Orientation n°2 : Permettre à tous les publics d'accéder à l'information, de manière à connaître, décrypter et analyser l'information pour construire son esprit critique et faire des choix adaptés et pertinents pour améliorer son quotidien et son bien-être.**

Objectifs principaux	Objectifs opérationnels
Faciliter l'accès à une information diversifiée tant sur les supports que dans le contenu	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Participer activement à la co animation des points d'accès développés par les collectivités locales</li> <li>→ Proposer des supports d'informations adaptés sur chaque secteur et pour chaque tranche d'âges en fonction des centres d'intérêts</li> <li>→ Développer les partenariats et réseaux facilitant l'information à la population.</li> </ul>
Former aux nouvelles technologies et aux nouveaux modes de communication	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Proposer des actions de formation à l'outil multimédia</li> <li>→ Développer les actions d'échanges de compétences autour de l'utilisation des réseaux sociaux</li> <li>→ Organiser la communication et les supports d'informations et de mise en lien du centre social</li> </ul>
Permettre à chacun de comprendre l'information, de la diversifier, de l'analyser et ainsi de développer son esprit critique.	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Former les habitants, les acteurs à la mobilisation des compétences psycho sociales</li> <li>→ Initier du débat citoyen sur nos actions</li> <li>→ Proposer des accueils et supports collectifs permettant l'échange et le choix</li> </ul>

**Orientation 3 : Faciliter l'accès du centre social aux publics les plus fragiles en termes de mobilité, d'isolement ou encore de difficultés sociales ou d'insertion professionnelle complexe qui fragilise leur participation et leur bien-être**

Objectifs principaux	Objectifs opérationnels
Prévenir l'isolement par des actions facilitant la mobilité tant physique que psychologique	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Développer les actions d'aller vers et de proximité afin de rencontrer les habitants les plus isolés</li> <li>→ Proposer des actions d'initiation à la mobilité à tous les âges avec des moyens de déplacements adaptés</li> <li>→ Développer la mise en réseau des habitants pour rompre l'isolement</li> </ul>
Favoriser la prise en compte de la santé et du bien-être à tous les âges de la vie, notamment pour la prévention du vieillissement, les addictions et les conduites à risque, le rythme de vie et l'alimentation	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Développer les partenariats avec des acteurs locaux de santé en fonction des priorités repérées</li> <li>→ Mettre en place des ateliers collectifs de prévention santé adaptés aux priorités et aux besoins en fonction de l'âge et de la situation</li> <li>→ Par la mobilisation des compétences psycho sociales permettre à chacun de faire des choix en termes de santé et bien être</li> </ul>
Développer des supports facilitant l'insertion sociale et professionnelle tout en gardant une place de mise en lien et de facilitateur et en permettant la prise d'initiative	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Mettre en place des ateliers d'insertion sociale facilitant la mixité et l'échange des publics.</li> <li>→ Créer des réseaux et des actions partenariales avec les acteurs de l'insertion professionnelle</li> <li>→ Faciliter l'accès au premier emploi et aux actions citoyennes des plus jeunes.</li> </ul>

**Partenaires identifiés :**

La CAF, la MSA, le Conseil départemental, La Communauté de communes entre Bièvre et Rhône, les communes, les associations secours populaire et secours catholique, le tissu associatif

**Implication des habitants souhaitée :**

- X*      *La présence, la consommation services ou activités*
- V*      *La contribution momentanée à une activité ou un projet collectif*
- V*      *L'implication dans une instance d'information ou de consultation*
- V*      *La collaboration permanente et la prise de responsabilité*

## 7.2 LA MOBILISATION DES COMPÉTENCES PSYCHOSOCIALES

### Descriptif de l'action :

Les CPS sont la capacité d'une personne à faire face efficacement aux exigences et aux défis de la vie quotidienne.

A travers nos interventions dans les 12 écoles publiques et privées, ainsi que sur les collèges de Beaurepaire, les enfants découvrent et apprennent les différentes émotions, les identifient afin de pouvoir les comprendre, les gérer et améliorer leur capacité à communiquer. Ils apprennent à travailler ensemble et la coopération.

Ces interventions sont animées en binôme, une personne qui anime la séance et la deuxième qui est attentive au groupe et à ce qu'il s'y passe en diffusant la parole pour que chacun trouve sa place. Les séances sont co-construites avec les écoles. Nous privilégions pour les binômes 1 personne de l'école et 1 personne du centre social, dès que cela est possible.

Pour les classes des CM2, nous travaillons le passage en 6<sup>ème</sup> ce qui facilite la continuité éducative et facilite la construction de l'identité et la résistance à la pression des pairs.

Afin de favoriser la continuité éducative, des formations à destination des professionnels, des bénévoles sont organisées. Celles-ci peuvent concerner les bases des CPS ou la présentation d'outils spécifiques.

Les enfants des accueils de loisirs et de nos diverses actions, ainsi que leurs parents sont également sensibilisés à la mobilisation des CPS. Les parents découvrent ainsi des modèles éducatifs pouvant mieux soutenir leur parentalité.

#### **Orientation n°1 : Permettre aux parents d'être acteur dans l'exercice de leur fonction parentale en les accompagnant pour trouver leur place, en leur permettant d'expérimenter et cela au-delà des difficultés ou spécificités de leur composition familiale.**

<b>Objectifs principaux</b>	<b>Objectifs opérationnels</b>
Faciliter l'accès aux actions de soutien à la parentalité en portant attention aux publics les plus en difficultés, soit de par leur situation précaire ou de par leurs compositions familiales	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Proposer des actions permettant à chacun de trouver sa place dans les familles de composition complexe, monoparentalité, recomposées ou encore familles nombreuses.</li> <li>→ Prendre en compte la notion de handicap en favorisant l'inclusion</li> <li>→ Organiser le partenariat et le réseau concernant l'accueil du jeune enfant.</li> </ul>
Favoriser l'expérimentation dans des actions concrètes qui s'appuient sur la valorisation des compétences des parents et des membres de la famille.	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Développer les espaces d'accueil permettant de recueillir les demandes et compétences des parents</li> <li>→ Mettre en place des ateliers parents et enfants favorisant l'expérimentation collective au travers d'espaces de jeux, de temps de loisirs, de soutien à la scolarité ...</li> <li>→ Développer les espaces d'accueil collectif de soutien à la parentalité.</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Proposer aux parents des espaces de connaissance de modèles éducatifs favorisant les choix</li> <li>→ Intégrer et trouver la juste place des parents dans chaque dispositif enfance, jeunesse et prévention du centre social, notamment en termes d'exercice de l'autorité parentale et de choix d'actions.</li> <li>→ Créer des espaces d'échanges entre parents facilitant les échanges d'expériences et de mixité de point de vue.</li> </ul>

**Orientation n°2 : Permettre à tous les publics d'accéder à l'information, de manière à connaître, décrypter et analyser l'information pour construire son esprit critique et faire des choix adaptés et pertinents pour améliorer son quotidien et son bien-être.**

Objectifs principaux	Objectifs opérationnels
Faciliter l'accès à une information diversifiée tant sur les supports que dans le contenu	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Participer activement à la co animation des points d'accès développés par les collectivités locales</li> <li>→ Proposer des supports d'informations adaptés sur chaque secteur et pour chaque tranche d'âges en fonction des centres d'intérêts</li> <li>→ Développer les partenariats et réseaux facilitant l'information à la population.</li> </ul>
Former aux nouvelles technologies et aux nouveaux modes de communication	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Proposer des actions de formation à l'outil multimédia</li> <li>→ Développer les actions d'échanges de compétences autour de l'utilisation des réseaux sociaux</li> <li>→ Organiser la communication et les supports d'informations et de mise en lien du centre social</li> </ul>
Permettre à chacun de comprendre l'information, de la diversifier, de l'analyser et ainsi de développer son esprit critique.	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Former les habitants, les acteurs à la mobilisation des compétences psycho sociales</li> <li>→ Initier du débat citoyen sur nos actions</li> <li>→ Proposer des accueils et supports collectifs permettant l'échange et le choix</li> </ul>

**Orientation 3 : Faciliter l'accès du centre social aux publics les plus fragiles en termes de mobilité, d'isolement ou encore de difficultés sociales ou d'insertion professionnelle complexe qui fragilise leur participation et leur bien être**

Objectifs principaux	Objectifs opérationnels
Prévenir l'isolement par des actions facilitant la mobilité tant physique que psychologique	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Développer les actions d'aller vers et de proximité afin de rencontrer les habitants les plus isolés</li> <li>→ Proposer des actions d'initiation à la mobilité à tous les âges avec des moyens de déplacements adaptés</li> <li>→ Développer la mise en réseau des habitants pour rompre l'isolement</li> </ul>
Favoriser la prise en compte de la santé et du bien-être à tous les âges de la vie, notamment pour la prévention du vieillissement, les addictions et les conduites à risque, le rythme de vie et l'alimentation	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Développer les partenariats avec des acteurs locaux de santé en fonction des priorités repérées</li> <li>→ Mettre en place des ateliers collectifs de prévention santé adaptés aux priorités et aux besoins en fonction de l'âge et de la situation</li> <li>→ Par la mobilisation des compétences psycho sociales permettre à chacun de faire des choix en termes de santé et bien-être</li> </ul>
Développer des supports facilitant l'insertion sociale et professionnelle tout en gardant une place de mise en lien et de facilitateur et en permettant la prise d'initiative	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Mettre en place des ateliers d'insertion sociale facilitant la mixité et l'échange des publics.</li> <li>→ Créer des réseaux et des actions partenariales avec les acteurs de l'insertion professionnelle</li> <li>→ Faciliter l'accès au premier emploi et aux actions citoyennes des plus jeunes.</li> </ul>

**Partenaires identifiés :**

L'ARS, la CAF, le département, La Communauté de communes entre Bièvre et Rhône, les communes, les écoles et collèges, et la DSDEN

**Implication des habitants actuelles (x) souhaitée (v) :**

<b>X</b>	<b><i>La présence, la consommation services ou activités</i></b>
<b>V</b>	<b><i>La contribution momentanée à une activité ou un projet collectif</i></b>
<b>X</b>	<b><i>L'implication dans une instance d'information ou de consultation</i></b>
<b>V</b>	<b><i>La collaboration permanente et la prise de responsabilité</i></b>

## 7.3 LA CONTINUITÉ ÉDUCATIVE

### Descriptif de l'action :

Suite à un travail de plusieurs années, aujourd'hui, l'ensemble des acteurs s'accordent autour d'un projet éducatif de territoire, afin de proposer un accueil des enfants et des familles cohérent sur l'ensemble du territoire. Le centre social coordonne ce travail et le rend lisible au travers de la proximité avec les communes, mais également en soutenant celles-ci dans le développement de projets au service des familles, ou dans l'accompagnement à l'amélioration de services visant le bien-être des enfants.

Cet accompagnement permet :

- d'envisager l'éducation d'un enfant en tenant compte de tous les acteurs éducatifs qu'il peut rencontrer,
- de réévaluer la place des parents, de tous les parents, dans une logique d'éducation partagée,
- de rechercher dans la mesure du possible un dialogue et une cohérence entre ces différents acteurs, y compris la place des parents dans ce processus,
- de donner la place à d'autres pratiques, complémentaires aux apprentissages dispensés pendant les heures de classe,
- de considérer les ressources de l'ensemble d'un territoire pour les mettre au service de la réussite de tous les enfants.

Nous intervenons sur l'ensemble des communes du territoire par le biais de différentes actions, soit auprès des écoles, soit auprès des jeunes, soit auprès des familles... Ces actions permettent de découler sur de nouveaux projets participatifs avec les habitants et les communes.

Les communes font appel à nos services pour diverses raisons, elles peuvent être de l'ordre de gestion de conflits entre agents, de la formation sur les compétences psychosociales ou sur du réaménagement des cours d'école par exemple.

#### **Orientation n°1 : Permettre aux parents d'être acteur dans l'exercice de leur fonction parentale en les accompagnant pour trouver leur place, en leur permettant d'expérimenter et cela au-delà des difficultés ou spécificités de leur composition familiale.**

<b>Objectifs principaux</b>	<b>Objectifs opérationnels</b>
Faciliter l'accès aux actions de soutien à la parentalité en portant attention aux publics les plus en difficultés, soit de par leur situation précaire ou de par leurs compositions familiales	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Proposer des actions permettant à chacun de trouver sa place dans les familles de composition complexe, monoparentalité, recomposées ou encore familles nombreuses.</li> <li>→ Prendre en compte la notion de handicap en favorisant l'inclusion</li> <li>→ Organiser le partenariat et le réseau concernant l'accueil du jeune enfant.</li> </ul>
Favoriser l'expérimentation dans des actions concrètes qui s'appuient sur la valorisation des compétences des parents et des membres de la famille.	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Développer les espaces d'accueil permettant de recueillir les demandes et compétences des parents</li> <li>→ Mettre en place des ateliers parents et enfants favorisant l'expérimentation collective au travers d'espaces de jeux, de temps de loisirs, de soutien à la scolarité ...</li> <li>→ Développer les espaces d'accueil collectif de soutien à la parentalité.</li> </ul>
Permettre à chaque membre de la famille de trouver sa juste place dans l'autonomisation de l'enfant.	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Proposer aux parents des espaces de connaissance de modèles éducatifs favorisant les choix</li> <li>→ Intégrer et trouver la juste place des parents dans chaque dispositif enfance, jeunesse et prévention du centre social, notamment en termes d'exercice de l'autorité parentale et de choix d'actions.</li> <li>→ Créer des espaces d'échanges entre parents facilitant les échanges d'expériences et de mixité de point de vue.</li> </ul>

**Orientation n°2 : Permettre à tous les publics d'accéder à l'information, de manière à connaître, décrypter et analyser l'information pour construire son esprit critique et faire des choix adaptés et pertinents pour améliorer son quotidien et son bien-être.**

Objectifs principaux	Objectifs opérationnels
Faciliter l'accès à une information diversifiée tant sur les supports que dans le contenu	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Participer activement à la co animation des points d'accès développés par les collectivités locales</li> <li>→ Proposer des supports d'informations adaptés sur chaque secteur et pour chaque tranche d'âges en fonction des centres d'intérêts</li> <li>→ Développer les partenariats et réseaux facilitant l'information à la population.</li> </ul>
Former aux nouvelles technologies et aux nouveaux modes de communication	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Proposer des actions de formation à l'outil multimédia</li> <li>→ Développer les actions d'échanges de compétences autour de l'utilisation des réseaux sociaux</li> <li>→ Organiser la communication et les supports d'information et de mise en lien du centre social</li> </ul>
Permettre à chacun de comprendre l'information, de la diversifier, de l'analyser et ainsi de développer son esprit critique.	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Former les habitants, les acteurs à la mobilisation des compétences psycho sociales</li> <li>→ Initier du débat citoyen sur nos actions</li> <li>→ Proposer des accueils et supports collectifs permettant l'échange et le choix</li> </ul>

**Orientation 3 : Faciliter l'accès du centre social aux publics les plus fragiles en termes de mobilité, d'isolement ou encore de difficultés sociales ou d'insertion professionnelle complexe qui fragilise leur participation et leur bien être**

Objectifs principaux	Objectifs opérationnels
Prévenir l'isolement par des actions facilitant la mobilité tant physique que psychologique	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Développer les actions d'aller vers et de proximité afin de rencontrer les habitants les plus isolés</li> <li>→ Proposer des actions d'initiation à la mobilité à tous les âges avec des moyens de déplacement adapté</li> <li>→ Développer la mise en réseau des habitants pour rompre l'isolement</li> </ul>
Favoriser la prise en compte de la santé et du bien-être à tous les âges de la vie, notamment pour la prévention du vieillissement, les addictions et les conduites à risques, le rythme de vie et l'alimentation	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Développer les partenariats avec des acteurs locaux de santé en fonction des priorités repérées</li> <li>→ Mettre en place des ateliers collectifs de prévention santé adaptés aux priorités et aux besoins en fonction de l'âge et de la situation</li> <li>→ Par la mobilisation des compétences psycho sociales permettre à chacun de faire des choix en termes de santé et bien être</li> </ul>
Développer des supports facilitant l'insertion sociale et professionnelle tout en gardant une place de mise en lien et de facilitateur et en permettant la prise d'initiative	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Mettre en place des ateliers d'insertion sociale facilitant la mixité et l'échange des publics.</li> <li>→ Créer des réseaux et des actions partenariales avec les acteurs de l'insertion professionnelle</li> <li>→ Faciliter l'accès au premier emploi et aux actions citoyennes des plus jeunes.</li> </ul>

**Partenaires identifiés :**

La CAF, La Communauté de communes entre Bièvre et Rhône, les communes, les écoles, collèges, les associations locales

**Implication des habitants actuelles (x) souhaitée (v) :**

<i>X</i>	<i>La présence, la consommation services ou activités</i>
<i>X</i>	<i>La contribution momentanée à une activité ou un projet collectif</i>
<i>V</i>	<i>L'implication dans une instance d'information ou de consultation</i>
<i>V</i>	<i>La collaboration permanente et la prise de responsabilité</i>

## 8 LA JEUNESSE ET LA CITOYENNETÉ



## 8.1 JEUNESSE ET CITOYENNETE

### Descriptif de l'action :

L'action jeunesse et citoyenneté se décline sous plusieurs formes.

La première est portée par la PS jeune qui a pour objectif d'accompagner des jeunes du territoire (10 communes alentours de Beaurepaire) de 12 à 25 ans à engager des actions citoyennes sur leur commune respective.

Un lien est d'abord créé avec les élus des communes, puis, la constitution d'un groupe de jeunes apparaît et nous mettons en lien les adolescents avec leur mairie dans le cadre d'actions citoyennes.

Nous pouvons développer des actions comme des soirées à thèmes (jeux, casino...) ou des actions comme des brocantes...

Nous développons également les CMJ (Conseil Municipal Jeune) sur plusieurs communes ce qui permet aux plus jeunes de s'engager dans une vie associative et citoyenne puisqu'ils signent une convention de deux ans minimum. Plusieurs projets ont été menés à terme, comme la construction de cabane à insectes, de nichoir à oiseaux...

Ces actions permettent de favoriser l'autonomie organisationnelle des jeunes, l'explication et la mise en place d'un budget financier présenté par les jeunes auprès des élus locaux et du maire ainsi que la mise en lien avec les associations du village.

La deuxième forme est proposée dans le cadre de l'accueil ALSH des adolescents sur le centre social et s'intitule : L'accompagnement de projet. Cette action consiste à encadrer un groupe de jeunes entre 12 et 17 ans, les jeunes réfléchissent et construisent en groupe un projet de voyage d'une semaine. Il réalise le budget, le moyen de transport ainsi que l'hébergement, accompagné de 2 animateurs. Pour organiser ce voyage, ils sont mis à contribution sur des actions d'autofinancement telles que la vente de ravioles, la vente de brioches, de chocolats...

L'accompagnement de projet permet de tisser du lien entre les jeunes, les différents acteurs partenaires et d'organiser et préparer en lien avec les adultes leur projet de voyage. Ils gagnent en autonomisation.

**Orientation n°1 : Permettre aux parents d'être acteur dans l'exercice de leur fonction parentale en les accompagnant pour trouver leur place, en leur permettant d'expérimenter et cela au-delà des difficultés ou spécificités de leur composition familiale.**

Objectifs principaux	Objectifs opérationnels
Faciliter l'accès aux actions de soutien à la parentalité en portant attention aux publics les plus en difficultés, soit de par leur situation précaire ou de par leurs compositions familiales	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Proposer des actions permettant à chacun de trouver sa place dans les familles de composition complexe, monoparentalité, recomposées ou encore familles nombreuses.</li> <li>→ Prendre en compte la notion de handicap en favorisant l'inclusion</li> <li>→ Organiser le partenariat et le réseau concernant l'accueil du jeune enfant.</li> </ul>
Favoriser l'expérimentation dans des actions concrètes qui s'appuient sur la valorisation des compétences des parents et des membres de la famille.	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Développer les espaces d'accueil permettant de recueillir les demandes et compétences des parents</li> <li>→ Mettre en place des ateliers parents et enfants favorisant l'expérimentation collective au travers d'espaces de jeux, de temps de loisirs, de soutien à la scolarité ...</li> <li>→ Développer les espaces d'accueil collectif de soutien à la parentalité.</li> </ul>
Permettre à chaque membre de la famille de trouver sa juste place dans l'autonomisation de l'enfant.	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Proposer aux parents des espaces de connaissance de modèles éducatifs favorisant les choix</li> <li>→ Intégrer et trouver la juste place des parents dans chaque dispositif enfance, jeunesse et prévention du centre social, notamment en termes d'exercice de l'autorité parentale et de choix d'actions.</li> <li>→ Créer des espaces d'échanges entre parents facilitant les échanges d'expériences et de mixité de point de vue.</li> </ul>

**Orientation n°2 : Permettre à tous les publics d'accéder à l'information, de manière à connaître, décrypter et analyser l'information pour construire son esprit critique et faire des choix adaptés et pertinents pour améliorer son quotidien et son bien-être.**

Objectifs principaux	Objectifs opérationnels
Faciliter l'accès à une information diversifiée tant sur les supports que dans le contenu	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Participer activement à la co animation des points d'accès développés par les collectivités locales</li> <li>→ Proposer des supports d'informations adaptés sur chaque secteur et pour chaque tranche d'âges en fonction des centres d'intérêts</li> <li>→ Développer les partenariats et réseaux facilitant l'information à la population.</li> </ul>
Former aux nouvelles technologies et aux nouveaux modes de communication	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Proposer des actions de formation à l'outil multimédia</li> <li>→ Développer les actions d'échanges de compétences autour de l'utilisation des réseaux sociaux</li> <li>→ Organiser la communication et les supports d'informations et de mise en lien du centre social</li> </ul>
Permettre à chacun de comprendre l'information, de la diversifier, de l'analyser et ainsi de développer son esprit critique.	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Former les habitants, les acteurs à la mobilisation des compétences psycho sociales</li> <li>→ Initier du débat citoyen sur nos actions</li> <li>→ Proposer des accueils et supports collectifs permettant l'échange et le choix</li> </ul>

**Orientation 3 : Faciliter l'accès du centre social aux publics les plus fragiles en termes de mobilité, d'isolement ou encore de difficultés sociales ou d'insertion professionnelle complexe qui fragilise leur participation et leur bien être**

Objectifs principaux	Objectifs opérationnels
Prévenir l'isolement par des actions facilitant la mobilité tant physique que psychologique	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Développer les actions d'aller vers et de proximité afin de rencontrer les habitants les plus isolés</li> <li>→ Proposer des actions d'initiation à la mobilité à tous les âges avec des moyens de déplacements adaptés</li> <li>→ Développer la mise en réseau des habitants pour rompre l'isolement</li> </ul>
Favoriser la prise en compte de la santé et du bien-être à tous les âges de la vie, notamment pour la prévention du vieillissement, les addictions et les conduites à risque, le rythme de vie et l'alimentation	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Développer les partenariats avec des acteurs locaux de santé en fonction des priorités repérées</li> <li>→ Mettre en place des ateliers collectifs de prévention santé adaptés aux priorités et aux besoins en fonction de l'âge et de la situation</li> <li>→ Par la mobilisation des compétences psycho sociales permettre à chacun de faire des choix en termes de santé et bien être</li> </ul>
Développer des supports facilitant l'insertion sociale et professionnelle tout en gardant une place de mise en lien et de facilitateur et en permettant la prise d'initiative	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Mettre en place des ateliers d'insertion sociale facilitant la mixité et l'échange des publics.</li> <li>→ Créer des réseaux et des actions partenariales avec les acteurs de l'insertion professionnelle</li> <li>→ Faciliter l'accès au premier emploi et aux actions citoyennes des plus jeunes.</li> </ul>

**Partenaires identifiés :**

Mairie de Beaurepaire, communes, CAF, EBER, Département de l'Isère, associations

**Implication des habitants actuelles (x) souhaitée (v) :**

X	<i>La présence, la consommation services ou activités</i>
X	<i>La contribution momentanée à une activité ou un projet collectif</i>
X	<i>L'implication dans une instance d'information ou de consultation</i>
V	<i>La collaboration permanente et la prise de responsabilité</i>

## 8.2 LES POINTS D'INFORMATION

### Descriptif de l'action :

Le Point Information Jeunesse est un lieu d'accueil au sein duquel les jeunes et leurs parents sont reçus, gratuitement et anonymement. Toutes les thématiques relatives à la jeunesse peuvent y être abordées (scolarité, emploi, logement, mobilité...). Des actions collectives sont mises en place selon les besoins identifiés sur le territoire et les différentes périodes de l'année (exemple : Forum de l'emploi et des jobs d'été, Formation générale BAFA, table ronde...).

Le point info santé informe et prévient sur différents aspects de la santé, mentale, physique, les addictions, la sexualité ou encore la prévention des risques. De la documentation est accessible et distribuée auprès des partenaires et du public lors des interventions en établissement scolaire. Le point est également distributeur de moyens de contraception. Des chantiers éducatifs sont mis en place sur des thématiques prévention santé, chantier éducatif variés dans le cadre de la prévention des pairs par les pairs. Des actions santé sur la Prévention des conduites addictives sont également organisées à destination des jeunes, de leurs parents mais aussi des partenaires professionnels (Forum de Prévention des addictions, table ronde...) en lien avec la MDA notamment.

Le point ressource dispose d'une documentation thématique en libre accès destinée aux partenaires professionnels mise à jour régulièrement. Tous les professionnels du territoire intervenant auprès d'enfants, d'adolescents ou jeunes adultes pourront bénéficier d'une aide à la mise en place de leur projet pour développer entre autre les CPS auprès de leur public ou simplement avoir un support pédagogique sur différentes thématiques. Les outils permettent de développer une ou plusieurs compétences psychosociales sur différents thèmes : émotions, alimentation, communication, bien-vivre ensemble, relation filles/garçons, harcèlement, addictions, tabac, internet et réseaux sociaux, relations affectives et sexuelles... Les professionnels peuvent emprunter un ou plusieurs outils pour une durée d'un mois renouvelable.

#### **Orientation n°1 : Permettre aux parents d'être acteur dans l'exercice de leur fonction parentale en les accompagnant pour trouver leur place, en leur permettant d'expérimenter et cela au-delà des difficultés ou spécificités de leur composition familiale.**

<b>Objectifs principaux</b>	<b>Objectifs opérationnels</b>
Faciliter l'accès aux actions de soutien à la parentalité en portant attention aux publics les plus en difficultés, soit de par leur situation précaire ou de par leurs compositions familiales	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Proposer des actions permettant à chacun de trouver sa place dans les familles de composition complexe, monoparentalité, recomposées ou encore familles nombreuses.</li> <li>→ Prendre en compte la notion de handicap en favorisant l'inclusion</li> <li>→ Organiser le partenariat et le réseau concernant l'accueil du jeune enfant.</li> </ul>
Favoriser l'expérimentation dans des actions concrètes qui s'appuient sur la valorisation des compétences des parents et des membres de la famille.	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Développer les espaces d'accueil permettant de recueillir les demandes et compétences des parents</li> <li>→ Mettre en place des ateliers parents et enfants favorisant l'expérimentation collective au travers d'espaces de jeux, de temps de loisirs, de soutien à la scolarité ...</li> <li>→ Développer les espaces d'accueil collectif de soutien à la parentalité.</li> </ul>
Permettre à chaque membre de la famille de trouver sa juste place dans l'autonomisation de l'enfant.	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Proposer aux parents des espaces de connaissance de modèles éducatifs favorisant les choix</li> <li>→ Intégrer et trouver la juste place des parents dans chaque dispositif enfance, jeunesse et prévention du centre social, notamment en termes d'exercice de l'autorité parentale et de choix d'actions.</li> <li>→ Créer des espaces d'échanges entre parents facilitant les échanges d'expériences et de mixité de point de vue.</li> </ul>

**Orientation n°2 : Permettre à tous les publics d'accéder à l'information, de manière à connaître, décrypter et analyser l'information pour construire son esprit critique et faire des choix adaptés et pertinents pour améliorer son quotidien et son bien-être.**

Objectifs principaux	Objectifs opérationnels
Faciliter l'accès à une information diversifiée tant sur les supports que dans le contenu	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Participer activement à la co animation des points d'accès développés par les collectivités locales</li> <li>→ Proposer des supports d'informations adaptés sur chaque secteur et pour chaque tranche d'âges en fonction des centres d'intérêts</li> <li>→ Développer les partenariats et réseaux facilitant l'information à la population.</li> </ul>
Former aux nouvelles technologies et aux nouveaux modes de communication	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Proposer des actions de formation à l'outil multimédia</li> <li>→ Développer les actions d'échanges de compétences autour de l'utilisation des réseaux sociaux</li> <li>→ Organiser la communication et les supports d'informations et de mise en lien du centre social</li> </ul>
Permettre à chacun de comprendre l'information, de la diversifier, de l'analyser et ainsi de développer son esprit critique.	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Former les habitants, les acteurs à la mobilisation des compétences psycho sociales</li> <li>→ Initier au débat citoyen sur nos actions</li> <li>→ Proposer des accueils et supports collectifs permettant l'échange et le choix</li> </ul>

**Orientation 3 : Faciliter l'accès du centre social aux publics les plus fragiles en termes de mobilité, d'isolement ou encore de difficultés sociales ou d'insertion professionnelle complexe qui fragilise leur participation et leur bien être**

Objectifs principaux	Objectifs opérationnels
Prévenir l'isolement par des actions facilitant la mobilité tant physique que psychologique	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Développer les actions d'aller vers et de proximité afin de rencontrer les habitants les plus isolés</li> <li>→ Proposer des actions d'initiation à la mobilité à tous les âges avec des moyens de déplacement adapté</li> <li>→ Développer la mise en réseau des habitants pour rompre l'isolement</li> </ul>
Favoriser la prise en compte de la santé et du bien-être à tous les âges de la vie, notamment pour la prévention du vieillissement, les addictions et les conduites à risque, le rythme de vie et l'alimentation	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Développer les partenariats avec des acteurs locaux de santé en fonction des priorités repérées</li> <li>→ Mettre en place des ateliers collectifs de prévention santé adaptés aux priorités et aux besoins en fonction de l'âge et de la situation</li> <li>→ Par la mobilisation des compétences psycho sociales permettre à chacun de faire des choix en termes de santé et bien être</li> </ul>
Développer des supports facilitant l'insertion sociale et professionnelle tout en gardant une place de mise en lien et de facilitateur et en permettant la prise d'initiative	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Mettre en place des ateliers d'insertion sociale facilitant la mixité et l'échange des publics.</li> <li>→ Créer des réseaux et des actions partenariales avec les acteurs de l'insertion professionnelle</li> <li>→ Faciliter l'accès au premier emploi et aux actions citoyennes des plus jeunes.</li> </ul>

**Partenaires identifiés :**

Communes alentours, CRIJ, Mission Locale, Activités de Planification, Maison des Adolescents, Collèges, MFR, CFAI, EBER, IREPS

**Implication des habitants actuelles (x) souhaitée (v) :**

<b>X</b>	<b><i>La présence, la consommation services ou activités</i></b>
<b>X</b>	<b><i>La contribution momentanée à une activité ou un projet collectif</i></b>
<b>V</b>	<b><i>L'implication dans une instance d'information ou de consultation</i></b>
<b>V</b>	<b><i>La collaboration permanente et la prise de responsabilité</i></b>

### 8.3 LES ACCUEILS DE LOISIRS

#### Descriptif de l'action :

L'organisation de l'accueil de loisirs jeunesse se profile autour de deux groupes distincts les 10-14 ans et les 12-17 ans.

Les 10-14 ans sont un accueil passerelle entre l'enfance et la jeunesse. Les jeunes y sont accueillis pendant les vacances scolaires à Beaurepaire dans les locaux du centre social et/ou à Revel Tourdan au foyer rural. Ils sont accompagnés par deux animateurs, ils sont amenés à développer leur autonomie et le travail en équipe. Ils sont mis à contribution dans la création de leur programme d'activités, la mise en place d'un planning de tâches ménagères et des repas en lien avec les animateurs encadrants. Ils prennent part aux courses, préparent les repas, définissent un budget pour leurs différentes activités et sorties à l'aide des limites financières communiquées par le responsable de secteur. Les parents sont acteurs de ces temps, en effet, les plannings et programme (repas, activités, tâches ménagères) sont exposés chaque jour pour rendre compte de la prise en charge des enfants.

Les 12-17 ans eux, sont accueillis pendant les vacances scolaires, plusieurs activités, sorties et mini-stages sont proposés aux jeunes de 12 à 17 ans.

Les mini-stages durent plusieurs demi-journées ou journées, de 2 jours à 5 jours en continuité sur la semaine. Une présentation aux parents du travail effectué peut être prévue le vendredi.

Les horaires varient en fonction de l'activité, la sortie ou le stage proposé.

Des camps sont également mis en place sur une semaine à destination des jeunes entre 12 et 17 ans.

Des objectifs communs sont à dégager des deux groupes cités, la valorisation des compétences des usagers accueillis, la découverte d'activités sportives et culturelles, l'implication des parents, des jeunes et des professionnels dans la prise d'initiative, le partage et le fonctionnement de l'accueil de loisirs plus généralement.

**Orientation n°1 : Permettre aux parents d'être acteur dans l'exercice de leur fonction parentale en les accompagnant pour trouver leur place, en leur permettant d'expérimenter et cela au-delà des difficultés ou spécificités de leur composition familiale.**

Objectifs principaux	Objectifs opérationnels
Faciliter l'accès aux actions de soutien à la parentalité en portant attention aux publics les plus en difficultés, soit de par leur situation précaire ou de par leurs compositions familiales	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Proposer des actions permettant à chacun de trouver sa place dans les familles de composition complexe, monoparentalité, recomposées ou encore familles nombreuses.</li> <li>→ Prendre en compte la notion de handicap en favorisant l'inclusion</li> <li>→ Organiser le partenariat et le réseau concernant l'accueil du jeune enfant.</li> </ul>
Favoriser l'expérimentation dans des actions concrètes qui s'appuient sur la valorisation des compétences des parents et des membres de la famille.	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Développer les espaces d'accueil permettant de recueillir les demandes et compétences des parents</li> <li>→ Mettre en place des ateliers parents et enfants favorisant l'expérimentation collective au travers d'espaces de jeux, de temps de loisirs, de soutien à la scolarité ...</li> <li>→ Développer les espaces d'accueil collectif de soutien à la parentalité.</li> </ul>
Permettre à chaque membre de la famille de trouver sa juste place dans l'autonomisation de l'enfant.	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Proposer aux parents des espaces de connaissance de modèles éducatifs favorisant les choix</li> <li>→ Intégrer et trouver la juste place des parents dans chaque dispositif enfance, jeunesse et prévention du centre social, notamment en termes d'exercice de l'autorité parentale et de choix d'actions.</li> <li>→ Créer des espaces d'échanges entre parents facilitant les échanges d'expériences et de mixité de point de vue.</li> </ul>

**Orientation n°2 : Permettre à tous les publics d'accéder à l'information, de manière à connaître, décrypter et analyser l'information pour construire son esprit critique et faire des choix adaptés et pertinents pour améliorer son quotidien et son bien-être.**

Objectifs principaux	Objectifs opérationnels
Faciliter l'accès à une information diversifiée tant sur les supports que dans le contenu	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Participer activement à la co animation des points d'accès développés par les collectivités locales</li> <li>→ Proposer des supports d'informations adaptés sur chaque secteur et pour chaque tranche d'âges en fonction des centres d'intérêts</li> <li>→ Développer les partenariats et réseaux facilitant l'information à la population.</li> </ul>
Former aux nouvelles technologies et aux nouveaux modes de communication	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Proposer des actions de formation à l'outil multimédia</li> <li>→ Développer les actions d'échanges de compétences autour de l'utilisation des réseaux sociaux</li> <li>→ Organiser la communication et les supports d'informations et de mise en lien du centre social</li> </ul>
Permettre à chacun de comprendre l'information, de la diversifier, de l'analyser et ainsi de développer son esprit critique.	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Former les habitants, les acteurs à la mobilisation des compétences psycho sociales</li> <li>→ Initier du débat citoyen sur nos actions</li> <li>→ Proposer des accueils et supports collectifs permettant l'échange et le choix</li> </ul>

**Orientation 3 : Faciliter l'accès du centre social aux publics les plus fragiles en termes de mobilité, d'isolement ou encore de difficultés sociales ou d'insertion professionnelle complexe qui fragilise leur participation et leur bien être**

Objectifs principaux	Objectifs opérationnels
Prévenir l'isolement par des actions facilitant la mobilité tant physique que psychologique	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Développer les actions d'aller vers et de proximité afin de rencontrer les habitants les plus isolés</li> <li>→ Proposer des actions d'initiation à la mobilité à tous les âges avec des moyens de déplacement adapté</li> <li>→ Développer la mise en réseau des habitants pour rompre l'isolement</li> </ul>
Favoriser la prise en compte de la santé et du bien-être à tous les âges de la vie, notamment pour la prévention du vieillissement, les addictions et les conduites à risque, le rythme de vie et l'alimentation	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Développer les partenariats avec des acteurs locaux de santé en fonction des priorités repérées</li> <li>→ Mettre en place des ateliers collectifs de prévention santé adaptés aux priorités et aux besoins en fonction de l'âge et de la situation</li> <li>→ Par la mobilisation des compétences psycho sociales permettre à chacun de faire des choix en termes de santé et bien être</li> </ul>
Développer des supports facilitant l'insertion sociale et professionnelle tout en gardant une place de mise en lien et de facilitateur et en permettant la prise d'initiative	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Mettre en place des ateliers d'insertion sociale facilitant la mixité et l'échange des publics.</li> <li>→ Créer des réseaux et des actions partenariales avec les acteurs de l'insertion professionnelle</li> <li>→ Faciliter l'accès au premier emploi et aux actions citoyennes des plus jeunes.</li> </ul>

**Partenaires identifiés :**

Mairie de Beaurepaire, communes alentours, CAF, centre sociaux EBER, maison des adolescents, tissu associatif

**Implication des habitants actuelles (x) souhaitée (v) :**

<b>X</b>	<b><i>La présence, la consommation services ou activités</i></b>
<b>X</b>	<b><i>La contribution momentanée à une activité ou un projet collectif</i></b>
<b>V</b>	<b><i>L'implication dans une instance d'information ou de consultation</i></b>
<b>V</b>	<b><i>La collaboration permanente et la prise de responsabilité</i></b>

## 9 Conclusion et perspectives

Même si le travail d'évaluation et de réactualisation du projet social est instauré et programmé chaque année au centre social, l'année 2022 fut l'année essentielle de travail autour de l'écriture de ce projet. Celui-ci définit les orientations de notre travail durant les 4 années futures.

Après un important travail d'évaluation, de diagnostic et de définition des priorités, à l'instant même où l'équipe, avec les habitants commençaient la construction et le réajustement des actions futures, d'importantes modifications ont eu lieu dans les financements socles et structurels de l'association.

Le premier élément concerne les actions de prévention. A compter du 1er janvier 2023, la mairie de Beaurepaire reprend en direct les actions de prévention et stoppe la convention avec le centre social.

Le secteur prévention de l'association sera donc complètement dissous. Les pertes inhérentes à cette disparition s'élèvent à 69 618 €, car les conventions de la mairie nous permettaient également d'accéder aux subventions du conseil départemental et une aide au poste de l'État.

Le deuxième point concerne les locaux du centre social et leur mise à disposition par la commune de Beaurepaire.

En effet, dans la convention existante à ce jour, la mairie de Beaurepaire met à disposition à titre exclusif et gracieux les locaux situés au 410, chemin du 5 Août 1944.

La mairie de Beaurepaire nous informe qu'elle maintiendra le prêt des locaux, la subvention concernant l'animation globale et les actions famille au centre social, mais que progressivement, elle ne prendra plus en charge les charges fixes des fluides. Les contrats en cours seront mis au nom du centre social, qui se chargera dorénavant de régler les factures. Ces dépenses qui se portaient en 2021 à 21 000.00€ seront prises en charge pour 10 000.00 € en 2023 et 5 000 € en 2024 par la commune. L'augmentation du coût de l'énergie laisse présager une plus-value non négligeable pour l'association.

Ces décisions fragilisent la structure et les recherches de solutions sont en cours, cependant il est difficile, compte tenu du temps imparti, de faire état avant début 2023 de l'avancée des stratégies mises en œuvre.

Les perspectives envisagées s'orientent ; concernant la prise en charge des fluides vers une implication de l'ensemble des communes dont les habitants viennent au centre social. A savoir que celles-ci mettent déjà à la disposition de l'association de nombreuses salles délocalisées.

Actuellement, les échanges avec les différentes communes et partenaires sont constructifs, la commune de Beaurepaire propose une reprise des coûts des fluides progressifs sur les trois prochaines années, et les communes ne se sont pas opposées à une possible prise en charge. L'association va augmenter quelques tarifs notamment les plus bas alors qu'ils touchent une population moins fragile. Un consensus est déjà trouvé pour ne pas rehausser les tarifs des accueils de loisirs et service aux familles déjà grandement fragilisées économiquement.

Un tarif hors communauté de communes est également envisagé, vu notre proximité avec la communauté de communes Bièvre Isère.

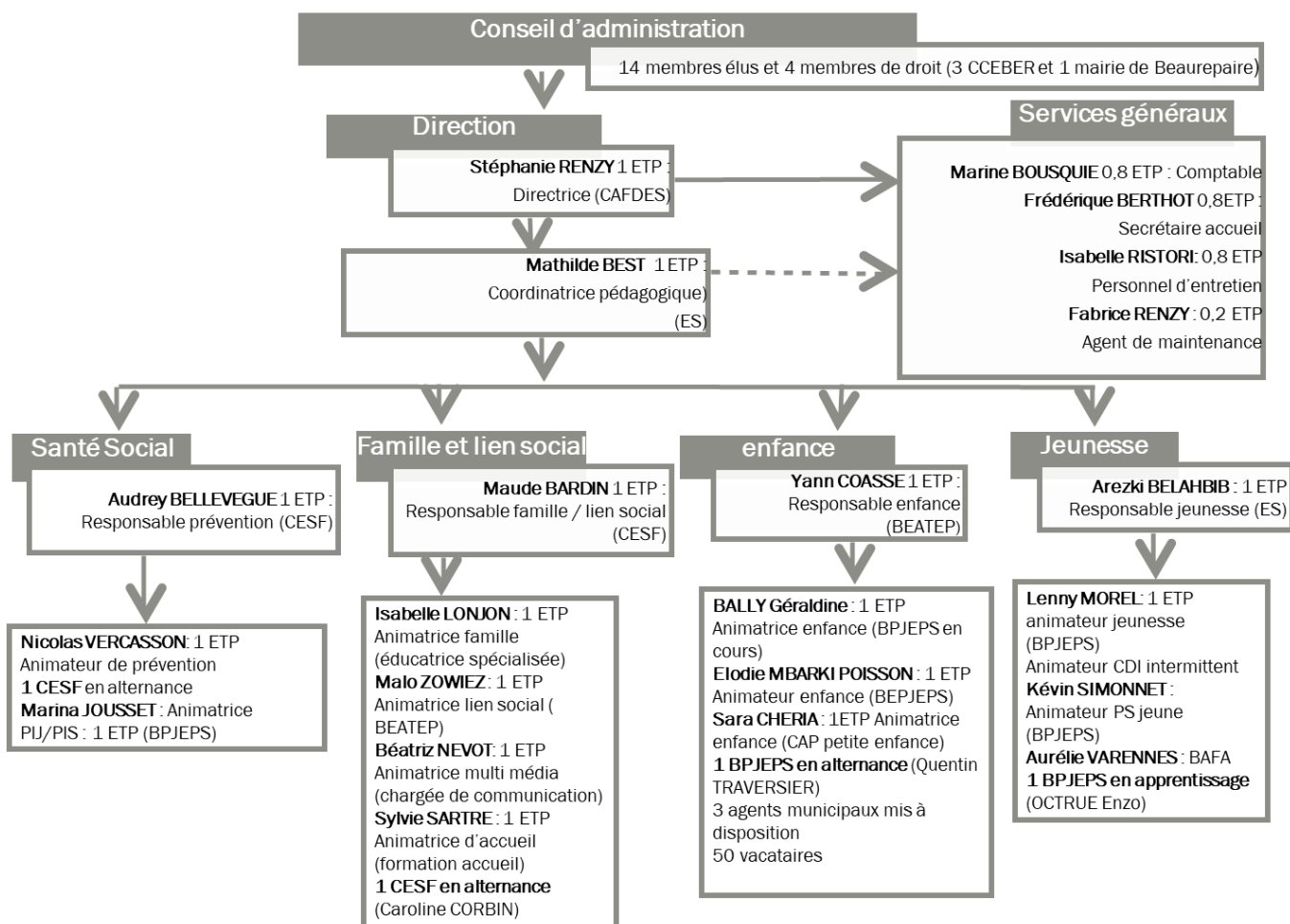
Concernant les actions de prévention et au vu du diagnostic réalisé, il semble pertinent de proposer un secteur « santé, social », qui pourrait reprendre :

- des actions de prévention pour d'autres communes, et notamment les chantiers éducatifs
- Les questions de santé et de bien-être avec la coopération autour de la mobilisation des compétences psycho sociales

- Les Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité avec la lutte contre le décrochage scolaire et l'articulation avec le Programme de Réussite Educative développé par la Communauté de Communes Entre Bièvre Et Rhône
- Le Point Information Jeunesse et Santé avec la prévention des addictions.
- L'accès aux droits et l'articulation avec les « Bus France Service » mis en œuvre par la CC EBER

Ce travail sera et devra, compte tenu des postes salariés en jeu, être plus abouti début 2023. Il sera donc opportun lors de l'évaluation de la première année du projet d'intégrer les modifications et de faire vivre le projet social au regard de la nouvelle organisation.

Un nouvel organigramme est en cours d'élaboration pour janvier 2023



Celui-ci est construit selon la cohérence des actions avec les besoins des habitants identifiés dans le diagnostic, les engagements possibles et souhaits des collectivités, ainsi que les compétences des salariés déjà en poste.

Les fiches actions proposées restent complètement d'actualité, et seront réajustées en fonction des évaluations annuelles si besoin.

Ces modifications même si, lorsqu'elles sont annoncées, rendent difficiles les relations, fragilisent l'équipe, permettent avec du recul d'adapter le fonctionnement historique de la structure au contexte actuel.

Aujourd'hui, nous pouvons dire que toutes ces réflexions vont nous permettre de nous adapter aux nouveaux enjeux et modes de fonctionnement, en étant au cœur des modifications et décisions politiques de nos partenaires essentiels que sont la communauté de communes et la commune de Beaurepaire.